cc

19794

Très Rare
caillet 10519
Brunet V. 646

HISTOIRE DE

L'ESTAT ET REPVBLIQVES DES DRVIDES, EVBAGES SARronides, Bardes, Vacies, anciens François, Gouuerneurs des païs de la Gaule, depuis le deluge vniuerſel, iuſques à la venuë de Ieſus-Chriſt en ce monde.

Compris en deux liures, contenans leurs Loix, Police, Ordonnances tant en l'eſtat Eccleſiaſtique que Seculier.

P.F. Noël Talepied lecteur de Pontoyſe.

A PARIS,

Chez IEAN PARANT, ruë S. Iacques.

1585.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

A TRESHAVT ET PVISSANT SEIGNEVR MONSIEUR Charles de Montmorency Seigneur de Dampuille, & de Meru, Conseiller du Roy en son conseil, Cheualier de son ordre, Capitaine de cinquante hommes d'armes, & Colonel general des Suisses estans à la solde de sa Majesté, &c. Salut.

MONSIEVR *la negligence de nos ancestres Gaulois qui precederent la venuë du fils de Dieu en ce monde ne peut estre bonnemẽt louée ne prisée, en ce que de leurs façons de viure rien n'ont laissé par escrit à leur posterité, les Hebrieux au contraire en ce faict plus diligents, sont dignes*

de grande louange, pour n'auoir obmis les faicts des plus vertueux de leur ſynagogue, iuſques à dire que leur Moyſe n'auoit encores perdu vne de ſes dents, lors que ia ancien & griſard fut le bon plaiſir de Dieu de retirer ſon eſprit de ce monde: Leurs eſcrits nous ſeruent encore d'enſeignemens pour peu à peu nous induire & enſuiure les actes vertueux, qu'ils mettent en auant, & preſentent deuant nos yeux, à fin de nous faire tiffer & coiffer en nos actions les guimpes de vertu, à l'exẽple & teſtification de ceux qui pretendoient les trophees que fit faire Saül, ce glaiue de Goliad pendu au temple, & les armoiries des Machabees enrichies de pyramide & nauires, ſinon que de ſeruir d'eſperon à la poſterité & l'aiguillonner à enſuyure la vertu des preux & vaillants. Pour ce meſme effect, Dieu autheur de nobleſſe, a enuoyé des prophetes pour eſmouuoir le peuple à bien viure, luy

proposant les actes Heroïques de ses ancestres. Prenez garde à Abrahã vostre pere (disoit le Prophete Esaye 51. & à Sarra qui vous a enfanté. *Ce vaillant Capitaine Mathatias couché au lict de sa mort, proposoit à ses enfans de rang en rãg les personnages de la sinagogue dignes de perpetuelle memoire, pour les stimuler à vertu à leur exẽple. De mesme fist Eneas ce champion de guerre enuers son fils Ascanie, selon que recite Virgile au douziesme des Eneides en ces mots.*

Disce puer virtutem ex me verumque laborem.
Tu facito mox: cum matura adoleuerit ætas,
Sis memor: & te animo repetentem exempla tuorum,
Et pater Eneas, & auunculus excitet Hector.

Quand seras grand, mon fils, oys tu?
Que mes faicts t'esmouuent sans cesse,
D'Hector ton Oncle la vertu:
Suy de pres, de moy la prouësse.

Les Romains posterieurs des Troyens en tant qu'issus d'eux, par succession de tẽps, n'ont acquis moindre louange à l'erudition de la posterité, que les susdits: car sur les

portails qu'on appelloit Atria, ils faisoient mettre les images esleuees en bosse sur de la cire, à fin que les enfans voyans leurs peres, ayeulx, bisayeulx, oncles & grands oncles reuestus des honneurs, qu'autrefois ils auoient acquis & obtenus, aux despens de leur sang, ils fussent incitez & poussez à faire le semblable. Encores aux despens du public faisoient eriger des statues & trophees en or, erain & marbre, par les places publiques, à fin qu'vn esmeu de telle recompense, fust animé à l'emulation de la vertu de ceux, desquels ils voyoiẽt les pourtraicts sensibles & representations imaginaires. De ces deux moyens attractifs à vertu, ne furent encores contents les Romains: car d'abondant ils establirent & ordonnerent que les hommes & femmes des maisons illustres seroient louez en public par quelques Orateurs bien disans, pour inciter le cœur des assistans à ensuyure la vie honorable du trespassé. A ces

trois eſperõs de vertu, on y peut encore adiouſter les arcs triomphaux, l'erection des pyramides, les triomphes, les robes pretextales deſquelles les enfans de bonne maiſon eſtoient veſtus, ſelon Macrobe au premier des Saturnales, & ſur tout les feſtins & banquets ſolennels, auſquels on mãdoit les ieunes enfans pour eſcouter les chanſons melodieuſes, chantees par des Muſiciens, en memoire & louãge de ceux qui auoient faict choſe remarquable & à l'auancemẽt de la Republique. De telle façõ d'inſtruire la ieuneſſe parlãt le ſcribe Romain, dit que telle maniere d'enſeigner eſt à preferer à l'exercice des eſtudes d'Athenes, & à la diſcipline Hectrurienne, à raiſon que par tels exercices, ſourdoient à Rome des ſeconds Camilles, Scipions, Fabrices, Metels, & autres ſemblables vertueux perſonnages, deſquels la memoire eſt perpetuelle entre les hommes de ce monde. Perpetuelle diſ-ie par la ſollicitude des Romains

qui n'ont eſpargne ny or, ny argent pour faire coucher par eſcrit leur gloire & renommee, tant en grec qu'en latin: & iuſqu'à la fin du monde, telle gloire en general & en particulier, erigée & eſleuée és hautes & magnifiques ſepultures de litterature, ne faudra iamais par ruine, ny par fortune de feu ou de guerre, cõme l'on peut imaginer, meſmes apres l'inuention des impreſſions, qui eſt l'inſtauration perpetuelle de l'antiquité. Qui plus eſt, de ces regiſtres par decoration & embelliſſemẽt ſe prennent & prendront au temps aduenir, les exemples allegables par honneur, donnans argumens aux propoſitions & harangues, ou authorité & majeſté aux ſentences de ceux qui ouuriront la bouche en grandes aſſemblees. Or tout ainſi que Themiſtocles oyãt reciter les faicts heroiques de Milciades fut mal content de ce qu'il n'auoit eu ce bon heur de receuoir telle louãge des hommes, comme pour lors

receuoit Milciades, tant par le recit qu'on en faiſoit parmy les ruës que pour les cartes eſcrites à ſa louange, ne plus ne moins deuons nous eſtre mal contens, de ce que les hiſtoriographes ont plus faict de cas des Romains que des Gaulois nos deuanſiers entre autres, voire par ſus tous les plus nobles qui furent onques en ce monde, dignes de louange, tant pour la dexterité qu'ils ont euë au gouuernement de leur excellẽte Republique, que pour les victoires, qu'ils acquirent ſur les Romains, ſous la cõduite de ces illuſtres champions de guerre Belloneſe, Celiton, Bremo & autres vaillans cheualiers Gauloys, deſquels la memoire eſt quaſi eſteinte, faute de liberalité ou de doctes plumes qui peuſſent engrauer les choſes memorables, pour en faire ſouuenir ceux qui eſtoiẽt à venir apres eux. De cecy diſ-ie nous deuons plaindre & gemir, que par la nonchalãce de nos predeceſſeurs, qui comme heritiers ingrats & meſcognoiſ-

ſans n'ont tenu conte des biens & de la gloire à eux laiſſez par leurs anceſtres, ny ne ſe ſont ſouciez d'auoir fait ſuffiſante memoire, pour leur laiſſer par inuentaire deument faits, & redigez par eſcrit, à la poſterité curieuſe & deſireuſe de ſçauoir la gloire de ſes ayeulx. Ce qui nous deuroit encores faire rougir. D'auantage par honte & vergongne louable, c'eſt que les eſtrãgers ont plus ſué & peiné pour rechercher les actes excellens des anciens Gaulois, que les propres regnicoles & manãts du pays: meſmes qu'il ſemble quaſi à veoir de prime face (ce q̃ n'eſt pas) qu'il n'y eut iamais homme docte en ce pays de France. Or entre les eſcriuains qui ont parlé des faicts Heroiques des anciens Gaulois, par ſus tous les autres doyuent eſtre preferez Beroſe le Caldee & Iules Ceſar. Le premier de ces deux, comme en paſſant auec ſon adioinct Manethon a mis par ordre les 22. Roys de Gaule, qui tindrent & regirent

ce pays, depuis le deluge general des eaües iuſques en l'an de la creation du monde. 2840. ou enuiron. Le ſecond en ſeſdits commentaires a treſdoctement noté l'Ariſtocratie des Druides & autres gouuerneurs qui tindrẽt le peuple en bride depuis ledit temps, iuſques en l'an ſeizieſme de la natiuité de noſtre Seigneur. Tant de ces deux que de pluſieurs autres autheurs authentiques, ay extrait & redigé ce petit fragment d'hiſtoire où ſont recherchez les noms, mœurs, loix & couſtumes des Druides & anciẽs Roys Gaulois, que i'oſe preſenter à voſtre alteſſe, ſçachãt par experience qu'aidez & fauoriſez à ceux qui aſpirent & ſ'adonnent aux bonnes ſciences, eſmeu naturellement & diuinement de la ſupreme douceur & humanité en vous tõbee par deriuement de vos treſnobles & cheualeureux ayeux de la treſnoble maiſon & lignee de Montmorency, en montant iuſques au tẽps que la foy Chreſtienne

fut plantée, lors que Sainct Denis Areopagite preſchoit la foy en France, aidé & ſecouru, plus que d'vn mecenas par l'vn de vos ayeulx Sainct Lisbie Cheualier Frãçois, lequel iſſu des Ducs d'Athenes accompaigna ledit Sainct Denis iuſques à Paris, où il eſpouſa la plus noble Dame qui là fuſt, n'ont tant pour les richeſſes qu'il peuſt poſſeder en ce monde (iaçoit que treſriche fut) que pour la gentileſſe & nobleſſe d'eſprit qu'on trouuoit en luy: de laquelle dame il eut vn fils de meſme nom, lequel iaçoit qu'il hantaſt les compagnies Imperiales, iuſques à porter les armes ſous trois Empereurs comme Capitaine, neantmoins ne laiſſa il à l'exemple de ſes Pere & Mere, d'entretenir les pauures Chreſtiens, principallement ceux qu'il ſçauoit plus labourer en la doctrine Chreſtienne. Ioinct encores que les faicts des preux & vaillans François ne peuuent à mon aduis & ne doibuent eſtre donnez ſoubs la ſauue-

garde & protection d'autres qu'à l'vn de ceux qui eſt iſſu des gouuerneurs des François: ce que ſçachãt qu'il ſoit benignement receu de voſtre main par celuy qui vous l'offre, ie m'aſſeure qu'il ſera auſſi tant mieux receu és autres, ſoubs voſtre faueur & excellente courtoyſie, acceptãt s'il vous plaiſt, Monſeigneur, ce petit don, d'auſſi bon cœur qu'il vous eſt preſenté.

De Paris ce 18. iour d'Aouſt. 1585.

Voſtre treshumble orateur & affectionné ſeruiteur. F. N. Taillepied.

CHRONOLOGIE DES ROYS GAVLOYS, DEPVIS le deluge vniuerſel, iuſques à la Natiuité de noſtre Seigneur.

L'an depuis la creation du monde.

1910. Dis Samothes 1. Roy des Gauloys.
1956. Magus 2. Roy.
2007. Sarron. 3. Roy.
2054. Dryis Roy. 4.
2068. Bardus Roy. 5.
2143. Longho Roy. 6.
2171. Bardus le ieune, Roy. 7.
2208. Lucus Roy. 8.
2219. Celte Roy. 9.
2232. Hercules auec ſa femme Galathee Roy. 10.
2265. Galathes Roy. 11.
2314. Harbon Roy. 12.

2332. Lugdus Roy. 13.
3382. Belgius Roy. 14.
2453. Allobrox Roy. 15.
2483. Iasius Roy. 16.
2515. Romus Roy. 17.
2550. Paris Roy. 18.
2589. Lemannus. Roy. 19.
2656. Galathas le ieune. Roy. 20.
2671. Olbius Roy. 21.
2709. Namnes. 22. Roy.
2753. Remus. Roy. 23.
2793. Francus. Roy. 24.

A francus defaillit la monarchie des Gaulois: & de Royaume monarchique, tomba en Aristocratie, regie & gouuernee par les Druides, iusques à la venue de nostre Seigneur en ce monde.

Succeſſion des Ducs de Troye & Sicambre, deſquels ſont iſſus les Pharamõds & Pepins Roys de France.

2810. Bauo Roy de la Gaule Belgique, oncle de Francus, & Archidruide.

2830. Bauo Belgineus Roy des Belges.

2855. Sicamber fils de Francus, Duc de Sicambre, en Pannonie

2908. Brunehault Roy des Belges.

2915. Priam deuxieſme du nom, Duc de Sycambre.

2938. Hector deuxieſme du nom, Duc de Sycambre.

2966. Troyrus, Duc des Sycambriens.

2988. Torgotus, Duc des Sycambriens. Il deſcendit ſur le Rhin, auec vne grande partie de ſes ſubiects.

3022. Tongris Duc des Tõgres & des Sycambriens, ſur le Rhin.

3056. Theuto, Duc des Sycambriens ſur le Rhin.

Agrippa

3088. Agrippa duc des Sycãb. ſur le Rhin.
3116. Ambro Duc.
3149. Turingus, Duc.
3193. Cymber Duc des Sycãb. ſur le Rhin, & Roy des Cymbres.
3212. Rome edifiee par Romulus.
3225. Cãber fils de Cymber Roy des Cymbres & Duc des Sycambriens ſur le Rhin.
3257. Melbrand fils de Camber, ſucceda.
3300. Seruius fils de Cãber, Roy des Cymbres & Duc du Rhin.
3330. Ambigatus Roy des Celtes.
3375. Belloneſus fils d'Ambigatus, Roy des Celtes.
3408. Sigoneſus Roy des Celtes & Duc de Milan.
3433. Bruſinandus Roy des Celtes, & Duc de Milan.
3500. Bruſinandus le ieune, fils de Bruſinãdus Roy de Milan.
3522. Marchomire Duc des haults Sycã

briens, vint sur le Rhin pour y habiter.

3558. Anthenor Duc des Sycambriens
3575. Brenno Roy des Gauloys.
3588. Priam Duc des Sycambriens.
3614. Helenus Duc des Sycambriens.
3633. Diocles Duc des Sycamb.
3640. Brēno Duc des Celtes auec Belgius.
3672. Helenus 2. du nom, Duc des Sycāb.
3686. Basan, Duc des Sycambriens.
3722. Clodomire, Duc des Sycamb.
3739. Guerre des Gauloys, contre les Sycambriens du Rhin.
3740. Nicanor, Duc des Sycambriens.
3774. Marthomire 2. Duc des Sycamb.
3798. Magius Roy des Cymbres
3082. Clodius, Duc des Sycambriens.
3813. Anthenor Duc des Sycambriens.
3820. Menapius, Roy des Cymbres.

De luy vint par succession de lignee, le Roy Pepin, Pere de l'Empereur Charlemaigne.

3829. Clodomire Duc des Sycambriens.
3849. Merodac, Duc des Sycambriens. Il eut victoire contre les Romains.
3850. Leon le quart, Roy des Cymbres.
3874. Cassander, Duc des Sycambriens.
3890. Guerre contre Mitridates.
3899. Antharius, Duc des Sycamb.
3905. Iules Cesar, conquesta les Gaules.
3911. Charles Inach, Duc des Sycamb.
3916. Octauian regne à Rome.
3933. Francus 2. Duc des Sycambriens.
3947. Octauian meurt.
3961. Clogio, Duc des Sycambriens, duquel est issu le premier Roy de France occidentale, nommé Pharamond.

Ce Duc Clogio, commẽça à regner vn an deuant la natiuité de nostre Seigneur.

NOMS DES AVTHEVRS,
desquels a esté recueillie ceste histoire.

L'escriture Saincte
Les loix Ciuilles
Les loix Canoniques.
Alex. ab alex.
Annalles de France.
Ammian Marcellin
Sainct Athanase
Annius de Viterbe
Ausonne
Amonius monachus
Archilocus
Aule Gelle
Appian Alexandrin
Anselme Heluetien
Auerroys
Antias
Americ Vespuce
Aristote
A. Sabelic
Anthonin
Antiquitez de Paris
S. Augustin
Baptiste Mantuan
B. Fulgose
Barthelemy Chasseneux
Beatus Rhenanus
Berose Cald.
Boëce Seuerin
Bouchet
Bernard de Girard
Claud. Ptolo.
Claud. Paradin
Caton en ses fragmẽts
Celius Rodiginus.
Carion
Ciceron
Const. Phrigion.
Cornel Tacite.
Croniques des Croniques
Denis Halicarnasse
Diodore Sicilien
Diogenes Laertius
Donatus Bossius
Eusebe Pamphile
Elian
Eutrope
Fabius Pictor
Franc. Patrice
Fr. Hostom
Fr. de belle-Foreſt.
H. de S. Victor
Fascisculus temporum

S. Hieroſme
Gaudence Merule.
G. Poſtel
Gaſpar Contarin
G. Amoricus
Glarean
Homere
Herodian
Herodote
Iean le maire
Iean Naucler
Iean Froyſſart
Ioan. Tilleus
Iean de Boëme
Iean Textor
Iean Lucide
Iean Monumeten
Iac. de Guyſe
Iuſt. martyr
Iules Materne
Iules Ceſar
Iulius Celſus
Iuſtin Hiſto.
Iuuenal.
Ioſephe
L. Florus
Lactance Firmian
Luytprandus
Lampridius
L. Surius
Ligurinus
L. Celius Rhodig.
Lucanus
Monſtrelet
M. Marullus
Macrobius
Manethon
M. T. Varro
Martial P.
Marſilus Fic.
Mnaſteas
Michel de Villeneufue
Murenbergenſis annales
Ouide le Poëte
P. Oroſe
P. Conſtantin Phrigiõ
Plutarque
Platon
Paul Æmille
Philon Iuif
Polidore Vergile
Pline ſecond
Polybius
Pomponius Letus
Pomponius Mela.
Raymond Marlian
Raould de Preſle
Seruius in Verg.
Silius Ital.
S. Hieroſme
S. Athanaſe

R. Volateran
R. Cenalis.
R. Gaguin
S. Munſter
Sempronius
Siluius
Strabo
Suetone
Solinus
S. Campegius
Triteine l'Abé
Torellus in Antiq.
Treb. Polion
Tertulian
Timagenes
Tite Liue
Valere le grand
Vincent Hiſt.
Vergile
Vopiſque
Xenophon
Zozine Pape
Zonaras

TABLE DES CHOSES REmarquables de ceſte Hiſtoire.

Notez lecteurs qu'à cauſe que le chiffre recommẽce deux fois, que là où vous trouuerez vn a. vous demonſtre le premier liure, Et b, le ſecond.

ABatre le verd & le ſec prouerbe & ſa ſignification fo. 49 b
Abraam enſeigne l'arithmetique & Aſtrologie aux Egyptiens. 16 b
Accouſtremens des femmes. 118 a
Accouſtremens de teſte quel eſtoit anciennement. 118 a
Affaires de la republique deferees aux iuriſconſultes. 88 a
Aganipus Roy des Belgiens. 64 b
Allemans d'où ainſi appelez. 53 b
Alexandre le grãd, honore les prebſtres. 48
Alexia, ou Aleſie iadis ville opulente & maintenant bourgade, où ſituee & par qui cõſtruite. fo. 35 b
Alliances des Gauloys auec Hãnibal Romain. 119. a
Allobrox Roy des Gaulois. 47 b
Ambition de regne. f. 5 b
Ambitieux punis. 37 a
Ambigatus Roy des Celtes. 69 b
Ambrons, de qui ainſi nõmez. 67 b
Anacharſis pedagogue de Creſus. 65 a
Anciens admis au conſeil des Gaulois. 88 a
Andromadas Roy des Belgiens. 64 b
Angloys premiers fondateurs de l'vniuerſité de

Paris 85 a
Anubis adoré à Othun. 59 a
Apollo adoré par ceux d'Othun. 59 a
Aquitaine pourquoy ainsi nommee & les Villes y assises. 38 b
Arax Royne de Scythie. 37 b
Arbres creux, premieres demeures des hõmes. 4 b
Arcadiens viuẽt sans loy. 82 a
Argẽt en Gaule, n'est requis. Il est defendu en vser, Canariens, & Hyberniens peu curieux d'argẽt. Et la complainte de ceux qui inuenterent l'argent. 25. 26. 27.
Argonautes en l'isle de Colchos. 57 b
Arithmetique & astrologie quand enseignee. 16 b
Aristocratie des Gaulois tournee en factions. 78.b.3.a
Aristote, pedagogue d'Alexandre le grand. 65 a
Arles en Prouence d'où ainsi appellé. 63 a
Armenie, pays de Noé. 6 b
Armoiries des Druides. 47 a
Armes ancienes des Gauloys. 107 a
Arrests des Druides. 82 a
Ascanes fils de Iaphet. 3 b
Asie, premierement habitee par Sem fils de Noé. 6 b
Asterius Roy de Crete. 48 b
Astrologie, de qui enseignee en Gaule 10. 18 b
Athea femme d'Erictonius. 50 b
Athus Roy de Phrygie. 46 b
Auguste Cesar, reueroit les senateurs. 16 a
Admetus Roy des Phereens. 106 a
Alcestis Royne des Phereens. 106 a

BAllus Roy des Assyriens. 31 b
Baptiste Chandelier senateur de Rouen dit que l'ancien nom de Rouen est Maga. 12 b
Barbes moustachees. 87 a
Bardus le ieune, Roy de Gaule. 24
Bardus Roy des Gaulois autheur des Rythmes & Musique. 20. 21 b
Bardes & de quel office ils estoient. 77 a
Bardes poetes, Philosophes, Musiciens & les merueilles d'iceux. fol. 22 b
Bauo archidruide Roy des Belges. 58 b
Beauuais en Haynaut edifié. 59 b
Beauuais en Picardie quand & de qui edifié. 41 b
Belgius quatorzieme Roy de Gaule, & Duc des Belges. 40. 73 b
Belges, cité en Haynaut quand edifiee. fol. 41. 59 b
Belonesus Roy des Celtes. 69 b
Bestial, richesses des Roys. 25. & 27
Bié public preferé au particulier. 22 a
Boloigne la grasse edifiee des Gaulois. 70
Bône, cité par qui edifiee. 66 b
Brabant, de qui ainsi appelle. 65 b
Brenno, faict & esleu Roy des Gaulois à cause que Brusinandus ne tenoit conte d'estre resident en son Royaume. Il est vaincu par Brusinandus, & en apres defaict Brusinandus, pille & gaste Milan, Pauie, Bergame, Rome, & le Capitolle de Rome. 71 b
Brenno Duc de Sens. 73 b
Brutus troisiesme Roy des latins cõquesteur de l'Isle d'Angleterre & fondateur de la ville de Lõdres. 63 b

Brunechault Roy des Belgiens. 64 b
Brunechault redifie Terouenue. 64 b
Brumandus second, Duc de Milan. 71 b & Roy des Gaulois
Brutus fonda Bretaigne. 63 b
Butin de guerre reserué & à quelle occasion. 52 a

C.

CAcus larron. 27 b
Cadmus porta les lettres en Grece. 10. 52 b
Cadmus n'est inuenteur des lettres. 70 a
Cambray, de qui ainsi appellé. 68 b
Candauia sœur & fẽme de Dardanus. 50 b
Camulogenus gouuerneur de Paris. 78 b
Causidiques Gaulois, six moys en vn lieu, & six moys en l'autre. 86 a
Canariens, ne se soucient d'argent. 26 b
Capitole prins par les gauloys. 73 b
Cappar, nom de chien. 60 a
Capitaines esleuz anciennement par la commune. 116 a
Caracteres des lettres Phenicennes. 10 b
Carpathie premier habitant de Rhodes. 24 b
Carthage, quand edifiee. 65 b
Catalogue de plusieurs loix. 90 a
Cauernes, premieres demeures des hõmes. 4 b
Cecrops premier Roy des Athenieas. 43 b
Celibat des Vacies. 41 a
Celitonius Duc du Mans. 69 b
Cellules des Druides à Dreux. 19 b
Celte, que signifie. 28 b
Celte Roy des Gauloys. 24 b
Celtibees & Colloscytes d'où pris leurs nominations. 31 b
Cenegallatha, cité de Sicile. 38 b
Centum celle, lieu desert pres de Rome. 43 a

Cham, fils de Noé demeure en l'Afrique. 6b
Charlemaigne fondateur des vniuersitez de Paris, Boulongne & Padoue. 67a
Charlemaigne conqueſte Lombardie. 23
Chartres d'où a prins ſa denomination. 19b
Charge des Cauſidiques. 79a
Charité d'Athemiſia. 106a
Châts de poulets de deux iours que ſignifioient. 31a
Cham fils de Noé, ſurnómé Zoroaſte. 33b
Chaſteté des ſacrificateurs d'Olympia. 40a
Chauſſees de Gaule, par qui dreſſees. 64
Chemin de France en Italie difficille par qui rendu aſſeuré & facille. 35b
Cheſne, prins pour tout arbre. 27a
Cheualiers Gauloys, & leur office. 104a
Cheuelure des Cheualiers 106a
Cheuelure lógue des Cauſidiques. 86a
Chien nommé Scedaſe. 60a
Chreſtiens accuſez de mãger les petis enfans. 55a
Cibeles eſpouſe de Iaſius. 43b
Cicero de Narbonne. 39b
Cinq ſectes de deuineurs en Gaule. 8a
Cimber, Roy des Cimbres. 67b
Citez abyſmees par feu à cauſe de paillardiſe y perpetree. 17b
Citez edifiees par Magus. 2b
Citez edifiees par les Gaulois en Italie. 70b
Claude Empereur reueroit ſes conſeillers. 16a
Clarineus fondateur de Gand. 62b
Cœlion, interpreté embraſement. 28b
Colleges rentez par les Egyptiens. 67a
Coloigne ditte Agripine & pourquoy. 67b

Comius Roy d'Auuergne. 78 b
Complaincte de ceux qui inuenterent l'argent. 27 b
Conqueſte d'Hercul. 35 b
Conſtantin le grand, reuere les preſtres. 49 a
Coſquedins deuineurs. 9 a
Conſtance de Iunius Brutus. 22 a
Conſtantin, liberal. 87. & 49 a
Couſtume populaire ancienne & en quoy. 110 a
Couſtumes anciennes de marier les filles Gauloyſes. 111 a
Couſtumes des Gaulois Ruſtiques, touchant leurs viures & domiciles. 117 a
Conſultatiõ de ſept princes de Perſe & pourquoy. 81 a
Coqu d'Yuoire. 62 a
Conqueſtes des Gaulois en Italie. 69 b
Conte du Vequecin porte auriſlãme de France. 41 b
Continence des preſtres des Hebrieux. 41 a
Corythe, dignité des Toſcans. 37 b
Corybantus fils de Cibeles. 44 b
Corybantus Roy d'Italie. 46 b
Cruauté des Eubages. 19. & 21 a
Cybeles mere des Dieux. 8 b
Cygne, chante en ſa mort. 25 a

D.

Dauphin predit la tẽpeſte. 25 a
Dardanus frere dé Iaſius 44 b
Dardanus tua ſon frere Iaſius. 45 b
Decadence de la republique Gauloyſe, d'où procedee. 3 a
Defaite des Liſtrigons & où & par qui. 36 b
De l'Amitié de Caſtor & Polux & Codre. 106 a
Deluge pourquoy aduenu. 2
Democratie n'eſt louable. 4 a

Deſcẽte des Sicambriens ſur le Rhin. 66 b
Deſcõfiture des Romains par les Cimbres. 81 b
Deſcription de la Gaule Belgique. 42 b
Deſordre aduenu en Frãce. 33 a
Deſtroit de Gilbathar. 6 b
Deſtruction de Treues. 61 b
Deſtructiõ de Troye. 58 b
Deux Bretaignes. 84 a
Diſputes des Sarronides, dequoy. 74 a
Dis, monoglotte. 9 b
Dis Samothes premier Roy des Gaulois grãd philoſophe dit ſaturne, & pourquoy il prent poſſeſſion de la Gaulle & donne loix au peuple. 1. 2. 7. 9. 10. b
Diuerſité des langages 5 b
Diuiſiõ d'offices entre les Gaulois. 13 a
Douaire des femmes Gauloiſes. 111 a
Diuiſion de la Gaule Celtique. 30 & 31 b
Diuination de qui inuentee. 18 b
Domiciles des Vaciesaux bois & foreſts. 43 a
Dreux d'où a prins ſa denomination. 19 b
Dryis Roy des Gaulois. 17 b
Dryis docteur des Augures. 18 b
Druides de qui nommez. 18 b
Druides mis à mort & pourquoy. 84 b
Druyer, garde boys. 27 a
Ducs de Sicambre. 65. & 66 b

E.

EDit d'Anthenor de ne ſacrifier ſang humain. 77 b
Effect des eſtudes. 15 b
Efficace de la muſique. 21 b
Egliſe de noſtre Dame de Chartres. 62 a
Election de Darius Roy de Perſe. 81 a
Electiõ d'vn premier preſident. 80 a
Eleus & Teutanes, dieux des Gaulois. 62 a
Enfans, ſacrifiez à Saturne. 57 a

Enfans comment anciennement alimentez & nourris. 119 a
Et comment estoient separez de leurs pere & mere & pourquoy. 119 a nosdit premier escriuain du monde. 123. b
Entree du grand Hercules de Lybie en Gaule. 29. b.
Entreprinse des Cimbres contre les Romains. 80. b
Epithetes des Gauloys. 72 a
Erictonius inuenteur des coches. 86 a
Erreur des Anabaptistes. 4 a
Eschelles des Romains pour gaigner le pays. 79. b. 108. a
Escripture en briques & tuilleaux. 1
Esseda coches des Gauloys. 86 a
Estats des Gauloys comment tenus. 5 a
Estrangers, sacrifiez aux dieux. 34 b
Estudes generales 14 b
Eueſque ne doit estre bigame 38 a
Eubages philosophes, & de leur office. 7 a
Excommunication entre les Gauloys 49 a
Ezechiel fait mention de Gomer Gauloys 3 b

F

FAble du loup, composee par Demosthene 64. & 65 a
Famine de Lestrigõs iusques à manger chair humaine. 36 b
Faux dieux iadis adorez en Gaule 52 a
Femmes Gauloyses se tuẽt elle mes. 81. & 82 b
Femmes n'ont offices en la republique 39 a
Femmes constituees arbitres és faits d'iniures.
Femmes ne doibuent enseigner en l'Eglise 38
Femmes ne doibuent sacrifier 39 a
Femmes Traciennes portant grande amitié à leurs maris tresp as. 106 a

Feu adoré en Chaldee. 17 b
Feu adoré par les Samogithiens, 41 a
Fertilité des femmes Gauloyses. 117. 118 a
Fidelité des Chiens. 60 a
Fille de Melancthon lit és escoles publiques. 33 a
Fondations de Colleges. 68 a 20 b
Fondation de Romand en Dauphiné. 48
Fondation de la Cité de Treues. 13 b
France d'où pris sa nomination. 2 b
France a eu tousiours des gens sçauans. 85 a
François, appellez Sycambriens. 65 b
François marchent en bataille en chantant. 79 a
Frãcus Roy des Gauloys. 57 b
Fresnes dediez à Apollo. 59 a
Funerailles des Cheualiers. 105 a
Funerailles des Empereurs. 116 a

G.

Gagedius deuineur. 10 a
Gallica sapientia, prouerb. 71 a
Galathes Roy des Gaulois. 32 b
Galathee Royne de Gaule. 29 & 30
Galathes le ieune, Roy de Gaule & yssu des Gaulois. 55 b
Galleres pourquoy ainsi nommees. 8 b
Gallogreci, d'où ainsi appellez. 75 b
Gallus, interpreté, rescoux du deluge. 8 b
Gaule, ainsi dite de Galatheus. 38 b
Gaule Belgique d'où ainsi appellee. 41 b
Gaule & Gaulois nom ancien & antique & d'ou pris sa nominatiõ. 2. 9. b quãt habitee. 6 b
Gaulois, inuenteurs des loix & premiers legislateurs. 94 a
Gaulois sçauãts au droict. 94 a
Gaulois, descendus de Dis Samothes. 57 a

Gaulois nõ curieux d'argent. 25 b
Gaulois n'eſcriuoient les ſciences, & pourquoy. 73 a
Gaulois iadis vſoient des lettres Grecques. 73 a
Gaulois mandez au ſecours du Roy de Bithinie. 74 b
Gaulois gaignẽt le Capitole de Rome. 71 b
Gaulois, fort religieux. 11 a
Genealogie de Hercules. 33 b
Genealogie du Roy Pharamond. 75 b
Genealogie du Roy Pepin. 79 b
S. Germain en laye, bourgade bien antique. 24 b
Generatiõs aſſemblees en Sẽnaarre & pourquoy. 5 b
Gille de France mariee à Raoul Duc de Normãdie. 42 b
Gloire des Gaulois. 10 b
Gomer Gaulois fils de Iapher premier Roy & où faict ſa reſidence & demeure. 3. 5 b
Gouuernement de Gaule laiſſé aux Druides 58 b
G. Poſtel dit que l'ancien langage des Gaulois, eſt celuy des Bretons 84 a
Guerre & victoire de Bauo, contre ceux de Treues. 60 & 61 b
Guerre entre Iaſius & Dardanus. 45 b
Grands iours, où tenus. 82 a
Greciſme & Barbariſme. 71 a
Guy de Cheſne en grande eſtime. 44 a
Gymnoſophiſtes demouroient dans les foreſts. 43 a

H.

HArbon, douzieſme Roy des Gaulois. 38 b
Heber, monoglotte. 9 b
Herbipolis, *Sedes Antiquæ Vniuerſitatis.* 15 b
Hercules Roy des Gaulois. 31. & 32 b

Hercules

Hercules, diuersité du nō d'Hercules, & sont plusieurs Hercules. 32 b
Hercules fils d'Hercules de Libye restraint la coustume és Gaulois de esgorger & sacrifier les estrangers. 34 b
Hermodoresiurisconsultes d'Ephese. 83 a
Herophile cruel medecin. 19 a
Hispalus Roy d'Espaigne. 34 b
Hiberniens peu curieux d'argent. 26 b
Histoire memorable. 63 a
Histoire d'vne Damoiselle decapitee à Rouen & pourquoy. 60 a
Hommes viuants, sacrifiez aux Dieux. 104 a
Homeres plusieurs du nom. 70 a
Homere n'est autheur de Philosophie. 70 a

I.

IAphet, demeure en l'Europe. 6 b
Iasius, creé Corythe. 43 b
Iasius Roy de Gaule. 43 b
Ieunesse n'est admise au Senat des Lacedemoniens. 87 a
l'Immortalité de l'ame. 75 a enseignee aux Gaulois. 10 b
Industrie des Cigongnes. 23 a
Inuenteurs de mestiers, sont nobles. 33 b
Interpretation des signes aduenus. 30 a
Innocence, cause d'eslire vn Roy. 4 b
Instructiō des enfās. 104 a
Iules Cesar n'a suffisamment escrit l'estat des Gaulois. 33 a
Isis, Royne d'Egypte. 16. 33 b
Itus, nom de Iupiter. 28 b

L.

LAbienus prend la cité de Paris. 78. a
Lac de Geneue d'où pris sa nomination. 53 b
Lacedemoniens vsoiēt de flustes au milieu des batailles & pourquoy. 78 a
L'acedemoniēs n'admettant au Senat que les

Anciens. 15 a
Langage Romand. 49 b
Langage Thiois. 49 b
Langage Vvalon. 49 b
Langres d'où a prins son nom. 23 a
Larrons sacrifiez au Dieu Anubis. 59 a
Lauriers du mont Parnasse. 19 b
Louange des Gaulois. 72 a
Laye ou Luques où situee. 24 b
Legislateurs, Solon, Licurge, Dracus. 97 a
Lemanus Roy des Gaulois. 52 b
Les dix commandemens de Dieu quant. 89 a
L'homme congneu à sa barbe. 87 a
Liberalité de paire enuers les prestres de Hierusalem. 67 a
Liberalité de Nabuchodonosor. 66 a
Liberalité de Iules Cesar. 67 a
Ligue des Gaulois pour peupler l'Italie. 69 b
Lignee du Roy Pharamond. 72 b
Limites du pays de Vequecin. 41 b
Listrigons Geans afamez mangeant chair humaine, & principalement les Gauloys & Herculistes sont vaincus par Hercules. 35 b. 36 b
Linus Poete eloquent. 16 b
Loix ordonnee en la Gaule & quant. 10 b
Loix des douze tables & ce qu'elles cõtiennent. 90. 92 a
Loix & edits Royaux semblables aux toiles d'aragne. 65 a
Loix Romaines quand escrites. 83 a
Loix de Licurge. 95 a 26 b
Loy des Hebrieux. 89 a
Loy de Solon pour les fayneants. 68
Loy de Bauo Belgineus. 63 b
Londres par qui edifiee. 63 b
Longobardie d'où a prins son nom. 23 a

Longho Roy des Gaulois. 22 b
Lucus Roy des Gaulois. 24 b
Lugda, bande de Iules Ceſar. 40 b
Luzarche, Luciannes Pierre-laye, Arbelay, bourgades des Iſles de France par qui conſtruites. 24 b
Luſus Roy de Celtiberie. 48 b
Lyon ſur le Rhoſne quant fondee & par qui 40 b
ſignification & ethimologie du nom de Lyon ou *Lugdunum*. f. *eodē*. &demeure des Bardes. 77 a

M.

MAcedoine miſe en proye par les Gaulois. 74 b
Magence edifiee par Magus. 12 b
Magius Roy des Cimbres. 68 b
Magus deuxieſme Roy des Gaulois. 11 b
Magus, interpreté baſtiſſeur. 4 b
Maiſonnettes des Druides. 19 b
Malice des malings eſprits pour obſcurcir l'oblatiō de Ieſus-Chriſt. 55 a
Malice des hommes d'armes & leur punition. 109 a
Maniere de deuiner des Eubages. 8 a
Maniere de viure des premiers hommes du mōde. 4 b
Marchands de Phenice en Gaule. 25 b
Mariages des filles de Babylone. 112 a
Marius Conſul gaigne la bataille contre les Cimbres. 81 b
Mechaquiᵉ deuineurs. 10 a
Mediateurs enuers Dieu ſont neceſſaires .35 a
Melbrand Roy des Cimbres. 68 b
Melchiſedech offre des pains à Dieu. 16 b
Mer Pontique. 6 b
Mer Mediterranee. 6 b
Mercure adoré iadis en Gaule. 52 a
Meurtre d'Oſyris. 34 b

Merueille du fleuue Gallus. 8
Merueille d'œufs des serpens. 46 a
Mesdisans des Gaulois. 71. & 72 a
Milan, edifié par Ambigatus roy des Celtes. 69 b
Mithridates parloit vingt & deux langages. 65 a
Monarchie. 3 a & quand commencee des Gaulois. 5 a
Monarchie en toutes creatures. 80 a
Mont-Ioue. 62 a
Mosellan fonda Mets en Lorraine. 61 b
Morineus fonda Terouenne. 62 b
Musique, & ses effects. 21 b
Mousta ches & son Ethimologie. 107 a
Monts Pyrenees en feu distillant argent pur & fin. 25 b
Moyen de sacrifier les hõmes aux Dieux. 56 a
Moyse chef & capitaine des enfans d'Israël. Il escrit la lignée de Noé & n'escrit la posterité de Iaphet entierement. 23 b
Museus poete eloquent. 16 b

N.

NAmnes Roy des Gaulois. 56 b
Nantes en Bretaigne de qui edifiee. 56 b
Narbõne ville ditte Mars) quant cõstruite & par qui. 38 b
Natiõs qui ont offert hosties humaines. 53
Nembrod premier tyran. 5 b
Neron chassa hors de Rome les doctes. 65 a
Nil, fleuue d'Egypte. 6 b
Nirueghe, edifiee par Magus. 12 b
Ninias. 5 Roy des Assiriẽs meurt, apres victoire obtenue contre les Cameseans. 17 b
Ninus 3. Roy des Assiriẽs. 13 a
Nion, basty par Magus. 12 b

Noé reseruateur & procreateur du genre humain, premier Philosophe, marinier & nauigateur du mõde & circuit les mers. 2.5.6. 8.10
Nomades d'où appellez. 27 b
Numa Pompilius rẽta les sacrificateurs. 67. a & ordonna la culture du feu diuin. 88 a
Nymphes, nommees Dryades. 27 a

O.

OBlation faite anciennemẽt de ceux qui decidoient les affaires. 115 a
Oeufs de serpens. 46 a
Office des Bardes. 21. 22 b
Office des prestres quel. 48 a
Office des Vacies. 34 a
Olaya, mere de Ciceron. 39 b
Olbia ou Aires, ville situee en Prouẽce, dite Tyuoly & pourquoy. 54 b
Olbius Roy des Gaulois. 53 b
Opiniõs diuerses touchãt l'election d'vn Roy en Perse & pourquoy. 81 a
Oprobe d'estre tõdu. 117 a
Ordonnãces des Druides Gaulois, Iurisconsultes. 97.98.99.100.101.102. 103 a
Ordonnance des Lacedemoniens. 63 b
Origine des Gaulois. 3 b
Origine du Senat de Rome. 15 a
Origine du droict Ciuil. 90 a
Origine des Gots, VVisigots & Ostrogots. 82 b
Orpheus Poëte eloquent estime Dieu, faict parler les bestes sauuages. 16 b
Osyris enseigna le labeur de la terre. 16 b
Osyris fit dresser vne Colõne où estoiẽt ses faits Heroiques. 31 b
Osyris dit Iupiter le iuste, espousa Isis. 33. b il est occis. 34 b

Oblations & hosties humaines. 51 a

P.

PAdoüe edifiee par les Gaulois. 70 b
Paris, 18. Roy des Gaulois. 50 b
Paris ville par qui edifiee ditte Luteſſe à *Luto*. nõmee Iulia, quant conſtruite, les opinions diuerſes de la fondation d'icelle, Ethymologie & ſignification du mot de Paris. 51.52.53 b
Pays du Vequecin. 41 b
Pareſſe aſprement punie. 20 a
Pauie edifiee par les Gaulois. 70 b
Payens, n'entendent les myſteres de la foy Chreſtienne. 56 a
Pedagogues ſalariez. fol. 14 b
Pericles Duc d'Athenes donna ſes biẽs à la Republique. 67 a
Peuple en Gaule commẽt gouuerné. 110 a
Pharaon Acenereis. 45 b
Pharaon Amenophis Roy des Egyptiens. 40 b
Phano, ainſi d'où appellé. 70 b
Philoſophie a ſon origine des Gaulois. 69 a
Philoſophie inuentee des Gaulois. 18 b
Philoſophie enſeignee aux Gaulois. 10 b
Philoſophie de Pythagoras. 76 a
Phoronee victorieux des Argiues. 24 b
Plancus Munatius diſciple de Ciceron. 40 b
Platon guery de maladie pour ſeſtre laué en la mer. 40 a
Polonoys ſubiects aux Gaulois. 55 b
Plotinus pedagogue de Cicero. 40 b
Polypheme, appellé Celte. 27 b
Prebſtres des Dieux. 35 a
Preſtres de la Deeſſe Iſis, veſtus de blanc. 41 b
Preſtres Gaulois, non mariez 40 a

Preſtres fort neceſſaires à la republique. 30 a
Preſtres ſont iuges de la doctrine. 40 a
Preſtres en toutes loix neceſſaires. 36 a
Preſtres, doiuent eſtre ſçauants. 40 a
Preſtres, francs de tributs. 49 a
Preſtres d'Affrique exterminez & pourquoy. 63 a
Premieres lettres des Gaulois. 10 b
Premier iour de May ſolennel. 63 a
Premier iour d'Octobre celebré entre les Samogithiens. 42 a
Premier preſidẽt des Druides. 80 a
Preſage de malheur. 25 a
Preſage des victoires de Hieron. 29 a
Prieres neceſſaires. 30 a
Prouence, pourquoy ainſi dite. 39 b
Ptolomee Philadelphe entretint les ſeptante interpretes. 67 a
Ptolomee prins en bataille par les Gaulois. 74 b
Punition des Adultaires & leurs peines. 113 a
Punition quant & comment faite de ceux qui empoiſonnoient leurs marys. 1142
Punition de laſcheté & oyſiueté. 22. 68 a
Punition des babillards eſtant au ſermon. 58 a
Punition des larrons du butin. 52 a
Pyrene fille de Bebrix rauie & eſtranglee des beſtes. 27
Pyrenees mõtaignes, d'où ainſi nommees. 25 b
Pythagoras autheur des Philoſophes Italiques. 66 a
Pythagoriens n'eſcriuoiẽt rien. 74 a

Q.

Q. Ennius auoit trois cordes en ſon arc. 65 a

R.

RAuenne pillee par les Sicambriens. 77 a

Religion du Patriarche Noë. 2 b
Remus Roy des Gaulois. 57 b
Reims cité, quand & par qui edifiee. 57 b
Republique & ſes parties, ſemblable au corps de l'animant & par qui les Republiques doibuẽt eſtre gouuernees. 13 17 a
Republique bien gouuernee par gẽs doctes. 64 a
Reuerence deuë aux ſacrificateurs. 48 a
Reuerẽce des diſciples de Pythagoras enuers leur maiſtre. 76 a
Rhea femme de Chã. 33 b
Rhodes, appellee, Ophiuſſa. 24 b
Richeſſes de Gerion. 27 b
Riphat fils de Iaphet. 3 b
Robre, & moyen de le cueillir. 45 a
Roma, interpreté Vaillãt. 50 b
Romains contre Mithridates Roy de Pont. 83 b
Romanbrabant. 49 b
Romãd en Daulphiné, de qui edifiee. 49 & 50
Romand langage ou parler nouueau. 49 b
Rouen baſty par Magus & à ce dite Maga. 12 b
Romus 17. Roy des Gaulois. 48 b
Rue Canine à Othũ. 59 a
Ruiſſeaux d'argẽt en Gaule. 25 b
Ruſe de Satan pour eſtablir la faulſe religiõ. 34 a
Roy premier, comment creé. 4 b
Roy d'Aquitaine enſeuely auec ſes ſeruiteurs. 105 a
Roy de France conte du Vequecin. 42 b
Roys de Perſe, ſçauans en Magie. 9 a
Roys des Cimbres. 67 & 68 b
Roys d'Auuergne. 78 b
Royaumes erigez en l'Europe par qui premierement habitez. 7 b
Royaume d'Athenes, quand commença. 43 b
Ryez, Ville de Prouence. 54 b

SAcrifice en la loy Chre ſtienne pourquoy or donné. 36 a
Sacrifices pour cueillir le Guy de Cheſne. 45 a
Sacrifices offerts deuãt & apres la bataille. 5
Sacrifices d'Hommes. 53 a
Sacrifice fait au tonnerre. 42 a
Samole de grande vertu. 46 a
Samothes premier Roy Gaulois, dõne loix aux Gaulois & regna ſept vingts quĩze ans. 7. 10 b
Samogithiens adorent le feu. 41 a
Sarron troiſieſme Roy de Gaule. 14 b
Sarron fondateur des Colleges. 68 a
Sarronides craignoiẽt que le Ciel ne tombaſt. 75 a
Sarronides, docteurs des Gaulois. 66 a
Sarronides fort reuerez. 69 a
Sarronides reclus. 74 a
Sarronides eſtant Bacheliers, francs des tailles & tributs, comment ils eſtoient paſſez bacheliers, & le temps qu'ils demeuroient bacheliers. 77 a
Sarronides Philoſophes. 15 b
Sarronides bien venuz du peuple. 74 a
Saturne, nom des Chefs de famille. 4 b
Saturne, fut nommé Dis. 9 b
Sciẽce magique & ſes parties. 62 b
Seez, baſti par Magus. 13 b
Selage, herbe de grande vertu. 45 a
Seneque, pedagogue de Neron. 65 a
Seruiteurs des treſpaſſez mis au feu. 105 a
Sicamber fils de Francus. 64 b
Sicambre ville cité, où edifiee. 58 b
Sicile donnee aux Gaulois. 37 b
Sicelius Roy d'Eſpaigne. 45 b
Signification & ethimologie du mot Gaulois. 78 b

Silence obſerué eſtroictement. 58 a
Simulachres faits d'oſier. 51 a
Semyramis Royne des Aſſyriens. 13 b
Seruius Roy des Cimbres. 68 b
Soleil appellé Hercules. 32 b
Sons harmonieux, rompans la felonnie de ceux qui eſtoient au combat, entre les batailles. 78 a
Suarde Roy des Belgiens. 64 b

T.

TAciturnité de Pythagoras recommãdable 58 à des Pythagoriens. 75 a
Tanais, fleuue de Tartarie. 6 b
Telechiſes premier habitant de Rhodes. 24 b
Tẽple de Salomon quand edifié. 65 b
Tẽple d'Apollo, à Othun. 59 a pillé par les Gaulois. 74 b
Temple de Pluton, de Cupido, d'Anubis à Othũ. 27.59.61.a
Tẽple des Cimbres à Rome. 82 b
Terouenne pillee par Obancus. 64 b
Terre dite Chaos, maſſe confuſe vaine, & vuyde. 15 b
Teſtes de morts ſeruãs de hanaps pour boyre. 115 a
Thales Mileſien autheur des Philoſophes appellez Ioniques. 66 a
Theophus Roy des Belgiens. 64 b
Thiois, d'où ainſi nõmez 66 b
Triomphe és nopces de Iaſius Ianigene. 43.44 b
Trophees des Cheualiers Gaulois. 107 a
Tibere extermine les Druides. 63 a
Togorina fils de Japhet. 3 b
Toſcane, habitee par Gomer Gaulois. 7 b
Toſcane appellee Kytim. 7 b
Toulouſe par qui edifiee. 63 b

Tour de Babylone, sa construction & destructiõ. 5 b
Tours par qui edifiee. 63 b
Trebeta euade la fureur de Semyramis, & edifie Treues. 13 b
Trespassez honorez & les funerailles y obseruees en memoire d'iceux. 115 a
S. Trophime Eueſque d'Arles. 64 a
Tubal 5. fils de Iaphet Roy d'Espaigne. 7 b
Turcs excommuniez, & pourquoy. 50 a
Tuiscon, geant, Roy d'Alemagne. 7 b
Tulles, pere de Ciceron. 39 b
Turguntius fondateur de Tongres. 61 b
Turinge, de qui ainsi nommee. 67 b
Tuscus fils d'Hercules. 36 b
Typhon Egyptien occit Iupiter. 31 b

V.

VAcies prestres Gaulois. 29 a
Vacies, presidents des sacrifices. 37 a
Vacies demouroient dans les forests. 34 a
Vacies executez par iustice. 62 a
Vacies honorez du peuple. 48 a
Valance edifiee par Romus. 50 b
Vallee des Geants en Toscane. 36 b
Vendredi, iour de la feste des Turcs. 50 a
Venise edifiee par les Gaulois. 70 b
Venitiens n'admettent aucun en leur senat, qu'il n'aye barbe grise. 86 a
Venue de Gomer Gaulois en Italie. 5 b
Vernon & Verneuil, par qui iadis habitez. 75 b
Vercingentorix Roy d'Auuergne. 78 b
Vestemens des prestres Gaulois. 41 a
Vestemens, & ornements des Cheualiers Gaulois. 106 a

Veſtemens des Eſcheuins de Ville, quels. 116 a
Veſtemens des Ruſtiques Gaulois. 117 a
Veſtemens des Cauſidiques. 86 a
Victoire des Gaulois encontre les Romains. 107 a
VVircebourg fondee par Sarron. 14
Vierges veſtales de qui ordonnees. 88 a
Virginité des filles de Scedaſe. 60 a
Virgobretus dit Maire ou Eſcheuin de ville. 116 a
Vin deffendu aux femmes Romaines 94 a
Viterbe, cité capitale de Toſcane. 37 b
Vniuerſitez, dites Eſtudes quand fondees, par qui & où eſtoient anciennement. 14.15.52 b
Vſage de la Harpe au milieu des batailles. 78 a
Vſage de l'excommunication en pluſieurs loix. 50 a
Vſage premier de ſemer le froment. 33 b
Vſures en abomination entre les Gaulois. 119 a

X.

XEnophon, pedagogue de Cyrus. 66 a
Xerxes donna cinq villes par liberalité, à Themiſtocles. 68 a

Y.

YMages trouuees à Viterbe. 44 b
Ypitis Cibeles. 43 b

Z.

ZAncishuictieſme Roy des Aſſyriens. 14 b
Zoroaſte grand deuineur. 92 a
Gaulois enfouy tout viuant auec ſa femme. 76 b
Carthuniens, deuineurs. 10 a

FIN.

L'ESTAT ET REPVBLIQVE DES DRVIDES, GOVVERNEVRS de la France, depuis le deluge vniuerſel iuſqu'à la venue de Ieſus Chriſt en ce monde.

Des trois Eſtats principaux membres de la Republique Gauloiſe. Chap. I.

PVIS que la Republique eſt ſéblable au corps de l'animant, duquel nul membre ſert à luy ſeul, ains l'œil, les pieds, les mains & autres membres, quaſi comme par aduis deliberé, iaçoit que pluſtoſt ce aduiéne par ſociale affection, qu'on les voye ſ'entr'aider en leurs fonctions: la main touchét le front do-

lent, l'œil œillade le pied ou main malade, le pied cloche & ceſſe d'aller pour conſeruer & garder la ſanté de tout le corps, & eſtant bien diſpoſé ſe portant gaillard, auſsi font tous les membres en tout: & ſe portant mal, il eſt impoſsible que ſes parties ne ſe deſrogẽt & deſbauchent: Mieux ne pourroit on definir la Repub. que de dire n'eſtre autre choſe qu'vn amas & aſſemblee d'hommes munis de droit, & recueillis de pluſieurs menages meſlez enſemble pour bien & heureuſemẽt viure. En laquelle definition, quand ie dis vn amas d'hommes, n'entends comprendre les Pyrates ny voleurs, auec leſquels on ne doit auoir aucun commerce ny alliãce, comme il a eſté gardé en toutes republiques bien ordonnees: mais n'entends dire par l'amas d'hom-

mes, les familles munies de droit auec ſouueraineté, & ce qui eſt cõmun en vne republique, pour bien & heureuſement viure, c'eſt a dire en bonne amitié ſelon l'intention de ceux qui ont à maintenir republiques. Ariſtote & Ciceron racontent & dit, Quel heur & felicité plus grande pourroit on auoir en ce monde, que de viure ſocialemẽt en bonne amitié & tranquilité. Si vne bouchee de pain & vn verre d'eau prins auec allegreſſe de cœur, vaut mieux que l'apaſt des viandes delicates prinſes auec pleurs & doleances, on dira quant & quant que la republique combien qu'affligee de pauureté, delaiſſee des plus grands, & comblee de pluſieurs calamitez ne demeritera le nom de vraye republique, ſi elle eſt vnie par charité. Heureuſe diray en- *Similitude.*

cores, eſt la repuqlique laquelle ſe gouuerne heureuſement, & ce en trois ſortes & manieres, à ſçauoir quand deuant toutes choſes on recongnoiſt purement & chaſtemẽt le vray Dieu immortel en bonne & vraye religion, puis en adminiſtrant loyallement iuſtice ſans acception de perſonnes, & deffendant ceux qui ſont vnis en telle ciuile ſocieté, & reciproquement l'vn & l'autre pour le commuu, ſ'éployant à l'inſtructiõ des choſes qui appartiennent tant au droit diuin que ciuil, de peur que par ignorance on ne s'aliene du iuſte ny du droit: leſquelles trois parties ſont tant neceſſaires à la republique que ſans icelles elle ne peut perſiſter en ſon entier, puis qu'ainſi eſt que le ſalut total & dignité de republique bien policee conſiſte et giſt en l'honne-

ſteté des meurs, en la ſeuereté des iugemens, & en l'art militaire, pour adminiſtrer conſeruer & deffendre la choſe publique. Ceſte triple maniere ſe troue en toutes les trois ſortes de republique, ſoit Monarchie, Ariſtocratie ou Democratie, n'eſtoit que la tyrannie ſe couuriſt du manteau de Monarchie, l'Ariſtocratie de factions, & la Democratie de ſeditions: car ſi ainſi aduient, n'y a nerithme, ne raiſon, ny droit obſerué, ains tout va cen deſſus deſſus, & en confuſion. Les deux premieres formes de republique, à ſçauoir Monarchie & Ariſtocratie, ont eſté tenues en ce pays de France, depuis le deluge, iuſques en l'an ſeizieſme de l'aage de Ieſus-Chriſt, & autant dextrement, ſelon leur façon obſeruees, que cependant que les Gau-

lois n'ont en rien demaré du droit d'obeiſſance, La Gaule ſ'eſt tãt bien portee que rien plus, voire qu'on y venoit de toutes parts pour y apprendre le droit de bien regir vne populace: mais quãd chacun à voulu faire à ſa teſte, les grands faire plus de cas de leurs grandeurs qu'il n'appartenoit, & que chaſque nation ſ'eſt voulu tenir a part, ne ſe ſouciant que de ſe deffendre ſoymeſme, ſans tenir conte de ſecourir ſa circõuoiſine, Les Geneuois contre les Antumois, les Auuergnacs contre ceux de Berry, les Religieux contre les Celtes, tout tourné en factiós, les parties rebelles ont demoly le tout, & eſt tombé en decadence faute d'apuy. Les ſaincts ont prié, les iuſtes ont iugé: mais pour n'auoir eſté obeiz, faute de deffence, tout a eſté changé, meſmes mis à

neãt, à raiſon des parties qui ſe ſont eſcartees fort loing l'vne d'auec l'autre. La forme donc de republique giſant en ſa beauté, decoree de Philoſophes Iuges & Roys, accompagnez de gens-d'armes & obeys de ſubiets amiables, telle que nous trouuons auoir eſté en ce noble pays de France, ne doit eſtre reiettee, ſoit la Monarchie ou Ariſtocratie, & au lieu d'icelle introduire vne Democratie ou gouuernement populaire, ainſi que quelques outrecuidez veulent faire pour le tẽps preſent, Diſent que le Sauueur du monde grand recteur de ceſt vniuers à voulu qu'en ſon Egliſe militante y ayt vn tel gouuernemẽt que chacun y ſoit maiſtre, ſans meſme diſcretion de ſexe, & dit outre plus que c'eſt choſe trop puſillanime d'aduoüer vn homme pour regner

ſur nous, qui n'a non plus de puiſſance que luy en donnons. Ie n'entends point ſeulement parler des Anabaptiſtes, flandrins, heretiques de noſtre temps, mais auſſi de celuy qui faict courir vn liure eſcrit à la main, intitulé *Traité de la ſeruitude Chreſtienne*, auquel liure il diſſuade les ſubiets tant ſeigneurs que ſimple peuple n'obeir à vn Roy ou à autre quelconque ſoit qui ſe voudroit dire eſtre ordonné gouuerneur du peuple, voulant par cela reietter les belles republiques de Monarchie & Ariſtocratie, ordonnee de Dieu le createur, & de luy approuuees, ainſi qu'il apparoiſt par le gouuernement de ſon peuple iudaïque, gouuerné de toutes les deux, l'vne apres l'autre: l'Ariſtocratie eut lieu entr'eux depuis Moyſe iuſques au Roy Saül le premier Roy d'Iſrael,

duquel la Monarchie dura iuſques à la natiuité de noſtre Seigneur. Or pour ce que mon deſſein eſt de traiter icy de ces deux parties pratiquees en France depuis le deluge vniuerſel, iuſques en l'incarnation du fils de Dieu, ie commenceray à parler des Eſtats generaux par le moyen deſquels la choſe publique eſtoit dextrement gouuernee. La premiere forme de republique que nous appellons Monarchie, dura en ce pays de Gaule depuis Dis Samothes iuſqu'à Francus fils d'Hector Troié, lequel ayant eſpouſé la fille de Remus ſeule heritiere de Gaule, laiſſa le gouuernement du royaume aux Druides, deſquels Bauo Roy de la haulte Phrigie, venãt en ce pays, en fut le gouuerneur appellé Archidruide, c'eſt à dire le maiſtre ou principal des Druides: &

ainſi tomba la Monarchie en Ariſtocratie, qui dura iuſques a tãt que Iules Ceſar euſt conqueſté le pays. Ie ne veux pas dire que les Druides n'ayent precedé le temps de Frãcus, mais que leur puiſſance s'augmenta de beaucoup, en ce qu'eſtans ſeulement Conſeillers, receurent lors la puiſſance & charge de commander, & de faire executer leurs ordõnances par tout le pays. Et pour ne trauailler en vain labourant en equiuoque, il faut ſçauoir que le Magiſtrat & police des Druides, durant que la Gaule ſe gouuernoit par Ariſtocratie, y auoit trois ſortes & manieres de gens diſtincts de veſtemens & de maniere de viure, ſelon la charge & office qu'ils exerçoient, a ſçauoir *L'eſtat des Philoſophes, l'eſtat de iuſtice, & l'eſtat de nobleſſe*, L'vn pour rẽdre à Dieu l'hõneur qui luy eſt deu,

L'autre pour adminiſtrer iuſtice a vn chacun, le tiers pour maintenir l'vn & l'autre en ſon entier. Le premier eſtat eſtoit de diuerſes manieres de Philoſophes, aſſauoir *Sarromides Bardes Eubages & Vacies.* Le ſecond eſtat eſtoit de ceux qu'on appelloit *Cauſidiques, Iuriſconſuls ou Pragmatiques.* Le tiers eſtat conſiſtoit en *Roys, Ducs, Comtes & Cheualiers*, deffenſeurs de la republique, & gouuerneurs du cõmun peuple, faiſans pratiquer & mettre en execution les loix & ordonnances decretees par les ſuſdits: & tous en general ſont nommez Druides par Iules Ceſar en ſes commentaires, pour ce que les Philoſophes inſtituez par Druis quatrieſme Roy de Gaule, eſtoient les plus renommez, comme ſeroit le chef entre les parties du corps. En la pluralité de ces eſtats, la Republique n'a

point esté souillee, ains plustost decoree par la pluralité des officiers: car si c'est l'honneur d'vn grād seigneur d'auoir plusieurs seruiteurs à sa suitte vestus de diuersité d'habits & de diuerses couleurs, c'est aussi chose seāte & belle à veoir quād en vne republique y a beaucoup d'offices & d'officiers qui font le deuoir, cō me il se trouue auoir esté fait en nostre repub. Gauloise ou les vns se mesloient des lettres, les autres de prier Dieu, Les vns vaquoient en Poësie, les autres à l'estude de droict ciuil, ainsi qu'il sera dit cy apres, & le tout pour l'aduancement de la republique, ou chacun se doit virilement employer selon son pouuoir, & se garder soigneusement du vice d'oysiueté.

Dès Philosophes Eubages & de leur maniere de viure.

CHAP. II.

POVR exagerer de plus pres & plus exactement ce que remarque frere Iean Annius de Viterbe en la vie de noſtre quatrieſme Roy de Gaule, nómé Dryis où Druys, duquel les Philoſophes gouuerneurs du pays prindrent leur denomination, il ne ſera hors de propos ſi i'eſclarcis encores ce mot de Druydes, attendu que ce nom conuient aſſez proprement à ceux que nous appelons Eubages, leſquels par ſubtils moyens deuinoient des choſes paſſees, preſentes & aduenir, ſelon qu'eſcrit *Ammian Marcellin en ſon quinzieſme liure* diſant *Eubages ſcrutantes ſumma & ſublima naturæ pandere conabantur.* Les Eubages, dit Marcellin, auec grande diligence & recerche prenoient peine d'en-

Beroſius.

Aminianus Marcellinus.

D.Siculus. tendre & manifester à veuë d'œil les secrets de nature. Diodore Sicilien en son sixiesme liure declare plus amplement & au lõg le moyẽ de la recerche, disant ainsi: *Vtuntur insuper (Galli) diuinatoribus, qui apud eos cum auguriis & sacrificijs futura prædicunt, plurimi existimantur, omni eis obtemperante plebe. Cum vero de rebus magnis consulunt, mirabilem incredibilémque seruant consuetudinem. Iugulant enim hominem ense, quod decidente, tum ex casu, tum ex membrorum laceratione, tum etiam ex sanguinis fluxu, ex quadam antiqua rerum obseruatione, norunt futura.* Les Gaulois (dit Diodore) vsent de deuineurs, qui sont bien venus entr'eux, & en font grand cas, obeiz de tout le peuple, par ce que par augures & sacrifices ils presagẽt les choses futures. Or quand ils veulent s'enquerir & sçauoir quelque chose d'importance, ils gardent ceste admirable & incroyable coustume, à sçauoir qu'en

Cicero.

coupant la gorge à vn homme ils prennẽt garde de pres de quel coſté il tombe en terre, ſur quelle partie ou membre de ſon corps il cheoit en bas, & combien de ſang ou de quelle couleur il eſpand, combien de clameur il faict auant que mourir, *Dit Strabo au quatrieſme liure de ſa Geographie:* en eſpiant telles choſes, par ancienne practique ils prediſent les choſes futures. Qui recercheroit de bien pres l'eſtat & condition de ces Eubages, on y trouueroit encores cinq autres ſectes diſtinguees par diuers offices, ainſi que iadis entre les Caldeens ſe trouuerent aſſemblez pluſieurs hommes d'eminente literature, profeſſeurs quaſi de meſme profeſſion ſcientifique, deſquels en partie faict mention le Prophete Daniel au deuxieſme & quatrieſme chapitres de ſa prophetie, & ſont

Strabo.

Daniel.

Rabins. recueillis en cinq ſectes par les Docteurs Rabins, ſelon leſquels nous

Albohali. les pouuons nommer en phraſe Françoiſe tranſlatee d'Hebrieu, *Coſquedins, Aſaphins, Cartuuiens, Mechaquins & Gagedins.* Coſquedins ſont les Mathematiciens, Aſtrologues & Genethliaques, qui par l'aſpect des aſtres en leurs Horoſcopes cherchoient la natiuité de l'enfant, cõſiderans l'an, le iour & l'heure auec la plus prochaine minutte d'apres midy, en calculant auſſi le mouuement de la Lune & du Soleil & des autres planettes ſondoient les iugemẽs aſtronomiques, & prediſoient par icelles conſiderations l'entendement & mœurs de l'enfant, des richeſſes ou pauuretez de ſa mort, de ſes voyages par terre & par eau, de ſa conſtance en religion, de l'actió & profeſſion, des dignitez & offices & honneurs,

des

des cõpagnies & amys, des proces & ennemis, des perils & dãgers qu'enduroit celuy duquel ils cerchoient ainsi auec grãde speculatiõ la natiuité. Asaphins, sont ceux que no⁹ appellõs Mages, du nõbre desquels furẽt Zoroaste, & Balaã, duquel est faicte mẽtion au liu. des nõbres, chap. vingt & deux. Le docteur S. Hieroſme en ses commentaires sur Daniel au nombre au cathalogue de ceux cy, les troys Roys qui vindrent du pays Oriental en Hierusalem pour y adorer Iesus-Christ sauueur de tout le monde. Textor en son officine recueilt qu'il n'estoit permis aux Perses d'eslire aucun prince tãt grand qu'il fust, pour leur Roy, s'il n'estoit profondement imbué en la science de Magie, afin qu'ils peussent sçauoir, par le cours des astres, les fortunes ou infortunes du royau-

Lib. numeri.

Hierony.

Textor.

me, & qu'il y peuſt pouruoir de bonne heure. Les Carthumiēs, ſont ceux que nous appelons enchāteurs & harioles, leſquels en proferant quelques paroles ou par certains caracteres, font tranſmuer la veuë de ceux qui les contemplent faire & les regardent. Du nombre de ceux cy furent iadis Iannes & Mambres du temps de Moyſe, Symon le Magicien & Elymas, deſquels faict mention Sainct Luc aux Actes des Apoſtres. Les Mechaquins ſont ceux qui deuinēt par le regard des beſtes offertes en ſacrifice, par la couleur du ſang des beſtes, & par les oſſemens des morts. Les Gagedins augures ou Aruſpices, dit Sainct Hieroſme, ſont ceux qui regardent les entrailles des animaux, afin de ſçauoir les choſes à aduenir, ou iugent par le vol des oyſeaux les fortunes

S. Lucas.

& infortunes. De ceux-cy parle Ciceron au liure de diuination, Ie ne doute en rien qui n'y euſt en noſtre pays de Gaule autant de ſectes de deuineurs, comprins en general ſoubs ce nom d'Eubages, conſideré que tous ceux qui ont parlé des Gauloys ont touſiours eu ce mot en la bouche, ou au bout de leur plume en leurs eſcripts: *Religioſiſſimi fuerunt Galli præ ceteris nationibus.* Les Gauloys furent iadis plus religieux que toutes les autres nations. Ce qui s'entend en partie de la pluralité des hõmes adonnez aux ſciẽces qu'on eſtimoit diuines. Pour tout cecy, encores ne peut-on recueillir en bonne conſequence que ces Eubages meritent le nom de Druides, ſi on ne donne autres raiſons, puis qu'ainſi eſt que les ſuſdites offices ſe trouuẽt auoir eſté pratiquez en l'officine *Cicerõ.*

pes plus grands de ce monde, les officiers desquels n'ont esté appellez Druides. Pour donc entẽdre ce mot, Druide, & comme tres-bien il conuient aux Eubages, il faut noter que non long temps apres le deluge Dis Samothes premier Roy des Gaules erigea de son temps vn college de Philosophes, qu'il imbua luy mesme de sciẽces diuines & humaines, lesquels bientost apres changerent leur nom general, du temps de Magus deuxiesme Roy des Gaules : car estans appelez premierement *Samothes*, ils si nommerent *Mages*. A Magus succeda au royaume son fils Sarron, en l'honneur duquel les Mages Samothees, se nommerent *Sarronides* a Sarrõ succeda Dryis, ou du Druis tẽps duquel les Philosophes furent nõmez *Druides* en general, iaçoit que les Samothees & Sàrronides fussent

entr'eux distincts d'habits & de fonctions d'offices d'auec les Druides: car par succession de temps le nombre des Philosophes croissant & augmentãt de beaucoup selõ l'augmentation du monde, les offices aussi par bon aduis & meure deliberation furent distinctes & diuisees l'vne d'auec l'autre: L'estat sacerdotal demoura aux *Vacies*. L'office de deuiner aux *Eubages*, La charge d'enseigner & instruire la ieunesse fut laissee aux *Sarronides*, L'estat de iudicature aux Causidiques, & l'office de chanter en Poësie resta aux *Bardes*, & tous en commun sont appellez Druides par Iules Cesar en ses commẽtaires. Ceux qui ont parlé de ces Druides cy deuãt, ont traité la matiere tant confusément & pesle mesle qu'on ne peut en lisant leurs escripts discerner des charges

& offices de chaſque ſecte, ſi on n'vſe de ceſte diuiſion, à ſçauoir de deuineurs qui tenoient leur rang comme euſſent faict les Prophetes en la vraye religion: les Sarronides tenoient le ſiege des docteurs: les Vacies ſeruoient de Sacrificateurs: Les Bardes ſeruoient de Poetes, harangueurs & chantres meneſtriers: Les Cauſidiques decidoient des differéts du peuple: Les Roys, Cheualiers, Ducs & autres nobles ſeruoiét de faire executer ce qui eſtoit ordonné tãt de l'vn que de l'autre. Et iaçoit que les Roys euſſent pleine domination & liberté ſur leurs ſubiets, ſi eſt-ce neantmoins qu'ils ne faiſoient & n'entreprenoiét rien d'importance que premierement n'euſſent demandé conſeil tant aux preſtres Vacies qu'aux deuineurs Eubages & Sarrons, Cauſidiques,

& quelquefois aux Bardes harangueurs: & à bon droit ils cõſultoiẽt & deliberoiẽt de leurs affaires auec gens de qualité & de marque: car la populace, monſtre de pluſieurs teſtes, eſt pluſtoſt conduite & menee par le conſeil que par force. Ce que conſiderant Lycurge qui donna les loix aux Lacedemoniens (dit Plutarque) ordonna que vingt huit anciẽs fuſſent touſiours aupres des Princes, par le conſeil deſquels ils ſe gouuernaſſent en leurs entrepriſes. Les Atheniens admettoient touſiours en leurs conſeils leurs preſtres deuineurs qu'ils appelloiẽt Mautes, pour ſçauoir leur aduis ſur leurs deſſeins. Romule fondateur de Rome voulut auoir vne aſſemblee de barbes griſes pour ſe concilier du bon regime qu'il conuiendroit maintenir ſa monarchie: & *Plutarqu.*

apres luy Auguſte Ceſar ne conceda à tous indifferemment de parler du droit, ains ſeulement à ceux qui auoient le bruit commun d'eſtre doctes & ſçauans & de bonne reputation entre les hommes. Et auoit ledit Auguſte, ſelon que refere Alexandre d'Alexandro, ſi grãde reuetence enuers les Senateurs qu'eſtãt aſſis au lict de ſa Maieſté imperiale careſſoit nommément iceux en ſon entree: & quand auſſi il s'en vouloit aller, il leur diſoit à Dieu l'vn apres l'autre. Non moindre reuerence portoit à ſes conſeillers, l'Empereur Claude quãd il eſtoit auec eux: car quand on traitoit au Senat de quelque matiere d'importãce, ſans faire ſemblant de rien, ſe mettoit au ſelles baſſes des gouuerneurs de la populace, voulant donner à entendre par cela qu'il ne deſiroit regir

Alex. ab Alexãd.

ceux

ceux de ſa monarchie par ſa ſeule fantaſie & conſeil priué, mais par l'aduis deliberé de pluſieurs exercez & rompus és affaires de la choſe publique, & principalement par les anciens, ſçachant que le conſeil des ieunes eſt doutable, faute d'experiéce, dit Ariſtote au premier des Ethniques, ainſi qu'on pourroit adreſſer au conſeil de Roboam ou les ieunes commanderent & les anciés refuſez & mis hors de cour. Plutarque à faict vn liure, par lequel il pourſuit la reſponce qu'il fait à ſa queſtion, ſcauoir eſt ſ'il eſt bon de donner charge à vn homme ancié, le faict de la republique? Il prouue par pluſieurs raiſons qu'ainſi doit eſtre faict: toutes-fois ſans s'areſter aux eſtrangers de religion, nous auons vn exemple du bon vieillart Tobie, lequel eſtant au lict de la

Ariſtote.

Plutarq.

mort bien aduiſé & de ſain entendement diſoit à ſon fils qu'en ſes affaires il requiſt le conſeil des hommes ſages & prudents. Tob. 4. Or puis qu'au cathalogue des ſacrificateurs, deuineurs, Sarronides & Cauſidiques, on n'admettoit aucun qui ne fuſt reputé homme prudent & ſage, il faut donner loüange aux Roys de Gaule primitifs pour auoir admis à leurs conſeils leurs Philoſophes Druides afin de deliberer auec eux des affaires de la police. Defaillant la monarchie Gauloyſe en Francus fils d'Hector de Troye, ſucceda en Ariſtocratie l'eſtat en laquelle gouuernerent les ſix eſtats cy deſſus nommez, iuſques au tẽps de Iules Ceſar qui diſſipa ces Eubages, par ce que pour deuiner & declarer les choſes futures fendoient vn homme en deux parties tout vi-

Tobie.

Iul. Ceſar

uant, au trauers du corps iuſques en bas, ou luy coupoiēt la gorge pour voir la ſubſtance, quantité & qualité du ſang, afin de là deſſus iuger des aduentures. Non ſans cauſe Iules Ceſar extirpa ces Eubages pour ainſi vainement & à peu de reputatiō eſpandre le ſang humain, toutes-fois plus inhumain ſe trouue auoir eſté Herophile qui fit fendre plus de ſept cens hommes pour par ſa cruauté meſchante ſçauoir & apprendre les ſecrets de nature: car ce que ceux cy faiſoient par la neceſſité de leurs ſciences, l'autre le faiſoit par ſon plaiſir particulier, dit Tertulian au liure de l'ame. Des Eubages Gauloys s'entend ce que Iules Ceſar dit au ſixieſme de ſes cōmentaires, & apres luy pluſieurs eſcripuains ont bien remarqué ce faict, à ſçauoir que le dernier venu *Tertulian*

à l'aſſéblee, eſtoit tué & mis à mort: & penſent les Autheurs que iamais Tygre en Hircanie, ny Louue en Craton, ny Lyonneſſe en Marmarique, ny Ourſe en Mytie ne les paſſaſt en cruauté, en faiſant telles choſes, ce qui n'eſt pas à conſiderer, veu le complot dequoy ils vouloiẽt cheuir, de ne laiſſer cropir par niaiſerie les truands & nonchalants: car quand il eſtoit queſtion de ſçauoir pour le faict de la republique quelque choſe à aduenir, & qu'on auoit recours à eux pour le ſçauoir, par le ſuperintendant de la Secte eſtoit mandé, de toutes parts ou ils ſeiournoyent en forme de buletins que chacun d'eux ſe trouuaſt au lieu qui leur determinoit, afin de rendre bõne reſponce ſans fourbe ny falace de ce qu'on requeroit d'eux, ſur pei-

ne de perdre la vie. Quand tous dóc estoyent assemblez pour deuiner, on prenoit le dernier venu en la cópagnie iaçoit que bien ou malentalenté, & estoit puny de mort pour à sa negligẽce & paresse, & seruoit à tous d'anatomie, ce qui enseignoit les autres d'estre plus diligens de ce trouuer aux affaires de la republique, que d'estre ahurtez à leur profit particulier. Et ce que les Eubages mettoient à mort leur semblable, nul tant inhumain qu'il soit, les collaudera mais de ce qu'ils ont eu en horreur la tardiueté & lascheté, ils ne sont à mespriser, comme semblables en ce cas aux Romains, dit Plutarque auec Aule Gelle liure iiij lesquels baniſſerent puis apres & chasserent hors du senat celuy qu'ils voyoient beer ou bailler la bouche

en plain Senat, disant que par telle oscitation on mõstroit signe de lacheté es affaires de la chose publique, ou chacun, disoient ils, se doit monstrer homme & diligent, en postposant le biẽ particulier au public: ce que par exemple monstra le premier cõsul Romain Iunius Brutus qui ayma mieux que de ses deux fils conspirateurs contre la republique Romaine fussent mis à mort que de faire exception des loix par lesquelles la chose publique est cõseruee & entretenue. Ie laisseray arriere Theseus, Epaminondas, Aratus Sicionien, Trasibulus, Diothus, Terence Varrõ, Themistocles, Phorion, Marcus Brutius, Codrus Athenien, Scipion, Camille & plusieurs qui ont proposé le bien de la Republique à leur bien particulier

iuſques à endurer la mort, ainſi qu'on pourroit encores emplifier de Dauid qui abandóna ſa vie pour le ſalut de ſon pays, meſme de Ieſus-Chriſt qui eſt mort pour tout le monde, & les Apoſtres pour la deffence de noſtre religion. Ces Eubages donc pour monſtrer qu'il faloit vitemẽt s'expedier de ſon affaire particuliere pour s'aſſembler au lieu determiné, pour là decider des affaires de la choſe publique, ilsmettoyẽt à mort le dernier venu, ayãt apprins ceſte forme & maniere de police ſur le regime induſtrieux des Cigongnes, leſquelles (ſelon qu'eſcriuit Pline au liu. dixieſme de ſon hiſt. naturelle chapitre 23) ſe congregent tous les ans au pays d'Aſie, dit en grec, pythonos comme, ou apres pluſieurs iargons qu'ils ſont entre elles, deſchirent par pieces la *Pline.*

derniere venue, & puis s'en võt autre part, & ne les voit on plus en ce lieu apres les ides d'Aouſt, iuſques en l'an reuolu, qu'elles font encores le ſemblable. Ie trouue toutefois vne diſſimilitude entre les Cigongnes & nos Eubages: car ce que par induſtrie faiſoyẽt les cigongnes priuãt de vie la derniere venue, c'eſtoit en punition de ſa truandie & pareſſe: mais les Eubages auec ce, ſe ſeruoyent du corps du dernier venu, pour deuiner ce que d'eux on requeroit auec inſtance, ſelõ le moyẽ deuant dit, aſçauoir qu'en eſpiant les mines de l'occis, preſageoyent ce qu'on leur demandoit. De dire le moyen comment ils ſçauoyent les bonnes ou mauuaiſes aduantures par la grande conſideration des veuës remplies de ſang coulant, & d'autres explorations ou re-

ou recherches qu'en ce corps on faiſoit, il ne m'eſt licite de le dire quand ie le pourrois exprimer ſelon l'aduis que i'en ay ouy conferer à gens d'eſtude. Et nul doibt pẽſer, que ce fuſt à eux choſe impoſſible de predire par la conſideration diligente qu'ils faiſoient en telles choſes: car on voit les animaux tenir ſouuent quelques geſtes, par leſquels on peut predire les choſes futures. Le Dauphin par ſon mouuement turbulent, predit aux nautonniers la tempeſte bien toſt future. Le Cygne par ſon chant, demonſtre ſa mort eſtre prochaine, dit Martial en ſes Epigrammes. Le coq couurant vn autre coq faute de geline, preſagie malheur, ſelon l'aduis des Aruſpices, comme recite Plutarque *in Grillo*. Meſmes i'ay veu de mon temps vn homme notable, eſpandre trois gouttes de ſang par le *Martial.*

nez, lequel ſ'eſcriant, dit vne fois à haute voix: Mon fils eſt mort, toutefois les nouuelles n'en vindrẽt point au païs, ne qu'il fuſt malade, ne mort, iuſques au lendemain. Comment pouuoit ſçauoir ceſt homme, de la mort de ſon fils, ie le laiſſe à iuger aux plus aduiſez, qui ont l'ardant & continuel deſir de recercher & cognoiſtre les choſes qui leur ſõt ſuperieures, & l'intelligence de celles qui leur ſont ſoubz miſes: tant y a qu'on me cõcedera que pluſieurs hommes de bõ eſprit, apres auoir trouué, qu'il y a quatre elemẽts & ſouuerains principes, vn chacun d'eux pourueuz de qualité, & que de la conionction d'iceux, toutes choſes procedẽt & ſ'entretiennẽt icy bas, ont appliqué tout ce ſçauoir à leurs commoditez & vſages, tantoſt diſcourans ſur le pur & ſimple fait des aſtres, tantoſt iceux

appliquants à la ſcience qui ſe peut recouurer de chacun d'iceux, comme la Pyromance, Æromance, Hydromance & Geomance, tantoſt auec la meſme Aſtrologie, accoſtant de plus pres eux meſmes, & philoſophans ſur la contexture, traicts & lineaments de leurs mains, ou de leurs corps & viſage: dont eſt procedee la Chiromance, Metoſcopie & Phiſiognomie. Deſquelles ſciences ont eu ceſte opinion, que ſi l'effect des cauſes conſiderees & miſes en auant, a fait deffaut, ce n'eſt la coulpe de l'art, ains vn acte de la puiſſance diuine, diſpenſant les cauſes ſecondes de rendre les effets qui leur ſont attribuez, naturels & propres. Qui gardera dõc que nos Eubages Gauloys n'ayent ſçeu les choſes paſſees & futures par le regard & conſideration du microcoſme ou petit monde, qui eſt l'hõ-

me ? Ie confeſſe vrayement que telle ſcience de deuiner eſt autant vaine & menſongere, que plaine de grand abus & contrariant à noſtre religion Chreſtienne. Et à ceſte occaſion non forbanie ſeulement d'icelle, ains abominee auec grandes execrations & peines. Mais pource que l'eſtat des Eubages eſtoit tel, il faut ſupporter la miſere, en laquelle ils eſtoiẽt tombez, de ſeruir les demons au lieu de Dieu qu'ils ne cognoiſſoiẽt pas vrayement. Il ne faut loüer leur culture: mais le ſoing & grande diligence qu'ils auoient, pour entretenir leur religion pretendüe veritable. En fin, Barthelemy Chaſſeneux au catalogue de la gloire du monde, fait mention de ces Eubages qu'il appelle Druides, du nom general & cõmun à tous, dit qu'ils auoient vn certain lieu à Othun, Cité tres ancienne des

B. chaſſaneus.

Gaules, où il y auoit vn temple dedié & consacré au Dieu Pluton, & à la Deesse Proserpine, auquel lieu ils faisoient exercice de leur deuinatiõ : & est fait en maniere d'vne haute tour carree, pres la porte de la ville, appellee encores de present Genestoye, pour raison de tels genethliaques, augures ou deuineurs sur les natiuitez des hommes. Il dit encore d'auãtage qu'enuiron demy lieüe de ladite Cité, tirant vers l'Occident, ya vne haute montaigne couuerte de Chesnes qu'on appelle iusques auiourd'huy le mont Dride, ou le mont des Druides, à cause que là les Eubages Druides & autres de ce mesme nom, y faisoient leur repaire & leurs solemnitez accoustumees : mesmes il est d'opinion que les Philosophes premierement nommez Samothees, furent nommez Druides, pour raison

de l'abondãce de Chesnes, arbres cõsacrez à Iupiter, ainsi que chantent Claudian au rauissement de Proserpine, & Vergile au troisiesme des Georgiques: & de faict, Drys ou Dryos en grec, d'où procede ce mot Druide, signifie chesne: & appelle on celuy qui a charge de quelque foreſt, gruyer pour dire Druyer, cõbien que quelque fois le mot de chesne se prenne pour toutes sortes d'arbres, ainsi que dit Vergile au premier des Georgiques, quand il parle des nymphes foreſtieres nõmees Dryades, & Plutarque aux queſtiõs Romaines, queſtion 92. donnant raison pourquoy on donnoit pluſtoſt vne couronne de chesne que d'vn autre arbre à celuy qui auoit sauué la vie à vn citoyẽ Romain eſtant en guerre, il respond que ce n'eſtoit pas seulemẽt, pour ce q̃ ceſt arbre eſt consacré à Iupiter ou

Claudiã.

Virgile.

Iuno, mais auſſi pour eſtre le premier entre les arbres. Ces Eubages dõc ne ſont point appellez ſeulement Druides, pour faire leur ſeiour ſoubs les cheſnes, mais auſſi pour auoir eu en la republique quelque preeminẽce, cõme le cheſne a par deſſus les autres arbres. Si par iuſtice diſtributiue de laquelle pour reiglement on doit vſer en vne republique, plus d'hõneur eſt deu à ceux qui y font plus de profit, ceux cy deuoient rẽporter le nom de Druide, cõme du nombre des principaux. Les Prophetes en la vraye religion à cauſe de leurs Propheties, eſtoient reuerez & cheriz du peuple & de faict & de nom: en cas pareil, ces Eubages meritoient bien le nom d'honneur, pour annoncer les bonnes & mauuaiſes aduantures du peuple. Ce que ie ne doute n'auoir eſté faict en la Gaule, comme

il eſt vray que la natiõ eſt beaucoup plus reuerente, courtoiſie & gratieuſe, que toute autre. La Iudaïque a chaſſé quelquefois ſes Prophetes, pour ne luy predire choſes qui luy fuſſent agreables. La Romaine meſme a forbanny ſes Genethliaques Medecins, ſans doute, pour ce qu'ils ſe ſeruoient en leur art, des hõmes de leur nation: mais ceux cy, n'ont eſté repoulſez, ains pluſtoſt careſſez, de ne faire tort qu'à eux meſmes, quand ils faiſoient le chef d'œuure de leur meſtier. La religion Chreſtiẽne n'admet plus tels Eubages Mathematiciens, ains les condamne en leurs ſciences vaines & de nul pris, remplies de ſuperſtitions & fraudes diaboliques, voire & fut Gyges auec ſon anneau d'or, ſe rendãt inuiſible, duquel fait mention Ciceron, apres Platon, au troiſieſme liure des offices. Tou-

tefois eu eſgard à leur façon de faire, ne doiuent eſtre priuez d'honneur, ny de grade en la Republique Gauloyſe, de laquelle ils eſtoient les premiers reſpectez.

Des Vacies Druides, ſacrificateurs & Preſtres des Gauloys.
Chapitre 3.

AVEC ceux que le docte Ammian a appellez Eubages, Philoſophes naturelsou deuins, on peut encor' annombrer les Vacies, deſquels amplement ont fait mention Strabo au liure quatrieſme de ſa Geographie, & Françoys Patrice en ſon traité de Republique, Sabellic en ſes Croniques: car pour leur eſtat ils meritent bien d'eſtre appellez Druides, comme les autres, puis que les pre-

A. Marcellin.

F. patrice.

A. Sabellic.

miers dits Eubages & autres de tel qualibre qu'ils fuſſent, ne ſe peuſſent paſſer d'eux. Pour deuiner, on auoit recours à Dieu, dit Valere Maxime aux geſtes des Romains, liure premier, parlãt des Aruſpices: ou autremẽt les augures ne fuſſent onques venuz à la cognoiſſance de leurs entreprinſes. Comment eut il eſté poſſible, d'auoir l'intelligence des douze Vautours, qu'auoit veuz Romulus (comme dit Varron) leſquels donnoiẽt ſigne que la ville de Rome deuoit durer douze cens ans, ce qui eſt aduenu du temps de Totilas, dit Carion, ſ'il n'y eut eu quelque eſprit plus qu'humain qui eut reuelé la viſiõ? i'en pourois dire autãt des ſignes pronoſtics, qu'on veit apparoiſtre dés la ieuneſſe de Hiero tiran de Sicile, lequel, dit Iuſtin liure vingtquatrieſme de ſes hiſtoires, iouant au ieu de hazar auec

V. Maxime.

M.T. Varro.

I. Carion.

Iuſtin. hiſt.

les petits enfans ſes compagnons, apperceurẽt vn loup qui print la table, ſur laquelle il ioüoit & l'ẽporta. Luy meſme eſtant en ſes premieres armes dans le camp, & deuant tout le monde qui là eſtoit, vindrent ſ'agiſter vn aigle ſur ſon bouclier, & vne chauue ſouris ſur ſa hache d'armes, de ce faict il fallut conſulter les deuins leſquels predirent le cõſeil prouide, la prompte main, & le regne futur dudit Hiero victorieux. Ioſeph le Patriarche, fils de Iacob, Daniel & les autres Prophetes d'entre le peuple des Hebrieux, ſe recommandoient treſ-ſoigneuſement à leur Dieu d'Iſraël, pour auoir l'intelligence de leurs viſions, ou autrement n'en fuſſent iamais venuz à chef. Nous trouuons bien que quelques perſonnages de noſtre temps ont donné l'intelligence & declaration de

quelques ſignes aduenus : mais poſſible qu'il eſt autrement qu'ils n'ont dit, ou bien qu'ils ont publié leur conceptiõ, apres l'effect aduenu. Carion verite qu'enuiron l'an, 1532. le dixieſme iour d'Aouſt, le ieune Marquis de Brandebourg, leuãt les compagnies du païs bas de Hõgrie, pour l'Empereur Charles quint, les petits poulets encore ſans plumes, & qui n'eſtoiẽt q̃ de deux iours eſclos, tout le long du iour & de la nuit ne ceſſerent de châter à claire voix. Et pource que la choſe eſt outre la couſtume, ſemble que cela fut fait diuinement, & le reputoit on à bon ſigne. George Sabin en a fait la deſcription en vers latins traduits en Françoys, ainſi qu'il ſenſuit.

Carion.

G. Sabin.

Quand Ioachin Marquis tres-bien inſtruit aux armes,

En païs fit marcher ſes pietons & genſ-
darmes,
Pour rencontrer le camp de Ceſar en ſa
voye,
Qui au nom de Ieſus les maudits Turcs
guerroye
Lors les petits poulets ſans plume, qui n'a-
uoient
Pas encores deux iours, à claire voix chan-
toient.
Ce ſigne deſignoit fortunee aduanture,
Du triõphant hõneur, & victoire future,
Lors que les Thebanoys vainquirent les
Spartains,
Et les champs de Leuctra, furent de leur
ſang taints:
Les oyſeaux du Dieu Mars, les Coqs qui
n'ont vains cœurs,
Par leurs chants prediſoient la victoire
aux vainqueurs.

Sabin deuina de la victoire de l'Empereur future contre les Turcs, par le

chant des petits poulets, mais c'eſtoit pour le ſemblable aduenu, du temps que les Thebains deſconfirent les Lacedemoniens, & de long temps preſagé par les Augures d'Epaminondas, leſquels tant par art que par prieres & oraiſons auoient cherché la reuelation des preſages. Et pource que nos Vacies Gauloys auoient la charge de prier Dieu, il ne faut douter que les Eubages, pour deuiner n'euſſent recours à eux. Pour apprendre pareillement quelque ſcience, & l'enſeigner par apres, il eſtoit beſoin de ſupplier Dieu qui eſt l'autheur de ſcience, & qui deſlie le filet de la langue des petits enfans pour les faire parler. Pour decider des affaires de la Republique, il eſtoit requis d'inuoquer le nom de Dieu, lequel obmis, les affaires ne ſe peuuent bien porter, ainſi que monſtrent

par effect meſmes les Ethniques qui n'ont rien entrepris ſans l'inuocation diuine. Auſſi dit Iuſtinian en ſes loix Romaines, que toutes choſes ſe comportent aſſez bien quand le commencement eſt plaiſant & aggreable à Dieu. En outre pour auoir victoire en vne bataille dreſſee contre ſes ennemys, il eſtoit raiſonnable d'auoir recours à Dieu, & luy rendre graces apres les victoires: ce qui ne ſe pouuoit faire en bon ordre de Republique, ſans auoir gens deſtinez à ceſt effect. En la Republique done des Gauloys y auoit gens deleguez & ordonnez pour l'exercice de tel office de mediateur entre Dieu & les hõmes, à ſçauoir pour deuiner, iuger, apprendre & enſeigner, batailler, & autres œuures, deſquelles l'exercice ne ſe peut auoir, ſans l'aide ſpecial de celuy qui tient la bride à nature, & *Iuſtinia.*

modere les actions humaines. Ces mediateurs, auſquels on auoit recours pour faire prier Dieu, à fin d'auoir bonne iſſüe des affaires vrgentes & imminentes, eſtoient nommez Vacies, & les appelle ainſi Iules Ceſar, quand il traite des Druides, aſſez confuſément neantmoins, & ſans aucun ordre, n'attribuant à chaſque ſecte ce que luy appartenoit en particulier: ce que ie ſuppleray icy, & tireray de ſon texte, ce qui n'implique de contradiction, & le mettray au net ſans confuſion, à fin que d'oreſnauant on ne ſ'arreſte plus au chaos d'offices qu'il a attribué à nos Druides, quaſi comme ſ'ils ſe fuſſent meſlez de tous meſtiers. En ce fait toutefois ie ne veux pas blaſmer les eſcrits dudit Ceſar, qui ſont autant doctement digerez, que ſagement ſtilez & bien dreſſez, ſur leſquels meſme ie

m'appuye

m'appuye en partie, mais comme il eſt vray ſemblable, ſon intention principale n'eſtãt d'eſcrire l'eſtat des Druides Gaulois, ſinõ qu'en paſſant, quand il eſt venu à parler de ſes vaillantiſes, au lieu de mettre qu'il auoit rompu le bel ordre qui eſtoit entre eux & la police ordonnee, il a ſeulement remarqué ce que peſle meſle luy venoit à la fantaſie, ou bien que tout ainſi, poſſible, que la Gaule de ſon temps eſtoit ſans ordre, qu'auſſi l'a il deſcrite comme elle eſtoit. Ne voit on pas en pluſieurs regions, que chacũ ſe veut meſler des offices d'autruy ? Les ſauetiers de noſtre temps ont il pas voulu preſcher? Ie ne veux parler des femmes qui ont voulu eſtre abbeſſes, voire abbez & Eueſques, & ſe meſler de preſcher en la compagnie des hommes. Pour teſmoignage de cecy on pourroit met

tre en auant l'vne des filles de Melancton, laquelle faiſoit leçon publique du droict Ciuil. Or tout ainſi q̃ quelques païs, ſ'eſtans bien regis & gouuernez en bonne police par ſucceſſion de temps ſe deſmantelent de leur honneur, deſquels on peut faire deſcription, ainſi peut-il eſtre aduenu, comme il eſt vray, que la Gaule ſe ſoit deſmaree de ſa premiere modeloüable, pour ſ'entreueſcher l'vn eſtat auec l'autre, faute de bon accord & alliance, qui a cauſé Iules Ceſar de faire ainſi regiſtre confuz de nos Druides. Afin donc de diſtinguer les eſtats, ie prendray ce qui appartenoit aux Vacies. Il dit d'eux en langue latine: *Rebus diuinis interſunt, Sacrificia publica ac priuata procurant, Religiones interpretantur. Si quis aut priuatus aut populus eorum decreto non ſteit, ſacrificiis interdicunt. Magnoque ij*

ſunt apud eos honore. Pro victimis homines immolant, publicéque eiuſdem generis habent inſtituta ſacrificia. Deum maximè Mercurium colunt, cuius ſunt plurima ſimulachra. C'eſt à dire. Les Druides (qu'on nommoit Vacies) ſont deputez & commis au ſeruice diuin, & ſi celebrent les ſacrifices publiques pour le ſalut & profit de la choſe publique, & ſont appellez aux ſacrifices particuliers: ils ont la cognoiſſance d'opiner & iuger de leur loy. S'il ya quelqu'vn petit ou grand qui ne vueille obeir à leurs ordonnances, ils luy defendent d'eſtre preſent à leurs ſacrifices. Ils ſont tenus en grande reuerence & honneur: & offrent à leurs dieux des hõmes tout viuans, ayans pour ceſt effect pluſieurs ordonnances & conſtitutions publiques. Ils adorẽt Mercure pour leur Dieu principal. Voila

en bref l'office des Vacies, mis par cy par là aux escrits de Cesar, en ses cõmentaires. Il tesmoigne en premier lieu que les Vacies, qu'il nõme Druides, auoient la charge de l'office diuin. Sur ce poinct, considerõs vn peu l'ordre premier de la hierarchie, que les demons & malins esprits, pour fouruoier les Gauloys de la premiere voye, qu'ils auoient droictement tenuë, dés le temps du deluge de Noé, dressoient en la faulse religion, voire iusques à contrefaire les prestres, sacrificateurs, Prophetes, docteurs & iuges, à fin que sous semblant de verité, on creust que la superstition qu'ils establissoient, estoit vraye religion. Il estoit plus que raisonnable d'auoir des personnages esleuz & destinez au seruice diuin, separez de la compagnie des autres hõmes, quant à la maniere de viure & d'habits, mes

mes quant à l'habitation perſonnelle: mais non raiſonnable eſtoit, de ce qu'au lieu du vray Dieu ils adoroient & ſacrifioient aux idoles. Leur infidelité donc eſt à blaſmer, & à loüer leur police & bon ordre eſtably en la Republique, où il y auoit gens eſleuz pour le diuin ſeruice. Car ſi ainſi eſt que Dieu eternel ſ'empeſche & ſe tient mal content des forfanteries & pechez commis iournellement par les hommes, ainſi qu'enſeignẽt ceux qui ont eu quelque ſentiment de Dieu, de foy, & de løy, & que les hõmes de leur naturel ſont plus enclins & prompts à mal qu'à bien, il eſt neceſſaire qu'en propre perſonne ils ſe preſentent à ce grand Dieu, pour acquerir pardon & remiſſion de leurs offences, ou qu'ils mettent en leurs places des mediateurs, prebſtres & ſacrificateurs, qui offrent des obla-

tions, pour l'expiation de leurs iniquitez, ſans leſquels, en bonne police, leſdits ſacrifices ne ſe doiuent offrir ny preſenter au Dieu celeſte, ainſi qu'il ſe peut prouuer par les loix des Republiques payennes. Panthus fut prebſtre de Phœbus, dit Vergile au ſecond liure des Æneides, ſelon luy meſme au troiſieſme & au dixieſme, Anius, Lychas & Hemonides furent prebſtres du meſme ordre, nommez Phœbades, en tant qu'ils adoroient le Soleil dit Phœbus. Tous les idoles & idolatres ont eu leurs prebſtres, ainſi que le vray Dieu & les vrays adorateurs, comme on peut veoir par le diſcours de l'Eſcriture tant ſaincte que prophane, des ſacrificateurs de Baal, Moloch, Dagon, Diane, Neptune, Ops, Cibele, Iuno, Ceres, Pan, Veſta & Bachus auec ſes Thiades, Menades, Bac-

Virgille.

ches, Eleides, Mimalonides, Eonides, Euhyades, Baſſarides & Triaterides, Minerue, Vulcan, Mars, Iupiter, Venus, Orithie & Saturne, auec toute la militie aſtree, ont eu leurs preſtres apoſtez, pour leur honneur. En la loy de nature, Melchiſedech fut Roy & ſacrificateur. En la loy Moſaïque, Aaron & ſa poſterité ont entretenu le ſacerdoce, iuſques à tant que le pere eternel ait enuoyé ſon fils cy bas en ce monde, pour luy offrir vn ſacrifice agreable en l'arbre de la croix, duquel ſacrifice ſanglant, à fin que les Chreſtiens en fuſſent records & ſouuenãts, pour le grand biẽ qui en eſt venu au monde, ſoit la recõciliation du genre humain, ou l'ouuerture de paradis, le iour de deuant qu'il ſ'offriſt en ſacrifice propitiatoire, tant pour les viuants q̃ pour les treſpaſſez, il ordõna

vn ſacrifice en ſõ Egliſe, pour y eſtre offert ſous les eſpeces du pain & du vin : & eſleut quant & quant des ſacrificateurs à ce deſtinez, deſquels la ſucceſſion durera, ſelon ſa promeſſe, iuſques à la fin du monde. De vouloir donç dire & ſouſtenir pertinacement, que tous fuſſent propres d'effect à l'office de mediateur, tant hõmes que femmes ſans diſtinction de perſonnes, ce ſeroit choſe abſurde, & cõfondroit on l'ordre tenu en ce monde par droite reigle & iuſte balance de police, en laquelle il conuient comme en vn corps de Republique, que les vns ſe meſlent ſeulement des affaires de Dieu, & les autres policient les choſes humaines. Quand Iules Ceſar dit en ſes commentaires, que les Vacies aſſiſtẽt aux choſes diuines: *Rebus diuinis interſunt* cela ne ſentend pas ſeulement de

l'assistance personnelle, puis qu'il estoit licite à chacun d'y assister, exceptez ceux qui en estoient forclos & bannis, par la sentence d'excommunication : mais il s'entend de l'assistance magistrale, en tant qu'ils presidoient aux sacrifices, & estoient les maistres, sur le faict de la religion, quant à la doctrine & sacrifices. Ce qu'ẽ particulier a notté Cesar, disant: *Sacrificia publica ac priuata procurant, religionésque interpretantur.* Ils auoient soin des sacrifices tant publics que particuliers: & interpretoiẽt les doutes, qui pouuoient sourdre des esprits des hommes sur la doctrine de leur religion. En ces deux offices, les Druides se conformoient à la vraye religion, où Dieu ordonne que nul s'enhasarde luy offrir sacrifice, qu'au lieu qu'il a determiné, & par celuy qui est legitime appellé. Heb. 5. Et

que pour la doctrine ou doutes ſuruenans ſur la loy, on recoure à ceux qui ſont deleguez, pour en decider. Ainſi en la loy de Moyſe, y auoit gẽs eſleuz pour l'exercice des ſacrifices, à ſçauoir Aaron & ſes enfans, qui furẽt tant cheriz de Dieu, & conſeruez en leur eſtat de ſacrificature, que ceux qui ſe ſont voulu meſler d'entrepren dre ſur leur vocation, ont eſté punis tres rigoureuſement de punition exemplaire: teſmoins ceux de la ſequelle de Choré, Dathan & Abyron, la ſœur de Moyſe, & le Roy Ozias, deſquels l'Hiſtoire ſaincte fait mẽtion. Que ſi à tous indifferẽment il eſtoit licite de ſe meſler des choſes diuines, ſoit de ſe meſler d'enſeigner, de ſacrifier, de reſoudre les doutes, de confuter les erreurs entre les douteux, & d'enſeigner les ignorants, adminiſtrer les ſacremens, corriger les delin-

Zonaras.

quents,ou pour aduertir chacun des negoces appartenantes au faict de la religion & de la Republique, quel ordre,ie vous prie,y auroit il?Noſtre politique neãtmoins en ſon liure de la ſeruitude Chreſtiẽne, dit que ſi en vne compagnie de pluſieurs fideles ignorans ou moins capables,ſe troue vne dame bien parlante qui ait le caquet enfilé, & qui ſçache mieux que ſon pain manger,ſans difficulté, dit-il, elle pourra auec l'aduis de pluſieurs, tant hommes que femmes, prendre la parole, & enſeigner la multitude,ſi on la trouue la plus ſuffiſante de toute l'aſſemblee. Ie pourroys reprendre ce politique,en deux propos qu'il met en auant,& le confuterois par Sainct Pol, qu'il allegue tant ſouuent : premierement de ce qu'il dit, qu'il eſt permis à la femme d'enſeigner en l'Egliſe: Se-

condement, quand il permet à ſon miniſtre d'auoir iuſques à neuf femmes. N'eſt ce pas fait contre les decrets de la police Chreſtiéne, mis en eſtat par l'Apoſtre, qui dit, qu'il ne faut pas permettre aux femmes d'enſeigner en l'Egliſe: & que l'Eueſque doit eſtre mary d'vne ſeule femme, euitant bigamie qui ſe contracte quand pour la ſeconde fois on ſe ioint par mariage en ſecondes nop-

S. Paul. ces. Voy S. Pol en la premiere Epiſtre aux Corinthiens, chapitre quatorzieſme, & en la premiere à Timothee 3. & à Tite 1. Arriere donc police deſordonnee, & donnez le moyen que chacun ait ſon lieu, ſelon qu'exhorte

S. Hiero. S. Hierome en l'Epiſtre, qui eſt miſe ordinairement au commencement de la Bible, qui fut enuoyee à S. Paulin, en laquelle il veut que chacun ſe meſle de l'eſtat qu'il a apprins, les fa-

bres de leurs marteaux & enclumes, les medecins des corps, les Iuriſconſultes du droict, les femmes de leur fuſeau: & que les Eccleſiaſtiques ordonnent des affaires de la religion, ou autremẽt n'y aura pas ordre, ains grande confuſion de Republique. Il ne fut iamais permis aux femmes par ordonnance diuine, de ſacrifier: mais pluſtoſt de ſe reculer loin des ſacrifians: Parquoy on ne doit obiecter la police telle que celle des Amazones, ou de Semyramis & autres, leſquelles par leur puante paillardiſe ont plus fait de mal aux femmes que d'honneur. Ie laiſſe pour vne autre-fois à parler des bõnes, ſ'il ſ'en trouue quelques vnes aux hiſtoires prophanes, & diray à mon propos que la mauuaiſtié & malice des mauuaiſes, a fait perdre le gouſt aux legiſlateurs de conceder les offices de la Republi-

que aux femmes, ſelon qu'eſcrit Ciceron en ſes liures de la Republique, des loix & en autres lieux : meſmes, dit Aule Gelle, liure onzieſme, chapitre ſixieſme des nuicts Attiques, qu'il n'eſtoit permis aux femmes Romaines de iurer par le Dieu Hercules. Quand donc il eſtoit queſtiõ de ſçauoir quelque choſe qui touchaſt le faict de la religiõ en la Republique Gauloyſe tres bien policee ſelon ſa mode, on ne recouroit aux femmes, ny à tous indifferemment, mais par bonne police on auoit recours aux Druides Vacies, car comme dit Ceſar: *Rebus diuinis præerant* : ils auoient la preeminence, & iugeoient des choſes diuines. Quand à la ſcience qu'il conuenoit auoir pour reſoudre des doutes de la religiõ, il ne faut pas eſtimer qu'ils n'en fuſſent munis & garnis, tant qu'il eſtoit requis, pour

Aule Gelle.

leur eſtat, veu qu'en toutes loix on a prins garde de pres, de n'admettre des gros bediers au ſacerdoce, mais gens d'eſtoffe & ſçauans. Les prebſtres des Hebrieux ont il pas eu la clef de ſciẽce pour iuger de leur loy? Malachie 1. Les Egyptiens auoient leurs ſacrificateurs treſſçauans, commeon peut cõiecturer par le rapport qu'en fait Diogenes Laërtius en la vie de Platon, quand il parle de ſes eſtudes: Il ſe retira, dit il, auec les Prophetes & ſacrificateurs, accompagné d'Euripides, & eſtant auec eux, fut guery d'vne griefue maladie par iceux prebſtres, qui le lauerent d'eau marine, donc depuis ce temps là auoit ſouuent cette ſentence en la bouche: *Mare vniuerſa proluit homi nũ mala*: la mer guerit toutes les maladies que pourroiẽt auoir les hõmes: Si noz Vacies ſe meſloient de mede-

cine comme faiſoient les ſacrificateurs Egyptiens, on n'en peut riẽ iuger, ſinon qu'ils pouuoient en auoir la ſciẽce, ſ'ils n'en auoient l'exercice, puis qu'ils auoient le loyſir d'eſtudier, n'eſtans empeſchez aux peines de mariage : auſſi eſtoit-il plus que raiſonnable qu'eux qui auoient la charge de ſacrifier, ſ'abſtinſſẽt de mariage, viuans en perpetuelle continence. Chilon lacedemoniẽ l'vn des ſept ſages de Grece, eſtant interrogé pourquoy les marmittes, où eſtoit la chair des ſacrifices, bouilloiẽt deuãt que le ſacrificateur d'Olympia, appellé Hippocrates y eut mis le feu deſſous, conſeilla qu'il falloit que le preſtre demouraſt en perpetuelle continence, & que ſ'il auoit femme, qu'il la laiſſaſt. Ce ſage Chilon auoit opinion q̃ la chaſteté conuenoit mieux aux ſacrificateurs que le mariage, ce qui

Belle ſimilitude.

qui eſt vray ſemblable, & ſe pourroit tirer en conſequence de l'eſcriture ſaincte, pluſtoſt que de prouuer le contraire. Et iaçoit qu'entre les Hebrieux, les ſacrificateurs fuſſent conioins & enclos au mariage, non toutefois durãt leurs ſemaines, qu'ils ſeruoient à Dieu par ſacrifices. Si nos Vacies ont eſté continens, ie n'en puis rien ſçauoir au certain, non plus que de la couleur de leurs habits, toutefois puis que c'eſt choſe conforme à raiſon, on le peut dire pluſtoſt que ſouſtenir le contraire. Si de leurs veſtemens on veut diſcuter, il eſt tres difficile, car ſelon les Dieux qu'ils adoroient, & auſquels ils ſacrifioient, ils changeoient, poſſible, d'autant de veſtemens. Pour preſenter les Oblations à la deeſſe Iſis (de laquelle nous auions à Paris la repreſentation en l'Egliſe de ſainct Germain des prez

Antiquitez de Paris.

ſelon G. Corrozet és antiquitez de Paris) il falloit auoir la teſte & la barbe raſes, & en veſtemens de lin, ainſi qu'a laiſſé par eſcrit Plutarque au liure d'Iſis & Oſiris, quaſi au commencement où il traite les raiſons, pourquoy cela ſe faiſoit. Quant aux demeures & domiciles des Vacies preſtres Gaulois, Frãçois Patrice Venitien dit en ſa Republique que *Nemora incolebant*, ils faiſoient leurs demeures dedans les bois & foreſts. Le ſemblable recitẽt les Coſmographes des Samogithiens, peuples de Poloigne, à ſçauoir que pour l'adoratiõ du feu, qu'ils eſtimoiẽt eſtre diuin, ils demeuroiẽt dans les foreſts, qu'ils n'eſtimoient pas de moindre diuinité q̃ le feu, meſmes les oyſeaux & beſtes ſauuages qui là repairoiẽt, voire que par l'effect des Demons, ceux qui en prenoiẽt ſãs cõgé exprez, deuenoiẽt

François Patrice.

tout cõtrefaits pieds &mains. En ces meſmes foreſts, chacune famille auoit ſon feu & ſa maiſon, en laquelle mettoiẽt les corps de leurs parẽs treſpaſſez, pour les y bruſler, auec leurs cheuaux ſelles, & leur plus beau veſtement: & penſoiẽt fermement q̃ chaſque nuict reuinſſent ces morts pour leſquels ils poſoiẽt des ſieges & leur preparoiẽt des viãdes à mãger. Quãd ce venoit le premier iour d'octobre, on celebroit la grande feſte dans ces bois, où tout le peuple ſaſſẽbloit, & ſe metttoit chaſq̃ famille en ſa caſe, pour faire là grande chere, & ſacrifier premieremẽt au feu du tõnerre qu'ils appellẽt *Per Kumo*. Voy ceſte hiſtoire pl⁹ amplemẽt és eſcrits de Ieã de Boëme en ſon liure *de moribus gentium*. Il eſt encore à preſuppoſer que les preſtres de ce feu des foreſts auoiẽt leur habitation, non loin de leur Dieu,

& en cela ils estoient semblables à nos Druides Vacies, qui se tetiroient dans les bois pour d'autres raisons que les Samogithiens Polonois, desquelles nous toucherons cy apres, & ne diray pour ceste heure que l'opiniõ commune, sçauoir est que leurs maisons estoient basties és lieux deserts, où le peuple ne cõuenoit & ne frequentoit nullement, à fin d'estre exempts de l'inquietude mondaine, pour mieux exercer leur office sans trouble de la commune. Car dit le texte: *vita philosophabantur & contemplatione*: ils philosophoient de vie & de contemplation, en meditant les choses diuines, & bienviuant selon leur loy. En ce faict, sont à loüer, puis que ceste acte est conforme à la loy de Dieu, où les prophetes, pour vaquer à contemplation, & viure en plus grande liberté d'esprit au seruice

de Dieu, cherchoient des lieux deſerts, hermitages, monaſteres & lieux ſolitaires, ſe retirãs hors de la frequente habitatiõ des hommes, ainſi que diſcourt l'Apoſtre en l'Epiſtre aux Hebrieux, chapitre onzieſme, où il ſemble parler d'Helie & d'Heliſee & de toute la bande des Prophetes, & de ſainct Iean Baptiſte, lequel dés ſon enfance mena vie monaſtique parmy les deſerts, viuant comme vn hermite en grande auſterité de vie, teſmoin S. Luc au premier de ſon Euangile. Les Gymnoſophiſtes Indiens, deſquels la renommee eſt rendüe immortelle par les hiſtoriographes, n'auoient autres retraites ny demourances que les hautes foreſts des Indes, dequoy Tertuliã fait grande eſtime en ſon Apologetique, chapitre quarãte & deuxieſme. En diſant le ſemblable de nos Drui-

des, nous ioindrons encores qu'eux eſpars en pluſieurs lieux de la Gaule Celtique & Belgique (comme atteſte Barthelemy Chaſſeneux au catalogue de la gloire du monde, traitant de Dreux & d'Othun) tant ſolitaires eſtoient, qu'ils ne ſortoient pas ſouuent de leurs caſſines. A leur maniere de viure ſe conformerent les Romains, leſquels firent faire pres de leur ville cent petites maiſons pour heberger & loger leurs ſacrificateurs, ainſi que moy meſme ay veu le lieu eſtant au païs, & eſt dit encores de preſent, *Centum cellæ*, fait en maniere de colombier tout rond, pas plus grand que vingt cinq perches de terre: En ce lieu, diſ-ie, dedans les boys faiſoient leur demeure les Hermites Romains, durant la ſuperſtition, & ne bougeoient de là: mais nos Vacies Druides ſortoient par congé de

B. Caſſaneus.

leur ſuperieur, pour aller ſacrifier és lieux neceſſaires, & ſpecialement quand ce venoit le premier iour de l'an qu'il falloit cueillir le Guy de Cheſne en grande reuerence & honneur, ils ſortoient tous, & alloient par les païs à eux circonuoiſins, crians à haute voix, *Au guy l'an neuf*, ou, à *le guy l'an neuf*. D'eux fait mention le Poëte Ouide quãd il dit en Latin.

Ad viſcum Druydæ, Druydæ clamare ſolebant. Ouide.

Le Poëte Lucan liure premier a eſcrit d'eux les vers qui ſ'enſuyuent.

Et vos barbaricos ritus, moremque ſiniſtrum
Sacrorum, Druidæ, poſitis repetiſtis ab armis.
Solis noſſe Deos, & cœli numina vobis,
Aut ſolis neſcire datum nemora alta remotis.

Pline en ſon hiſtoire naturelle, li- Pline.

ure ſeizieſme, chapitre quarante & quatrieſme, recite au vray, le moyen comment les Vacies Druides cueilloient le Guy de Cheſne, & des longues ceremonies obſeruees en le cueillant. Les Druides, dit-il, que les Gaulois ainſi appellent leurs Philoſophes, n'ont rien plus ſacré ny en plus grande reputation, que le Guy de Cheſne, & l'arbre ſur lequel il croiſt, moyénant que ce ſoit de l'eſpece qu'on nomme *Robre*. Et pource qu'ils choſiſſent les foreſts où croiſſent tels arbres, & ne font aucun ſacrifice qu'ils n'ayét touſiours en leurs mains & és enuirons d'eux des branches dudit Robre, on peut aſſeurement cõclure, & à bon droict, ſelon l'interpretation Grecque, qu'ils peuuent & doiuét tenir le nom de Druides. Meſmes tout ce qui croiſt ſur leſdits arbres de *Cheſne* Robre, eſt eſti-

mé d'eux eſtre enuoyé du ciel, comme eſtant arbre eſleu ſpecialement de Dieu par ſus tous les autres. Or ce Guy eſt fort rare & mal ayſé à trouuer, mais eſtant trouué, on le cueille auec grande reuerence & ſolennité. Car ſur touteschoſes on prent garde q̃ ceſoit la ſixieſme lune, qui ſoit le cõmencement des moys & des ans, ſelon leur façõ de nombrer. Au ſurplus, il faut que l'arbre ſoit de creüe d'enuiron trente ans, à ſa force, & demy de ſa hauteur: & appellent ceſt arbre en leur langue maternelle, guerit tout, ou gueriſſant toutes ſortes de maladies. Le ſacrifice & les viandes fort biẽ accouſtrez & preparez ſous l'arbre, on y adiouſte encores deux Taureaux blancs, qu'on lie lors par les cornes: en apres le ſacrificateur principal veſtu d'vne aube blanche, monte ſur l'arbre, & coupe le Guy a-

uec vne ſerpe d'or,& eſt recueilly dedans vn linge blanc, ſans qu'il touche à terre : puis on ſacrifie les victimes,ſuppliant leur Dieu qu'il daigne faire profiter ſon preſent à ceux auſquels il l'a donné. Ils eſtiment que par le breuuage de ce Guy mis en poudre,ſoit oſtee la ſterilité à toutes ſortes d'animaux qui en boiuent, & eſtre auſſi vn remede ſingulier contre la poiſon & venin. Le meſme autheur Pline au vingt & quatrieſme liure, chapitre onzieſme faict encores plus ample diſcours des ſuperſtitiõs obſeruees pour leſdits Druides, quand ils recueilloient l'herbe qu'il appelle en latin, *Selago*, & vne autre dite *Samolus*. La Selage,dit-il,eſt colligee & tiree de la terre, ſans aucun ferrement,par vn qui a pour ſon veſtement vne robe blanche, en mettant cõme furtiuement ſa main dex-

tre par dedans la manche du bras ſeneſtre, nuds pieds & bien lauez, le tout apres auoir premierement ſacrifié aux dieux du pain & du vin: l'herbe eſt cueillie & gardee treſ-ſoigneuſement, dedans vne nappe neuue qui n'a point encores eſté employee au ſeruice des hommes. Les Druides Gauloys ont opinion que ceſte herbe vaut contre toutes maladies qu'on pourroit auoir, meſme que ſa fumee vaut contre la douleur des yeux. Pareillement, ils ont donné le nom à l'herbe dite Samole, qui croiſt en païs humide: & dient qu'il la conuient cueillir & arracher de la main ſeneſtre, & à corps ieun, qui en veut guerir les porcs & les bœufs, & que celuy qui l'arrache ne la doibt regarder, ny la mettre autre part qu'au mortier, pour incontinent en tirer le ſuc,

& en donner à ceux qui en pourroiét auoir affaire. Le meſme autheur au vingtneufieſme liure, chapitre troiſieſme de la meſme hiſtoire naturelle, fait encores mention d'vne autre ſuperſtition, qu'obſeruoient les Druides en cueillant les couhees de ſerpents & couleuures. Il y a, dit-il, vne ſorte d'œufs, dequoy les Gaulois font grand cas, & les Grecs n'en font aucune mention. Pluſieurs couleuures enuelopees enſemble en vn peloton, au temps d'eſté, & par conion ction artificielle ſ'entretenant par le moyen des glaires du gouſier & des excrements de leurs corps, eſt appelé, œuf de couleuures. Les Druides dient que ceſt œuf eſt eſleué en l'air haut par le ſifflement de l'anguille-mineur, & qu'il faut le recueillir en vn ſayon, ou linge blanc, de peur qu'il ne touche la terre, & que celuy

qui a posé le sayon, doit vistement s'enfuir à course de Cheual, estant poursuiuy des couleuures, iusques à tant qu'il soit paruenu à quelque riuiere. Et lors on cognoist par experience si l'œuf est tel qu'on le desire auoir, si en nageant sur l'eau, on le peut attraper & prendre auec vn crochet ou lien d'or. Or comme c'est la ruse & finesse des mages de cacher leurs cautelles fraudulentes, ils dient qu'il faut prendre ceſt œuf en certaine lune, comme si l'operation de tels serpens dependoit de la volonté de l'homme. Pline, par apres, dit qu'il a veu la forme de tels serpens aux armoiries & enseignes des Druides: ce que pareillemẽt a remarque le Sieur de Chasseneux, au Catalogue de la gloire du monde, au tiltre de la noblesse, des armes & escussons. Les Druides d'Otun, dit-il, qui pour lors

Armoiries ancienes des Druydes.

demouroient en quelque lieu appellé encore de preſent, le Mont-Druide, diſtant de la Cité, vne lieue françoiſe, où ſont encores les veſtiges de leurs demeures, auoient pour leurs eſcuſſons des ſerpents en champ d'aſur: en la partie d'enhaut, y auoit vn rameau de Cheſne, & en bas y auoit vn monceau & peloton de petis ſerpens d'argent, en figure comme nouuellement eſclos, & ſ'appeloit ceſt amas de couleureaux, couhee de ſerpents. Ces armoiries eſtoient communes à tous les Druides, mais ſpecialement aux Vacies & Cauſidiques, pour ce qu'ils eſtoient les principaux: les vns Seigneurs ſpirituels, & les autres temporels. Or puis que tout ſeigneur requiert honneur, ainſi qu'il eſt de raiſon, pour le grade qu'il tient en la Republique, il eſtoit plus que raiſonnable que ces

Druides Vacies fuſſent cheriz & reuerez d'honneur par le peuple, comme de faict il a eſté ſoigneuſement pratiqué & obſerué, ſelon le rapport fidele, qu'en fait Ceſar, quand il dit: *Magno ſunt (Druidæ) apud eos honore.* Entre les Gauloys, on a en grand honneur les Druides. A bon droict Ceſar a mis l'affection des Gauloys enuers leurs prebſtres & ſacrificateurs, puis qu'en police bien ordonnee on doit entre autres choſes auoir en recommandation l'accompliſſement de ceſte loy naturelle & diuine, A tout ſeigneur tout honneur: car la recompenſe de vertu (dit Ariſtote au premier liure de Rhetorique au deuxieſme & huitieſme des Ethiques) qu'eſt-ce autre choſe que l'hõneur? Si donc les ſacrificateurs ont charge des ames, de les purger, nettoyer & purifier de peché, les recõci-

lier à Dieu par ſacrifices, les inſtruire & endoctriner des choſes qui ſont de la loy, d'autãt plus que l'ame eſt à preferer au corps, auſſi ſont à preferer les ſacrificateurs aux ſeigneurs tẽporels. En la loy de nature, on troue vn exemple de la reuerence deüe aux ſacrificateurs, quãd par pratique, Pharaon exempta de tribut la terre ſacerdotale, ainſi que recite Moyſe en la Geneſe, chapitre 47. En la loy Moſaïque, Dieu commanda à tout le peuple d'obeir aux preſtres, ſur peine de la mort. Deut. 17. Le ſemblable eſt commandé en la loy Euãgelique. Luc. 10. Voire meſme a dit le ſauueur du monde, qu'on doit auoir telle reuerence enuers les ſuperieurs de l'Egliſe, que ſi aucun ne veut leur obeïr, qu'il ſoit de nous reputé comme ethenique & publicain. Matt. 18. Alexandre le grãd, iaçoit que fier & hautain

Geneſe Cap. 47.

tain, tirant de Gaza en Hieruſalem, rencontrant les preſtres & ſacrificateurs de la loy, qui alloient au deuant de luy, reueſtus de blanc, deſcẽdit de ſon cheual en terre, pour faire la reuerence au grand preſtre Iaddus, cõme traicte Ioſephe, liure onzieſme des antiquitez Iudaïques, chapitre huictieſme. Conſtantin le grand dit Euſebe, auoit ſi grãde reuerence aux preſtres Chreſtiens, que iamais au temple ne vouloit ſaſſeoir en plus hault lieu qu'eux: & diſoit, que ſ'il en voyoit quelqu'vn qui offençaſt, que volontiers deſpouilleroit ſa robe, pour couurir le ſcandale. Plutarque au liure où il dit, qu'il faut frequẽter les princes pour philoſopher, donne pluſieurs raiſons pourquoy il faut porter honneur & reuerẽce aux ſacrificateurs, & entre autres, dit que la Republique ne ſe peut paſſer

Ioſephe.

Euſebe.

d'eux, pour ce qu'ils ſont les mediateurs d'entre Dieu & le peuple. Ceſar dit, qu'on auoit en grande reuerence les preſtres Gaulois: & declare par apres les articles en quoy giſoit ceſt honneur, à ſçauoir que nul eſtoit ſi oſé ne ſi hardy de ſacrifier aux Dieux, qu'il n'y euſt vn des ſacrificateurs. Secondement, il dit qu'ils eſtoient francs de tributs, & exempts d'aller en la guerre. Tiercement, il met en auant la ſentence d'excommunication, de laquelle auſſi on a vſé de tout temps en la vraye religion contre les delinquents obſtinez. S'il y a quelqu'vn, dit Ceſar, ſoit petit ou grand, qui ne vueille obeïr à leurs ordonnances, ils luy deffendent d'aſſiſter à leurs ſacrifices, laquelle choſe eſt reputee entr'eux vne grand'ſſime peine. Car ceux qui ſont ainſi bannis & priuez des ſacrifices, ſont mis au

nombre des mauuais garçons, & chacun les fuit & les deboute de ſon hoſtel & ſe gardent de parler à eux. Et doutent que par la cõmunication de tels gens liſtez au roolle des enfans perdus, il ne leur aduienne quelq̃ mal & incõuenient dõmageable: & meſmes ſi ces excommuniez requierent quelque droict en iuſtice, ils ne ſont point ouïs, & ne leur fait on aucun hõneur. En toutes loys & polices reiglees, on a quaſi touſiours vſé de ce glaiue d'excõmunication contre les obſtinez, ainſi qu'il ſe peut voir, premierement en la Republiq̃ de Moyſe, où les eſtrãgers eſtoient chaſſez & les indignes, tant des ſacrifices q̃ de la manducatiõ de l'aigneau de Paſques, qu'auſſi des ſynagogues eſquelles on mõſtroit la doctrine de la loy. ce glaiue meſme a eſté laiſſé de Ieſus Chriſt, à ſon Egliſe, & en ont vſé les Apo-

ſtres & ſpecialement Sainct Paul, qui excommunia Alexandre & Hymenee, & le Corinthiẽ. S. Iean en l'vne de ſes Epiſtres, dit q̃ ſi nous trouuons quelqu'vn, qui ſoit tranſpercé de ce glaiue, qu'il nous faut bien garder de frequenter auec luy, ne boire ne manger, ne meſme luy faire la reuerẽce. En la Republique des Turcs, ſelon Poſtel, on obſerue ceſte couſtume, que, ſi quelqu'vn deffaut d'aſſiſter au ſeruice par trois vendredis, iours de leurs feſtes, il eſt excommunié, & fuy de tout le monde iuſques à tant qu'il ſe ſoit reconcilié: & apres ſa reconciliation, par l'eſpace de huit iours, on luy pend vne queuë de renard au derriere de ſon veſtement, comme indigne d'honneur, & crie on apres luy au renard en ſe mocquant, à fin que par tel opprobre & irreuerence, il cognoiſſe ſa faute, &

Poſtel en ſa Republique.

se donne garde par apres de retomber en sa pristine defaute.

Des Dieux qu'auoient les Gaulois, du temps de Cesar, & des sacrifices que leur presentoient les Vacies Druides.

Chapitre 4.

POVR venir aux Dieux & aux sacrifices qu'on leur presentoit, ie reciteray que la nation Gauloise est fort adonnee à deuotion, & pour cette cause, ceux qui sont troublez de griefues maladies, ou qui se trouuent en batailles & autres dangers perilleux, font offrandes aux dieux, ou font offrir des hosties humaines: & sont les Druides, sacrificateurs & ministres de tels sacrifices. Leur semblent que la Majesté immortelle des Dieux ne

peut estre autremẽt appaisee, sinon qu'en baillant la vie d'vn homme, pour sauuer la vie d'vn autre: & ont publiquement les ordonnances & constitutions de tels sacrifices. Les aucuns des Gaulois ont des simulachres hautement esleuez, faits d'osier, lesquels ils rempliſſent d'hommes tous viuans: puis font du feu à l'entour dudit simulachre, & bruſlent là ceux qui ſont dedans. Les Gauloys croyent pareillement que les tourmens de ceux qui ſont prins pour quelque larrecin, ou autre tel forfait, ſont les plus agreables aux Dieux immortels: mais quãd ils n'õt point aſſez de tels malfaicteurs pour faire leurs ſacrifices, ils prennent auſſi les innocens, & ceux qui n'ont rien mal fait. Ceſar par apres auoir parlé des ſacrifices horribles, pourſuit ſon propos & traité des Dieux, auſquels

on presentoit les sacrifices. Entre les Dieux, dit-il, ils honorent en grande reuerence le Dieu Mercure, duquel ils ont plusieurs representations & statues, & dient qu'il trouua les arts, & qu'il est guide des voyes & chemins: & si leur est aduis que Mercure a grande puissance sur le faict d'acquerir & de conduire les marchandises. Apres Mercure, ils adorent les Dieux Apollo, Mars, Iupiter & Minerue. Et de tous les Dieux, ils ont telle credence que les autres nations, à sçauoir qu'Apollo guerit de maladies, & que Minerue trouua les arts, & bailla aux hommes les œuures & les mestiers, & que Iupiter a la seigneurie du ciel: que Mars est Dieu des battailles. Ausquels Dieux, quand les Gauloys ont proposé de mener guerre, plusieurs donnent le

butin, & leur ſacrifient de toutes les beſtes qui ſont demeurees apres la victoire : & le reſte de ce qu'ils ont gaigné en faict de guerre, l'aſſemblent tout en vn lieu ſainct, tellement (dit Ceſar) que iuſques à preſent on peut veoir en pluſieurs citez de Gaule grande demonſtrãce de choſes pareilles aſſemblees és lieux ſaincts. Et peu ſouuent aduient que quelqu'vn ait à nonchaloir ceſte deuotion, ou qu'il cele quelque choſe, depuis qu'elle ſera offerte: que ſi aucun en celoit ou deroboit quelque choſe, ils ordonnoient que le malfaicteur fuſt treſ-griefuemẽt puny & tourmenté. Voila le teſmoignage de Ceſar, ſur le faict de la religion des Druides & Gauloys. Il n'eſt pas ſeul teſmoin des ſacrifices humains, qu'offroiẽt inhumainement ces Vacies Druides, comme il appert

és escrits de plusiers autheurs, à sçauoir de Ciceron, en l'oraison pour Fonteius, Suetone en la vie de Claude Empereur, Pomponius Mela, Pline au liure 30. de son histoire naturelle, chapitre premier, Eusebe liure quatrieſme de la preparation Euangelique chapitre dixseptieſme, lesquels par opiniõ afferment, que plusieurs nations estrangeres, autres que les Gauloys, auoient accoustumé de sacrifier les hommes, & principalement en Occident. Iustin historien au liure dixhuit-ieſme, dit que les Carthaginoys assaillis de pestilence, presentoient à leurs Dieux des ieunes enfans tous viuans, & les massacroiẽt sur leurs autels. Textor en son officine annombre au liste des sacrificateurs d'hosties humaines, plusieurs nations estranges. Les Rhodiens, dit-il, sacrifient vn homme à

Ciceron.
Suetone.
Pline.
põponius.
Mella.
Iustin.
Textor.

Saturne: en l'iſle de Salamine vn hõme eſt ſacrifié à Diomedes: la Diane Taurique eſtoit appaiſee par oblations d'hommes : En l'iſle de Candie on preſentoit à Denys Liber Pater pour ſacrifice vn homme viuant, qu'on deſchiroit par pieces: les Lacedemoniens au Dieu Mars offroient vn homme: les Phenices du temps de guerre & de peſtilence, offroient à Saturne leurs plus grands amys: les Candiens pour meſme choſe ſacrifioient leurs petits enfans. En Laodice, cité de Syrie, on ſacrifioit à Pallas, vne ieune fille. Les Arabes, tous les ans ſacrifioient vn ieune enfant, qu'ils enſeueliſſoient par apres ſous l'autel: les Grecs, deuant que ſacheminer pour aller en guerre, auoient couſtume d'offrir des hoſties humaines: Ariſtomenes Meſſenien ſacrifia vne fois deux cẽs hõmes à ſon Dieu

Iupiter. Les Atheniens vaincus en la guerre par Minos Roy de Crete, à cauſe qu'ils auoient tué ſon fils Androgeus, furent condamnez d'enuoyer tous les ans ſept maſles & autant de femelles pour les ſacrifier aux Dieux de Crete. Les Scithes ſacrifioient à Diane tout tant d'eſtrangers qu'ils pouuoient attraper. Dedans la cité de Theſſalie nommee Pella, tous les ans on offroit vn homme à Peleus & Chiron. Du temps de Lactance Firmian, le Iupiter Latial eſtoit recognu du ſang des hommes. Le meſme Autheur dit, que les Carthaginois vaincuz par Agatocles, offrirent en ſacrificedeux cens des plus nobles & ieunes gentils-hommes à leur Dieu Saturne, eſtimans qu'il fuſt coleré contr'eux. Voyez encore ceſt autheur, au quatrieſme liure des diuines inſtitutions, chapitre ſeptieſme,

où il parle des hoſties humaines que les Demons ſe faiſoient offrir. Le ſemblable recitent Euſebe liure 4. chapitre 4. & 7. de la preparation Euangelique. Denys Halicarnaſſe, en ſes Antiquitez. Le commencement de ceſte doctrine d'ainſi ſacrifier les hommes, auoit prins ſon origine de la doctrine des Iuifs & des Prophetes, leſquels aſſez ſouuent auoient predit pluſieurs belles choſes du ſacrifice, que deuoit offrir Ieſus Chriſt à Dieu ſon Pere, par ſa mort & paſſion, à fin que par l'effuſion de ſon ſang, pacifiaſt & reconciliaſt le genre humain. Et pour autant qu'on tenoit en la vraye religion, qu'il falloit qu'vn fuſt offert à la mort, pour le ſalut eternel de tous les hommes, par la perſuaſion des malings eſprits, qui ſe faiſoient adorer ſous des ſimulachres, ceſte doctrine fut corrom-

Euſebe.

D. Halicarnaſ.

puë & ſoüillee, à fin que quand Ieſus Chriſt ſe ſeroit offert, on fiſt peu de cas de ſa mort, comme eſtant choſe accouſtumee dés long temps, d'offrir des hoſties humaines. Pol Oroſe en ſes hiſtoires, & Sainct Athanaſe au ſecond liure de l'incarnation du verbe diuin, dient que toute magie ceſſa du temps de l'incarnation, & par conſequent l'adoration des Demons, leſquels voyans que la doctrine qu'ils auoient tant embroüillee de ſang humain, eſtoit eſclarcie, ſ'efforcerent par autre moyen d'eſtaindre la doctrine Chreſtienne, en faiſant croire à leurs ſuppoſts que c'eſtoit grande cruauté aux Chreſtiens, de manger la chair & le ſang de leur Dieu Ieſus-Chriſt, voire que les fideles eſtoient deteſtez des payens, & rendus abominables, pour croire telles choſes. Voyez ce qu'en dit

Paul Oroſe.
Athanaſe.

Tertulian en ſon Apologetique, chapitre ſeptieſme, quād il fait mention des Chreſtiens accuſez de manger vn petit enfant. Vrayement ils mangeoient la chair d'vn petit enfant, à ſçauoir de Ieſus Chriſt, mais non ſanglante, non ſouz vn moyen naturel, ains ſeulement ſacramentel. Euſebe en l'hiſtoire Eccleſiaſtique, lib. 6. chapitre premier & deuxieſme, recite que les habitans de Lion ſur le Rhoſne & des enuirons, encores addonnez à idolatrie, auoient en grande abomination les Chreſtiens, & les accuſoient de ſemblable crime, à ſçauoir, qu'ils mangeoient en leurs aſſemblees la chair d'vn petit enfant, duquel ils beuuoient auſſi le ſang en grande reuerence. Les payens ne pouuoient cognoiſtre le myſtere de noſtre foy, & mettre difference entre le moyen naturel & le

ſacramentel, par lequel nous communiquons à la chair & au ſang de Ieſus, que nous receuons au Sacrement. Nous ne ſommes donc pas inhumains, comme eſtimoient iadis les payens, & entre autres, Auerroys, lequel en ſa Metaphiſique dit, que nous ſommes inſenſez de manger ce que nous adorons, & inhumains, de manger la chair humaine: car ſçachans qu'en Ieſus Chriſt ſont les deux natures, diuine & humaine, nous l'adorons au ſacrement, que par apres nous receuons ſous les eſpeces du pain & du vin, ſans l'annichilation & conſomption dudit corps naturel de Ieſus Chriſt, que nous receuons ſacramentellement, ſelon qu'il a ordonné en ſon Egliſe. Tout ainſi donc que par la ſuggeſtion des Demons, la doctrine Chreſtienne eſt agitee maintenãt de plu-

Auerroys.

sieurs sortes d'Heretiques, qui deguisent la vraye doctrine: ainsi deuant la veniie du fils de Dieu, les Gaulois par succession de temps, auoient corrõpu la doctrine des sacrifices, à la persuasion des malings esprits, qui se faisoient adorer par eux, sous des simulachres, desquels fait mentiõ Strabo au liure quatriesme de sa Geographie. Le mesme autheur au mesme liure traite de plusieurs genres de sacrifices humains, qu'offroient les Druides à leurs Dieux. Des hommes, dit-il, qu'on vouloit sacrifier, les vns estoient tirez de flesches en l'arc, & apres estre fort naurez, on les pendoit au temple de Dieux. Ils preparoient aussi vne grande statue faite de foin, toute entouree de grosses buches, & mettoient là dedans des bestes cruelles auec les hommes qu'ils vouloient sacrifier: & pour les faire

Strabo.

faire mourir à plus grãdes douleurs, mettoient le feu à la ſtatuë, & les laiſſoient ainſi bruſler à petit feu. Ce ſacrifice dernier, comme il eſt à conjecturer par les eſcrits de Denys Halicarnaſſe au premier des Antiquitez de Rome, c'eſtoit pour pacifier Saturne, autheur de la felicité des hõmes, ſelon leur opinion, ſemblable à ceux d'Affrique, leſquels comme dit Tertulian en ſon Apologetique chapitre neufieſme, ſacrifioient publiquement leurs enfans à leur Saturne. De l'heure & du temps des ſacrifices des Vacies, il ne ſ'en fait aucune mẽtion dans les eſcrits des anciens, toutesfois ſelon Ceſar en ſes commentaires, on peut affermer, qu'on ſacrifioit auſſi de iour que de nuict, du ſoir que du matin. Il remarque encores que les Gaulois en general ſe vantoient publiquement d'eſtre en-

gẽdrez de Dis Samothes, & qu'ils l'auoiẽt ainſi entẽdu de leurs Druides, à ſçauoir que Dis les engẽdra, & que pour ceſte cauſe, ne comptent point le temps par le nombre des iours, mais par le nombre des nuicts : & prennent le cõmencement des iours de leurs natiuitez, & des moys, & des ans, en telle ſorte que la nuict eſt touſiours la premiere, & le iour apres. De nos Vacies, Ceſar fait encores mẽtiõ d'vne choſe remarquable, à ſçauoir, qu'eſtãs aſſemblez en leurs ſacrifices, y auoit ſi grand ſilẽce, que ſi quelqu'vn y eſtoit deprehendé babillant, il eſtoit puny tres rigoureuſement : il y auoit vn Bideau accoſté pour faire faire ſilẽce, qui alloit auec vn baſton menacer ceux qu'il voyoit cacqueter l'vn auec l'autre, & ce, deuant que tout fuſt aſſemblé au ſacrifice, car apres que chacun eſtoit ar-

riué, & que le ſacrificateur auoit commencé ſa predicatiõ, ledit Bideau prenoit au lieu du baſtõ, vn ſymettre ou cimeterre, autrement dit, vne eſpee tranchante d'vn coſté, que ſ'il auoit aduerty quelqu'vn, iuſques à la troiſieſme foys, & ne ſe vouloit taire, il luy coupoit vn grand lambeau de ſon veſtement, à fin que par telle iniure qu'on luy faiſoit, fut contrainct de garder ſilence. Il fault ce-pendant obſeruer que ceſte loy n'auoit lieu qu'entre la populace, & non en la compagnie des Vacies, qui faiſoient plus eſtroitte profeſſion de taciturnité, que ne firent oncques les ſectateurs de Pythagoras, ſinon quelques iours en l'an, eſquels par recreation il leur eſtoit licite de parler: ioinct que les Vacies, qui eſtoient hommes prudents & aduiſez, n'auoient garde de

faire des insolences, durant qu'on faisoit exercice de doctrine, veu qu'ẽ leurs offices ils estoient tant actifs. Et de faict, la premiere chose qu'on doibt apprendre à vn enfant pour paruenir à vertu, c'est de se taire en compagnie: car de se taire, peu se repent on, mais de parler trop. Pythagoras apprenoit à ses disciples, de se taire deuant que leur rien monstrer en Philosophie, sçachant que c'est la premiere vertu qu'il faut apprendre que taciturnité, ainsi qu'ẽseigne Caton en ses distiques. *Virtutem primam esse puta, compescere linguam.* Si donc nos Vacies faisoient estat de perfection, selon leur aduis, il ne faut douter qu'ils n'apprinssent à se taire, & qu'on n'auoit besoin de les faire taire, cõme les autres. Au reste le Sieur Chasseneux en la douziesme partie du Catalogue de la gloire du mõde,

Chasseneux.

dit qu'il ya pluſieurs lieux en la Cité d'Othun, qui retiennent encores de preſent les noms des faux Dieux, iadis adorez par les Gauloys. Il y a, dit-il, à Othun vne ruë qu'on appelle la ruë du Freſne, en laquelle i'ay demouré, où l'oracle d'Apollo reluiſoit remply de pluſieurs triomphes de guerres, & aupres du lieu, y a grãde quantité de freſnes dediez audit Apollo, à raiſon que iamais tels arbres, non plus que le Laurier, ne ſont agitez de foudre ny tõnerre, & qu'ils ſont fort medicinaux contre le venin, cõme dit Pline, liure ſezieſme, chapitre quatorzieſme, & au liure vingtquatrieſme, chapitre huictieſme. Et eſtoit le temple edifié au plus hault & notable lieu, ſoit qu'on eſtimaſt que ledit Apollo fuſt inuẽteur des ſciences, ou qu'il fuſt fondateur de la Cité. Il y a encores en ceſte ville

Pline en ſon hiſt. naturelle.

vne autre ruë, qu'on nomme la ruë Canine, à cauſe que le temps paſſé y auoit vn temple, auquel on adoroit le Dieu Anubis, lequel ainſi que dit Herodote au ſecõd liure, auoit la teſte comme vn chien: & ſous ſa tutelle les citoyens auoient recours par adoration, à fin d'eſtre exempts des incurſions & pillages des voleurs & larrons. Car tout ainſi que les chiens ſeruent à garder les hommes, & repulſer les larrons, ainſi eſtimoient ils qu'Anubis faiſoit le meſme office. Et quand on prenoit des larrons, on les menoit en ce temple d'Anubis, pour là eſtre offerts, tout viuans, en graſſe victime, & auec grands tourmens on leur faiſoit perdre la vie. Seruius ſur le huitieſme liure des Eneides dit, que ce mot Anubis en langue Egyptienne vaut autant à dire que chien, & que

Seruius ſur Virgile.

ſous ſa forme on adoroit Mercure: toutefois Diodore eſcrit, qu'Anubis fut fils d'Oſiris, & à raiſon qu'il auoit vn chien pour ſon eſcuſſon en ſes armes, les Egyptiens adorerent le chien, & imaginoient le Dieu Anubis, comme ayãt la teſte d'vn chien. La ſtatuë en eſtoit venüe iuſques à Othun, où ledit Anubis eſtoit adoré, pour la fidelité qu'il rendoit ſur la reuelation des larrons & brigands. Par certain art magique & ſubtilité des Demons, ceſt idole abbayoit, & regardoit celuy qu'on ſouſpeçõnoit du larrecin, tout contrefaiſant le chien qui reuele quelquefois les larrecins & briganda-ges ſecrets, comme teſmoignent plu ſieurs autheurs de bonne memoire. Sainct Hieroſme au liure contre Iouinian loüant la virginité des filles de Scedaſe, dit qu'elles aimerẽt *S. Hiero.*

mieux mourir que de ſ'abandonner à deux ieunes garçons, qui les vouloient violer: toutefois Plutarque en ſes narrations d'amour, dit qu'elles furent violees & apres tuees, & leurs corps iettez dedans vn puys, dont du faict on n'en peut rien ſçauoir, que par la reuelation d'vn chien nommé Scedaſe. Plutarque au liure *de ſolertia animalium*, dit qu'vn iour en Athenes dedans le temple d'Eſculapius, y eut vn ſacrilege, lequel ayant pillé & derobé des meubles du temple, fut pourſuiuy par le chien, qu'on nommoit Cappar, iuſques à tant qu'on eut eu recoux de ce qu'il emportoit. Que dirions nous d'vn acte aduenu en noſtre temps par la reuelation d'vn chien? L'an de grace 1558. ou 1559. le iour de la conuerſion S. Paul fut decapitee à Roüen vne Damoiſelle, pour auoir tué ſon mary, du-

Plutarque.

quel elle enterra le corps ſecrettemẽt dedans vne piece de terre non eſloignee de beaucoup de ſa maiſon, & feignit plus de trois moys durant, que ſondit mary eſtoit allé dehors: toutefois au bout des trois moys on ſe douta de l'occiſion dudit mary, à cauſe que le petit chien du gentilhomme, ne ceſſoit d'abbayer au lieu où ledit gentilhomme eſtoit inhumé, & y piedtinoit touſiours, iuſques à donner ſuſpition que là eſtoit le corps dudit gentilhomme, comme il eſtoit vray: car apres qu'on y euſt regardé, on trouua qu'il eſtoit ainſi, & le ſçeut on auſſi tant par confeſſion de la Damoiſelle, que de ſa ſeruante. Du Dieu Anubis fait mention Celius au liure cinquieſme des leçons antiques, chapitre douzieſme, & au liure 22. chapitre 1. Vergile au huictieſme des Eneides. Lucan *Lucan.*

Textor. liure 8. Textor en ſon Officine, & en ſes Epithetes, & tous conuiennent à ce poinct, qu'ils diẽt qu'on l'effigioit en figure d'vn chien par le chef, en ſigne de fidele reuelation, qu'il demõſtroit enuers les larrons. Le Sieur de Chaſſeneux dit au ſurplus qu'aupres de cette meſme cité d'Othun, y avne petite montaigne aux fauxbourgs, qu'on nomme Philoſie, en laquelle eſtoit iadis vn temple dedié à Cupido, Dieu d'amour, où les ieunes pucelles faiſoiẽt leur ſeiour, ſous la protection dudit Cupido, eſcriuant les larrecins d'amour: & apres qu'elles auoiẽt prins leurs plaiſirs voluptueux, ſe retiroient bellement en vne autre petite montaigne plus haute, où eſtoiẽt pluſieurs domiciles cõſacrez à la Deeſſe Venus, à fin q̃ leurs amours fuſſẽt cachez & mis en oubly par ladite Deeſſe, ſous la ſauuegarde de la-

quelle ils se refugioiẽt. Sur cette mõtaigne y a grãde abõdance de buissõs fueillus & de grãds arbres, à l'enuiõ desquels y auoit vn tẽple dedié à Venus & Priapus, où estoit adoré le coquu, qui est vn oyseau lubriq̃, cõsacré ausdits Priapus & Venus: dõt est encores maintenãt le lieu appelé Cucubarre, c'est à dire, Coquu d'yuoire. Il y auoit assez encores d'autres lieux cõ sacrez aux Dieux Mercure, Iupiter, Berecinthie, Plutõ, Proserpine & Pythõ, desquels fait mentiõ ledit Sieur de Chasseneux: mesmes il se consent à l'ancieñe opiniõ des nostres, qui ont dit, q̃ l'Eglise de nostre Dame de Chartres fut bastie & edifiee par les Druides, en l'hõneur d'vne vierge, qui deuoit enfanter le sauueur du monde. On trouue aussi en ce païs de Gaule plusieurs lieux, qu'on appelle mont-Ioue, ou mont-ioye, pource q̃ sur ces

montaignes on sacrifioit à Iupiter,
Tertulia. estimé Dieu, recteur du Ciel. Tertulian en ses escrits nombre de son tẽps trois cens Ioues ou Iupiters, estimez Dieux par les gẽtils. Mõtmartre pres Paris a prins sa denomination de Mercure ou de Mars. Textor en son officine met encore au liste des Dieux Gaulois Eleus & Tentanes, lesquels offencez, s'appaisoient par hosties humaines. Annius de Viterbe,
Beroſe. dit que cela s'entend des hommes estrangers & vagabonds, qui se logeoient en leurs maisons: toutefois pour telles cruautez, dit Pline, plusieurs furent punis de mort, & principalement ces Vacies qui estoient les sacrificateurs & prestres des Gaulois, furent executez par iustice, selõ l'ordonnance de Tibere Cesar. Semblable iustice fit faire ledit Empereur des prestres d'Affrique, lesquels

(dit Tertulian en l'Apologetique, chapitre 9.) pour ce qu'ils sacrifioiẽt leurs enfans à l'idole de Saturne, & les faisoient mourir cruellement dedans le feu, ou en les esgorgeant & espendant leur sang, il les fit tous brancher aux arbres ombrageux de leur temple. Les Iuifs voulurent sacrifier leurs enfans cruellement à l'idole Moloch, selon le chant de Dauid, au Psalme cent cinquiesme, mais ils furent punis de Dieu tres asprement, d'ainsi vainement espandre le sang humain. Et combien que Tibere eut fait le deuoir d'extirper tels prestres & sacrifices sanglants, si est-ce neantmoins qu'il ne peut tãt bien faire, qu'il n'en restast encores quelques vns, ainsi qu'a remarqué Maistre Robert Gaguin historiographe de France, au liure neufiesme de ses histoires, traictant des faicts & ge-

Psal.105

Gaguin.

ſtes de Charles le Quint Roy de Frã-ce. Il eſt certain, dit-il, qu'Arles fut iadis la premiere cité & le chef du Royaume des Bourguignons, ſuiette à l'Empire, laquelle, cõme eſcrit Geruais, les anciens appellerent, *Ara lata*, c'eſt à dire, *Autel large*, pour-autant qu'en ce lieu pres de la cité, qu'on nomme la Roquette, il y auoit deux grandes & groſſes colonnes erigees, ſur leſquelles eſtoit vn autel, où tous les ans le premier iour de May, le peuple s'aſſembloit de toutes parts, & offroit des ſacrifices humains pour ſa ſanté: car l'eſpace d'vn an ils engreſſoient trois ieunes hommes acheptez de la monnoye publique, leſquels biens grãs & replets, ce dit iour maſſacroient, & bruſloiẽt leurs corps ſur leſdites colonnes & autel, le peuple eſtant aſpergé de ce ſang humain, s'en retournoit chacun chez

ſoy. Ceſte couſtume dura encores, comme dit eſt, apres l'edit de Tibere Ceſar: car elle fut totalement tollie & abrogee par S. Trophime l'vn des ſeptante & deux diſciples, natif de Iudee, qui enſeignit le peuple de la Cité d'Arles, ne deuoir eſtre arrouſé du ſang des hommes, mais du ſang de Ieſus Chriſt, ſauueur de tout le monde, dés long temps repreſenté par l'arrouſement du ſang des veaux & taureaux, meſlé auec les cẽdres de la geniſſe, dequoy fait mention S. Paul en l'Epiſtre aux Hebr. chap. 9. *S. Paul aux Heb.*

Des Sarronides Docteurs & Philoſophes Gauloys. Chapitre 5.

PLaton le Philoſophe diuin au liure des loix, ſemble dire que les Republiques quelconques ſoiẽt, ne ſe portẽt iamais guere bien, ſ'elles *Platon.*

ne ſont gouuernees & dreſſees par
Iuſtin. gens doctes. S. Iuſtin Philoſophe en l'Apologie ſeconde pour les Chreſtiens a trouué ceſte ſentence de Platon tant notable, qu'il a daigné la repeter & dire: *Præclariſſimum, ſi aut reges philoſophentur, aut Philoſophi imperent.* C'eſt choſe tres ſeante & belle) ſi les Roys philoſophoiẽt, ou ſi les Philoſophes commandent. Qu'eſt-ce de la Republique denuee de gẽs doctes, ſinon vn corps ſans ame? Par le calcul de tous policiens, la Republique ſe doibt gouuerner par conſeil: ſi donc nul ne peut conſeiller ſans auoir doctrine ſuffiſante, & qu'il ne ſoit rompu & experimenté és affaires, les doctes ſont ils pas neceſſaires
Similitude. à la Republique? Le grand Orateur Demoſtene en ſçauoit q̃ dire, quand il propoſa au ſenat des Atheniens la fable du Loup, qui vouloit faire paix

auec

auec les brebis & bergers, moyẽnant qu'on tuaſt les chiens, voulant donner à entendre par les chiens, les Philoſophes ſelon l'aduis deſquels ſe gouuernoit la Republique des Athe niens. Suetone Tranquille en la vie des Ceſars, les decore, plus la part, du nom de doctes & ſçauants. Plutarque n'en fait pas moins, mais encore il adiouſte que ſi on trouue quelques Roys ou monarques, qui ayent proſperé, eſtans ignorans, que ce n'a eſté ſans ſe laiſſer conduire par gens lettrez & ſçauans, qui floriſſoient de leur tẽps. Valere Maxime liure huict ieſme, chapitre 8. & Aule Gelle liure 17. chapitre 17. recitent que Mithridates Roy de Pont & de Bithynie eſtoit tant docte qu'il pouuoit parler, ſans truchemẽt, vingt & deux langages. Quintus Ennius, ſelon le meſme Aule Gelle & Solinus, chapitre 5.

Suetone.

Valere le grand.

Aulle Gelle.

Louanges des langues.

ſe vãtoit d'auoir touſiours trois cordes en ſon arc, pour autant qu'il pouuoit parler trois ſortes de langages. Creſus Roy des Lydes, print pour ſe guider en ſes negoces le grand Philoſophe Anacharſis, lequel parlant des edicts Royaux, diſoit qu'ils eſtoient ſemblables aux toilles d'airaignees qui ne comprẽnent que les petites mouches. Le grand Alexãdre Monarque, auoit pour ſon conſeiller Ariſtote le prince des Philoſophes, dient les Grecs. Le cruel Neron print pour le commẽcement de ſon Empire Seneque Philoſophe Moral, apres la mort duquel, chaſſa tous les doctes & ſçauans Philoſophes hors de Rome, comme fit encores par apres Domitiã: auſſi aduint il que leur monarchie alla de pire en pire & quaſi en decadence, pour par trop ſarreſter aux ieunes muguets, cõme

mignons firent auſſi Roboã & Caligula. Le Roy Cyrus (iaçoit q̃ ſçauãt fut és ars liberaux) ne ſe voulut tãt fier à ſon eſprit, qu'il ne print auec ſoy pour ſe dreſſer en ſes affaires publiques, le treſ-renõmé Philoſophe Xenophõ, du tẽps duquel ſourdirent au monde deux manieres de Philoſophes, dit Cariõ, les vns furent nõmez Ioniques, & les autres Italiques. Des Ioniques, Thales Mileſiẽ fut autheur: des Italiq̃s, fut Pythagoras, deſquels le conſeil ſeruoit à l'entretenement des Republiques, ainſi qu'enſeigne Diogenes Laërce en la vie des Philoſophes. Or à fin q̃ tout allaſt biẽ en la Republiq̃ Gauloyſe, aux deſpens tãt du public, que par le ſoulagemẽt des Roys de Gaule, depuis le 1. Roy Dis Samothes & de ſes ſucceſſeurs Sarrõ, Magus, Drys, Bardus & autres, iuſq̃s à l'incarnation de noſtre Seigneur,

furent entretenues les eſcoles & vniuerſitez eſquelles preſidoiẽt les Philoſophes nommez Sarronides, Druides, ainſi appellez, comme dit eſt, du troiſieſme Roy de Gaule, lequel ordonna dés ſon temps les eſtudes & colleges generaux en ſon Royaume, & renta, de ce qu'il peut, leſdits Sarronides, à fin qu'ils prinſent peine de bien & deüment inſtruire la ieuneſſe en ſciences diuines & humaines. Auſſi eſtoit il bien raiſonnable que les ieunes enfans employaſſent leur ieuneſſe en l'eſtude, plus toſt que demourer oyſeux & fayneans vagabonds. Daniel le Prophete a extollé grandement la liberalité de Nabuchodonoſor, qui ſe faiſoit enſeigner és arts liberaux, auec ſes cõpaignons (iaçoit qu'ils fuſſent eſtrangers) & les entretenoit aux eſtudes à ſes propres couſts & deſpens : & de faict, c'eſt

Daniel.

aux princes d'ẽtretenir ceux qui vacquent à l'eſtude, & au ſeruice diuin. Tite Liue au liure premier, decade premiere, fait rapport que Numa Põpilius ordonna des ſacrificateurs, leſquels il renta de grãdes richeſſes. Suetone en la vie de Iules Ceſar dit qu'il fut tant liberal enuers les gẽs de ſçauoir, qu'il donna à vn vne cité pour ſ'entretenir. Strabo liure dixſeptieſme de ſa Geographie dit que les Egyptiens firent faire des Colleges pour loger les gens ſçauans, & les renterẽt amplement du bien public. Ioſephe liure onzieſme des Antiquitez Iudaïques, loüe le faict de Darius qui donna à chaſque prebſtre pour auoir moyen de ſ'entretenir, la ſomme de cinquante talents d'or. Le meſme autheur fait grand cas de Ptolomee Philadelphe (*lib. 12. antiquit. ca. 2. & lib. 2. contra Appionem*) pour auoir

Tite Liue.

Suetone.

Strabo.

Ioſephe.

long temps entretenu les ſeptante interpretes, les deffrayant de toutes leurs deſpences. Meſmes il donna quarante & huict citez tant aux Preſtres qu'aux Leuites. Pericles Duc des Atheniens, ſelon qu'eſcrit Iuſtin Hiſtorié, liure troiſieſme, en pur don eſlargit tous ſes heritages à la Republique. Conſtantin le grand n'eſpargna en rien ſes biens pour ſouſtenir les gens d'Egliſe, non plus que Charlemagne inſtituteur & fondateur de l'Vniuerſité de Paris, de Boulongne & Padoüe. Or ſi Nabuchodonoſor, Numa Pompilus, Ceſar, Darius, Ptolomee, Seleucus, Pericles, Conſtantin, Charlemaigne & autres reçoiuét encores louãges pour auoir fondé des colleges, eſtudes generaux & vniuerſitez, à meilleur droict il faut loüer noſtre Roy Sarron, lequel ſans formulaire ſtimulatif de Lycee,

Academie,Pritane,Canope,Poëcile, Tẽpe, ou gymnaſe quelconque,a le premier fondé & renté des colleges, pour faire inſtruire la poſterité à la crainte de Dieu,& à l'amour du prochain:car toutes ſciences & ars tãt liberaux que mechaniques,ſont introduicts pour ceſt effect entre les hommes, que Dieu ſoit craint, & le prochain fauoriſé pour ſon ſalut.Ce Sarrõ ne vouloit pas q̃ les ieunes enfans perdiſſent leur ieuneſſe,ains qu'ils ſe xerçaſſẽt pluſtoſt en l'eſtude de Philoſophie, qu'apprendre à badiner & poſtiquer laſciuement cõme pluſieurs fõt.Il n'y auroit pasauiourd'huy tãt d'heretiques & ignorãs atheiſtes, ſi la loy de Solõ legiſlateur des Atheniens eſtoit obſeruee, pour laquelle il ordonna que chacun tous les ans demõſtreroit au gouuerneur, baillif ou lieutenãt de la ville, la grãdeur de

ſes biens, & la ſorte de ſon meſtier dont il pouuoit viure honneſtemẽt, & que ſi aucun viuoit en oyſiueté, fuſt chaſſé & mis hors de la ville, cõme vn truant. La meſme ordonnance fut auſſi commandee par Amaſis (dit Herodote) à tous les Egyptiens: Noſtre Sarron ſçachant qu'il n'ya riẽ pire qu'oyſiueté en vne Republique, ordonna, pour les ieunes & autres qui voudroient eſtudier, des exercices ſpirituels, deffrayant meſmes les gages qu'il conuenoit eſlargir liberalement aux pedagogues des enfans. Les hiſtoires font cas & eſtime d'vn preſent que fit Xerxes à Themiſtocles, quand il luy donna cinq bonnes villes, la premiere pour ſon pain, la deuxieſme pour ſon vin, la troiſieſme pour ſa pitance, la quatrieſme pour ſon veſtir, la cinquieſme pour ſon coucher. Ie feray plus de cas

Herodote.

de Sarron Gaulois qui en a rẽté plus de cẽt mil, au regard du Roy de Perſe vn, comme eſt à priſer vn mecenat cent fois, plus beaucoup que celuy qui met vne fois la main à la bourſe pour faire vn preſent. Mais quoy? La ſeule recompenſe du monde ne giſt pas au ſeul traitement du corps. La recompenſe de vertu, puis que c'eſt honneur, dit Ariſtote en ſes Morales, il nous faut eſtimer des Sarronides, comme nous auons dit, des Vacies, à ſçauoir que le peuple les auoit en honneur & grande reuerẽce, cheriz & aymez comme Dieux qui dõnent la vie à l'ame, & de vray, le peuple les careſſoit tãt, eu eſgard au profit qu'ils faiſoient, qu'il luy ſembloit que de biens temporels ne les pouuoit aſſez recompẽſer, comme il eſt vray ſemblable, ainſi que dit Ariſtote. *Diis, parentibus & magiſtris non po-*

teſt reddi æquiualens. Aux Dieux, aux parents & aux maiſtres d'eſcoles, on ne peut rendre l'equiualẽt. Ie dy encore d'abõdant q̃ ſi les Gaulois, n'euſſẽt eſté mieux aduiſez que les Grecs, ils euſſent trãſlaté leur Sarrõ autheur des lettres & ſciẽces, tãt par doctrine que par entretenemẽt, cõme firẽt le temps paſſé les habitãs d'Aſie, enuers leur Cadmus larron de l'honneur & gloire des Gaulois: car c'eſt vne maxime auerée de tous bons eſprits, aphoriſmée des medecins, reiglée par la iuſte balance des Leſbiẽs, que *Philoſophia manauit à Gallis*: la Philoſophie a eu ſon origine des Gaulois. Ariſtote, qu'õ appelle le prince des Philoſophes, *in Magico*, & Soriõ, aſſeurent que la Philoſophie a prins ſon origine & accroiſſemẽt, plus de mil ans deuãt qu'elle paruint aux Grecs. Auſſi Ceſar au 6. de ſes cõmentaires

dit que les lettres & les ſciences commencerent dés le tẽps de Dis Samothes, qui les donna à ſes Gaulois, vn peu apres le deluge. Il ne faut donc pas ſ'arreſter en ce point au menteur Ephore, & au bourdeur Diogenes Laerce, qui veulent donner gloire à leur Cadmus de Grece, d'auoir inuẽté les lettres & les ſciẽces, ce qu'ils ne peuuent mõſtrer par autheur digne de foy: car cõme deduit fort biẽ Xenophõ en ſes Equiuoques par le diſcours de tous ceux qui ont eſté appellez Cadmus, le 5. dit-il, duquel ſe vantent les Grecs auoir receu les lettres, il eſtoit en bruit vn peu deuãt la deſtruction de Troye: parquoy, dit Xenophõ, il ſ'enſuit biẽ q̃ ce Cadmus n'a eſté inuenteur des lettres, qui ont precedé plõgs ans ladite deſtructiõ. Archiloque en ſõ Epythete des tẽps, reprouue encores l'opiniõ q̃ les Grecs

auoient de leur Homere, autheur de Philosophie: & apres auoir nõbré 8. Homeres, faict concluſiõ que le huit ieſme Homere ne pouuoit eſtre autheur de Poëſie ny de Philoſophie, n'eſtant en vie que cinq cens ans apres la deſtructiõ de Troye. Ioſephe en ſes eſcrits contre Appion Grammarien, qui ſouſtenoit que Cadmus eſtoit inuenteur des lettres, le iette bien loing de ſon conte, & dit, combien que les Grecs mettent en auant leur Cadmus, ils ne peuuent neantmoins prouuer leur axiome, ny par l'authorité des preſtres, ny par les pãchartes des anciennes librairies. Mais quant aux Gaulois qu'ilz ayent eſté les premiers pedagogues de Philoſophie, il eſt aſſez notoire par le teſmoignage de Diogenes Laërce, qui dit ainſi au premier mot de ſon liure de la vie des Philoſophes. *Philoſophiã*

Ioſephe.

Diogenes Laertius.

à barbaris initia ſumpſiſſe, plerique autumant. Pluſieurs dient que la Philoſophie a eu ſon origine des Barbares. En ce meſme lieu, il examplifie les Samothees Druides Gaulois, qu'il appelle Barbares, ſelon ſa mode de parler, au liure ſeptieſme, où il dit, que ceux qui ne ſont pas Grecs, ou qui ne ſuyuent la phraſe & maniere de parler en eloquence, comme les Grecs, ſont tous barbares, tellement qu'il veut conclure tous les hommes ſous ces deux mots, greciſme & barbariſme. Il ne faut ſ'eſbahir ſi Diogenes appelle les Gaulois Barbares, puis que c'eſt la couſtume de pluſieurs qu'en voulant loüer leur païs ils deſpriſent les autres. Diogenes nous appelle barbares, pource que nous ne ſommes pas Grecs. Vn eſtranger ne dira iamais biẽ plus que de ſon païs, voire & fuſt le Sauoyen. L'Anglois

ne dit iamais bien d'vn François, ny le François de l'Alemand ny l'Alemand de l'Italien, ny l'Italien de l'Espagnol. Dyogene appelle les Gaulois, barbares: Iules Materne reſcriuant à Mauorce Lollian, les appelle ſtolides & immuables, legers & inſenſez : le ſemblable dient Pollion Trebelius, & Celius au liure dixhuitieſme chapitre dixhuictieſme, & ſe gabent des Gauloys, le premier dit que les Gaulois ne ſont pas ſages, en ſenqueſtant d'heure en heure des nouuelles des païs : l'autre dit, que pour ce que les Gaulois ont la teſte courte & ronde, les chaleurs ne pouuant monter plus haut, ils deuiennẽt tout inſenſez. Voila, dit-il, pourquoy, à vn hõme inconſtant, on vſe de ce prouerbe enuers luy, qu'il eſt ſage de la ſapience de Gaule, *Gallica ſapientia*, ſage en ieuneſſe & fol

en vieilleſſe. S'il n'y auoit que des fols en France, on pourroit croire à Celius, Mais pource qu'il y en a autant en Italie qu'en Gaule, il ne faut croire à ſon impoſture, & euſt-il Platon pour teſmoin. Si Surius a voulu extoller ſon Charles quint & l'eſleuer par deſſus les cieux, ce n'a eſté ſans abbaiſſer la gloire de noſtre Roy François. Auſſi quand Ciceron Gaulois renié, a voulu flatter les Romains, il a dit, que les Gaulois ne tenoiẽt compte du faict de religiõ, *imò* qu'ils bataillent contre toutes ſortes de religions. Polybe en ſes eſcrits dit que les Gaulois ſont eſmeuz en leurs affaires de guerre, plus de colere que de raiſon. Vopiſque dit que les Gaulois en riant rompent ordinairement la foy de l'alliance contractee par eux auec les autres, & qu'en riant ils mordent. Lampridius en Alexan-

dre Ceſar, dit que les Gaulois ſont de dur eſprit. S'il y a des ennemis, qui ayent voulu confondre la gloire des Gaulois par brocards iniurieux, il ſ'en trouuera auſſi d'autres qui ont donné des Epithetes & tiltres de louange. Tite Liue appelle les Gaulois vaillans & puiſſans. S. Hieroſme les appelle gens doctes & ſçauans. Strabo & Martial les appelle ſimples & ſans malice, ce que conferme encores Iules Ceſar ou bien A. Hircius au liure premier de la guerre d'Afrique, quand il dit de Ceſar: *Copias habebat in Gallia bellare conſuetas, locis campeſtribus, & contra Gallos, homines apertos, miniméque inſidioſos, qui per virtutem, non per dolum dimicare conſueuerũt.* C'eſt à dire, Ceſar auoit des armees en Gaule accouſtumees de batailler, en lieux champeſtres, & contre les Gaulois qui ſont hommes ouuerts,

&

& ſans fraude, leſquels ont accouſtumé de batailler pluſtoſt par force & vertu que par cauteleuſes fineſſes. Aillent donc les eſtrãgers vendre leurs coquilles autre part, ou bien qu'ils confeſſent auec nous que le peu de ſcience en Philoſophie qu'ils ont, eſt venu des Gaulois, dés le tẽps de Sarron, ſelon que dit Beroſe, & non ſeulement la Philoſophie, mais auſſi les lettres meſmes: car celles que Cadmus porta de Samothracie en Grece eſtoiẽt ſemblables aux Pheniciẽnes, deſquelles long temps deuãt vſoient les Gaulois. Pour fortifier ce propos, il ne faut q̃ regarder le recit que faict Ceſar, quand il traite des Druides: ils vſoient, dit-il, de lettres Grecques: & ſe peut encores prouuer par le teſmoignage de S. Gregoire de Tours, au liure cinquieſme, & d'Aimoin liure troiſieſme, chapitre quarante &

vnieſme,en parlãt du Roy de France nommé Chilperic, diſent qu'il adiouta à nos lettres, *Omega,pſi,zeta,& phi*,& enuoya des lettres par tout ſon Royaume pour ordõner que les enfans fuſſent enſeignez & inſtruits de telles lettres.Si autremẽt eſt,il le faut laiſſer à diſputer aux plus curieux, & nous arreſter à ce qui concerne la gloire des Gaulois inuenteurs, comme dit eſt, des lettres & ſciences, & iuſques à maintenant diligens conſeruateurs d'icelles.Or combien que ces Druides Sarronides vſaſſent de liures & lettres Grecques, ſi eſt-ce neantmoins qu'ils ne permettoient qu'aucun miſt par eſcrit la ſcience qu'ils monſtroient, dit Ceſar, & ce pour deux raiſons: Premierement, pource qu'ils ne vouloient pas que leur ſcience vint à la cognoiſſance du menu peuple:Secondement,à fin

que ceux qui eſtoient eſcoliers, pour apprendre d'eux, ne ſe confiaſſent en ce qu'ils auroient eſcrit, ains pluſtoſt qu'ils ſe parforçaſſent de le retenir & mettre en leur memoire, car il aduient preſque à tous, d'eſtre moins diligens d'apprendre & retenir par cœur, pour le recours qu'ils attendent d'auoir à leurs eſcritures. Les Pythagoriens prindrent l'exemple ſur nos Druides de ne rien rediger par eſcrit, de ce qui concernoit leur doctrine, ſinon qu'en certains nombres qui leur ſeruoient d'art de memoire. Quant à la qualité de la doctrine de nos Sarronides, Ceſar dit que de ſon temps ils enſeignoient à leurs diſciples, que les ames eſtoient immortelles, & qu'apres la mort, elles ſ'en alloiẽt & paſſoiẽt d'vn corps à l'autre. Pour ceſte raiſon ils cuydoient que noſtre courage ſe deuoit

plus esmouuoir à vertu, entant qu'il n'y auoit crainte de la mort. Outreplus ils disputoient de la nature des choses, sur le faict des estoiles, & de leur mouuement, de la grandeur du monde, & de la terre, de la quantité des choses corporelles, & de la puissance des Dieux immortels. Toutes lesquelles choses ils enseignoiẽt aux ieunes gens, qui estoient à leurs escoles, dit Cesar, car à eux apartenoit d'instruire la ieunesse. Ammian Marcellin au quinziesme liure, appelle les Sarronides du nom de Druides, & dit qu'ils estoient de plus grand esprit que les autres, reclus & enfermez par compagnies, vacants à la consideration des choses hautes & sublimes, questionnants des choses occultes. Diodore au sixiesme liure appelle ces Philosophes de leur propre nom Sarronides, & affirme que sur tous

autres,ils eſtoient les bien venuz entre le peuple. Ariſtote pareillement faict mentiõ d'eux, au troiſieſme des Ethiques, & dit qu'Alexãdre le grãd les interrogea de qui ils auoient peur & crainte, Nous n'auons, dirent ils, autre crainte ſinon que le ciel tombe en bas. Entre autres axiomes diſputez qu'ils tenoient entr'eux,ils cõcedoiẽt que le monde eſtoit eternel, & auoient pour leur probation les raiſons qu'allegue Ariſtote au ſept & huictieſme de Phiſique, leſquelles ſont aucunemẽt par luy approuuees, comme vrayes ſemblables,combien qu'il tienne la propoſition problematique,au commẽcement des Topiques. L'opinion meſme que tient Ariſtote, quand il dit que le feu & l'eau regnent l'vn apres l'autre, eſt puiſee de la doctrine des Sarronides. On a faict grand cas de Pythagoras

& de ſes ſectateurs, tant pour leur doctrine que pour leur maniere de viure: on doit plus eſtimer nos Sarronides qui ont monſtré aux Pythagoriens le formulaire de vie & doctrine, pour les auoir precedez & ſuccedez: car le Pythagoriſme n'eſtoit qu'vn eſſay & ſurgeon des Druides, conforme les vns aux autres, ou en bien peu differens: parquoy en entendãt l'vn, on entendra auſſi l'autre. Pythagoras, dient les anciens, quant à ſa vie ne vouloit manger ne poiſſon ne legumes, ne chair, ne fruicts des arbres, ne boire vin, & vouloit que ceux qui voulcient eſtre ſes diſciples, veſquiſſent comme luy, & ſabſtinſſent de parler l'eſpace de cinq ans. Il ne vouloit qu'on miſt par eſcrit la ſcience qu'il monſtroit: auſſi ne mit il rien par eſcrit, ſinon que des nombres par leſquels il ſub-

tiliſoit les eſprits de ſes auditeurs. Vray eſt qu'il effigia l'Ypſillõ appellé la lettre pythagorique. Il eut pluſieurs opinions de Dieu, du monde, des eſtoiles, des hõmes, de l'immortalité des ames & de leur tranſmigration, des demons, de la muſique, des corps celeſtes, des principes du monde, qu'il diſoit eſtre le bien & le mal, des peines qu'endurẽt les ames pour leurs pechez, de l'excellẽce du nombre quaternaire. Pour enſeigner, il ſe retiroit auec ſes diſciples en certain lieu ſeparé du monde, imitant nos Druides en ce faict, & en pluſieurs autres choſes tant en ſa vie qu'en ſa doctrine. Ie ne laiſſeray encores derriere l'honneur que faiſoient les diſciples à leur maiſtre Pythagoras, à ſçauoir que quand il eſtoit queſtion de ſçauoir, ſi quelque propoſition eſtoit veritable, ils 'auoient point

d'autre probation, ſinon qu'ils diſoient, noſtre maiſtre l'a dit, il eſt donc vray. Il ne faut pas douter que nos Sarronides n'ayent eſté autant reuerez par leurs diſciples, que fut Pythagoras par les ſiens, puis que les Gaulois de leur naturel ſont courtois & gratieux, preſts à baiſer les mains de chacun, qui leur monſtre bon viſage, & principalemẽt à ceux qui les enſeignẽt en quelques ſciences vtiles. Ie toucheray vn poinct de la reuerence qu'on faiſoit à nos Sarronides, à ſçauoir, que la franchiſe qu'on donnoit aux Eubages & Vacies, ſ'eſtandoit auſſi à eux que des daces, tributs, tailles & impoſts, ils en eſtoient francs auec l'exemption d'aller en bataille. Ceſt honneur d'eſtre franc de payer tributs, eſt plus que l'erection de la ſtatue & repreſentation de Pythagoras, que firent

iadis les Guenoſts, deſquels parle ſainct Irenee contre les Hereſies. Or pour auoir ceſte franchiſe d'eſtre exempt de payer tailles & de n'aller en bataille auec les autres, en grand danger de perdre la vie, pluſieurs ſe faiſoient paſſer maiſtres Sarronides & Baccheliers, combien toutefois que tous ne fuſſent pas receuz en telle ſocieté, voire euſſent ils eſté de nobles parens, & enfans de bonne maiſon : car il falloit qu'ils recitaſſent deuant qu'eſtre receuz au liſte des Graduez, plus de mille ſentences à propos, ſelõ la doctrine deſdits Philoſophes Sarronides, pour iouïr des libertez de l'vniuerſité : & aduenoit ſouuent que pour apprendre ces mille ſentences, ils y demouroient quelquefois plus de vingt ans.

Des Bardes Poëtes Gaulois, & des Cauſidiques nommez Druides, & de leurs offices. Chapitre 6.

Beroſe.

AMmian Marcellin, Diodore Sicilié, le Poëte Lucan, Beroſe Caldeé auec ſon commentateur Annius de Viterbe, Sabellic, & pluſieurs autres autheurs de bonne memoire, ont faict mention en leurs eſcrits des Poëtes Gaulois nommez Bardes, deſquels l'office eſtoit de donner louanges aux vns & blaſmer les autres, par leurs rithmes harmonieuſes: meſmes quād deux armees eſtoient ioinctes enſemble, preſtes à donner le choq, on faiſoit venir les Bardes de la cité de Lyon ſur le Rhoſne où pluſieurs là faiſoient leur repaire, ſelon que dit Iuuenal en ſa premiere ſatyre, & Symphorian Campegius en ſes

Iuuenal Catalog. glor. mūdi.

S. Cāpeg.

escrits des merueilles, ou bien d'Othun, où il y en auoit vn college, dit Chasseneux, & estans arriuez au lieu de la bataille, ils rompoient la felonnie des combatãs par leurs chansons harmonieuses. Qui doute q̃ l'harmonie n'adouciſſe la rage des furieux, & ne face changer les fantasies humaines? La harpe de Dauid tant harmonieuse faisoit cesser l'escume enragee de Saül, quand les dix cordes resonnoient iusques dedãs les sens interieurs, par les nerfs optiques. Quãd les Roys & chefs des armees marchent en rang de bataille, on sonne les trõpettes & clerons pour esmouuoir le cœur des combatans à audace & fureur contre les ennemis: ces Bardes auec leurs chansons, n'estoient pas mandez pour inciter le courage des champions de guerre à se combattre les vns contre les autres

Ceux de Bar sur Aube, & de Bar sur Seine, mesmes de Bar en Barrois se vantent d'auoir encores pour leurs domiciles les pãcarts des Bardes Gaulois.

mais pluſtoſt pour les appaiſer, & moderer les paſſions humaines, deſirantes l'effuſion de ſang des ennemis. Les Lacedemoniẽs apprindrent ceſte façon de faire en leurs armees, eſquelles dit Thucydide, ſelõ le rapport d'Aule Gelle en ſes nuicts Attiques, liure premier, chapitre onzieſme quand ils marcheoient en bataille, n'auoiẽt l'vſage de tambours ny de trompetes pour enhardir & eſmouuoir les gens d'armes, ains ſeulement vſoient de fluſtes melodieuſes, pour temperer & moderer les cœurs des furieux. Car comme les deux camps eſtoient proches l'vn de l'autre, on mandoit les meneſtriers pour ſe mettre entre les deux camps, pour par leurs chants melodieux rompre la fureur des combatans. Ceux de Brete auoient ſeulement la Harpe, pour l'entree de leurs combats, les

Romains, la clameur : mais ſur tous, les Gaulois ſont à loüer pour en dan ſant entrer en champ de bataille : ce qu'ils ont apprins, non des Lacedemoniens, ainſi que veut dire Ariſtote en ſes Problemes, mais de leurs premiers Roys, & principalement de Bardus cinquieſme Roy de Gaule, lequel trouua premierement la mode de chanter la muſique en rithmes Pheniceennes, pour eſmouuoir le cœur des hommes. Or à fin de ne parler par cœur, & qu'on adiouſte foy à ce propos, i'allegueray mes autheurs. Beroſe Caldee dit ainſi: *Apud Celtas, Bardus, inuentione carminum & muſicæ apud illos inclitus.* Entre les Celtes, Bardus fut fort eſtimé, tant pour l'inuention des Rithmes, que de la Muſique. Diodore Sicilien au ſixieſme des antiquitez, dit qu'au païs de la Gaule Celtique, il y auoit des Poë-

tes de melodie, lesquels châtoient auec des orgues comme d'vne lyre, en loüant les vns & blasmant les autres. Tels poëtes, dit-il, encores de present sont tant estimez que quãd deux armees sont quasi ioinctes l'vne à l'autre, preparees à donner l'assaut, si lesdits poëtes se mettent entre deux au milieu de la bataille, ils font tant par leurs douces châsonnettes qu'ils moderẽt & font cesser la bataille, faisans les cõbatans ennemis deuenir amys. Par tel moyen, entre les plus agrestes & sauuages barbares, l'ire donne lieu à sapience, & Mars reuere les Muses. Laissant à plus parler des Bardes pour le present, ie viendray à traicter des Causidiques qui estoient des principaux Druides, employez és affaires exterieures de la Republique, pour rẽdre à vn chacũ le droict & le iuste, car ils estoient gẽs de iustice, diuisez

en Preſidents, Conſeillers, & Aduocats, cõme ſeroit auiourd'huy la iuſtice & cour de Parlement. D'eux faict mention Ceſar en ſes commẽtaires, quand il dit: Les Druides ordonnent & eſtabliſſent ce que bon leur ſemble, ſelon le droict, de tous les debats publics & particuliers. Meſmes, ſ'il y a quelque malfait à punir, comme meurtres, ou ſ'il y a contention pour les biens & heritages terriens, ils en ont le iugement, & taxent les peines & les ſalaires, tels que bon leur ſemble. Et ce, ſelon la premiere inſtitution de nature, ou, comme dit Iuſtin hiſtorien au commencemẽt du premier liure de ſes hiſtoires, la volonté des princes eſtoit tenuë comme loy, à laquelle le peuple ſe reigloit en ſes affaires. Entre ces Druides, dit Ceſar, il y auoit vn premier & ſouuerain preſident, lequel auoit

entr'eux la premiere authorité, & quand il mouroit, celuy qui estoit d'entreux le plus notable en esprit & noblesse, il succedoit au deffunct. Mais s'il y en auoit plusieurs semblables & egaux en vertu, on faisoit election d'vn pris du nõbre des autres Druides. Mesmes quelquefois aduenoit qu'ils se debatoient par armes à qui auroit ceste presidence. L'ordre tenu entre les Druides qui se gouuernoient par ordre hierarchique, en preferant l'vn d'entreux pour sur eux preſider, n'est pas à mespriser, ains grandemẽt à loüer, pour le rang que tient la monarchie entre les manieres de polices. Les abeilles ont vn Roy, aussi ont les formis. Entre les cieux, il y en a vn, au circuit duquel tous mouuemẽts sont mesurez: entre les planettes, le Soleil est au milieu, comme le Roy & maistre: entre

les

les elemens, le feu maiſtriſe: entre les oyſeaux, l'aigle: entre les animaux brutaux, le liõ: entre les poiſſons de la mer, le daulphin qui pour ſa couronne porte ſa creſte: par deſſus tout, l'homme eſt conſtitué, & entre les hommes, Dieu eſt, qui veut que les moindres obeiſſent aux maieurs en bõne police. Apres la mort de Cambyſes Roy des Perſans, fut faicte vne conſultation des ſept princes de Perſe, pour deliberer des affaires du Royaume, & pour eſtablir quelqu'vn d'entr'eux pour regner. En leur conſultation de trois choſes ſourdit controuerſie: car Otanes opina qu'il valloit mieux, que les princes gouuernaſſent tous enſemble ſans ſe tiltrer du nom de Roy. Le ſecõd nommé Megabiſus repudia ceſte opinion, & iugea qu'il falloit que chacun d'eux print le tiltre de Roy, & regnaſt l'vn

en vn coſté & l'autre à l'autre. Le troiſieſme, dit Darius, en confutant l'opinion des deux autres, donna conſeil qu'il eſtoit commode d'eſlire vn Roy: diſant par ſes raiſons que combien qu'ẽ la charge de Roy puiſſent aduenir beaucoup d'incõmoditez, ainſi qu'aux autres choſes humaines, toutefois qu'il n'eſt riẽ plus ſtable ne conſtant q̃ monarchie, c'eſt à dire, ſi vn domine, à la main duquel cõſiſte tout le tenemẽt d'vn Empire. L'opiniõ de ce Darius fut tenüe pour la meilleure des autres quatre Princes, & cõclurent q̃ la multiplicité de pluſieurs ſeigneurs egaux en vn Royaume n'eſtoit pas bonne, & qu'il eſtoit expediẽt qu'on euſt la ſuperintendence par deſſus les autres. En cas pareil les Druides Gaulois ſ'aduiſerẽt d'eſlire vn d'ẽtre eux, pour cõmãder & faire pratiquer les loix & ordon-

nances qu'ils faiſoiẽt en leurs aſſemblees, & luy obeiſſoiẽt en ſes arreſts, comme ſi ce fut le Roy meſmes. De ſçauoir comment apres la mort de leur premier preſident ilz en eſliſoient vn autre, il ne nous eſt notoire, ſ'ils vſoient de febues en leurs ſcrutins ou de butelins: tant ya qu'il y auoit des brigues entre eux pour le primat: ce qui n'eſt à priſer, à cauſe de l'ambition qui y eſtoit meſlee. Ceſar en ſes commentaires dit encores de ces Druides Cauſidiques en la maniere qui ſ'enſuit: En certain temps de l'an, ont couſtume de ſ'aſſembler au païs de Chartres, pour ce que c'eſt vne contree au milieu de toute la Gaule, & tiennent là le ſiege des grands iours, en vn lieu deſigné pour eux (qu'õ appelle Dreux, encores pour le temps preſent, à cauſe des Druides) où eſtans aſſemblez,

Grands iours où tenus.

ceux qui ont des procez & differents d'importance, viennent là à eux de toutes parts, & obeit chacun à ce qu'ilz arreſtent & ordonnent. Plus heureux beaucoup eſtoient les Gaulois que les Arcadiens, qui viuoient ſans loy & ſans legiſlateurs, comme nagueres faiſoient les Canariẽs (ainſi qu'eſcrit Americ Veſpuce en ſes nauigations) qui n'auoient ne foy, ne Roy, ny loy, ny ſacrifices. Autant en eut eſté des Atheniens, ſ'ils n'euſſent eu leur ſenat d'Academiſtes & legiſlateurs, Draco & Solon. Qu'eſtoit ce, ie vous prie, des Romains, deuant qu'auoir loix ordonnees, pour leur police? Tant de diſcords & controuerſies ſ'eſleuerẽt entre eux, que ſouuent on eſtoit opprimé en iugemẽt & hors iugement, ſans l'auoir merité, pource que nul n'entendoit à la verité que c'eſtoit que droict. Et

pour-autant que le peuple se debatoit & mutinoit, fut ordonné que certaines loix seroient escrites, & furent esleuz à cela & deputez dix hõmes, qui allerent en Grece pour cognoistre les droicts, coustumes & manieres de viure des principales villes, à fin de se renger sur eux, & vserent leur tẽps à faire recueil des meilleures loix, du conseil des Hermodores d'Ephese, & autres Philosophes. Lors furent escrits douze tableaux, qui estoient penduz publiquement en la court Romaine. Ces dix hommes dominoient trois ans, durant lequel temps declaroient tous les iours lesdites loix. Si les Romains se vantent d'auoir receu leurs loix des Grecs: il faut aussi que les Grecs recognoissent qu'ils ont receu les lettres, sciences & loix des Gaulois, qui ont esté les premiers legislateurs

& cõſeruateurs des loix ciuiles. Hermodore philoſophe d'Epheſe, compilateur ou expoſiteur des loix, eſtoit diſciple de Platõ, ſelon que dit Ciceron, en la cinquieſme des Tuſculanes: ores Platon auoit mis le nez par tout, & aux loix de Moyſe (qu'il donna aux Hebrieux, par le cõmandement de Dieu) & aux liures des Gaulois Druides, qui auoient entre eux quelques amas & recueils de loix ciuiles: partant ſi on attribue à iuſte balance le mouuement d'vne petite roüe d'vn moulin, à la grande qui eſt cauſe de tout le mouuement pour l'eau, ou le vent qui la pouſſe: en cas pareil & au prealable dire, il fault que les Romains ayant reçeu leurs loix ciuiles des Grecs, les ont auſſi receües des Gaulois: ce que ne veult confeſſer Ceſar en ſes commentaires, où il nous veut faire à croire que les Gau-

Cicero.

lois de ſon temps ſe tranſportoient en Bretaigne, pour apprendre le droict ciuil: ce qui n'eſt vray ſemblable, car luy meſme dit que, *Humani iuris erant peritiſſimi*, ils eſtoient treſſçauans en droict humain. Secondement, comment auroiét ilz apprins le droict par l'inſtruction des eſtrangers, & principalement de ceux de Bretaigne, que la Bretaigne leur eſtoit incongneüe, celle diſ-ie que nous appellons auiourd'huy Angleterre? Ceſar ſe contrediroit en ſon ſixieſme liure, chapitre quatrieſme, où il dit que les ieunes enfans alloient en Bretaigne, pour apprendre les loix: & puis au liure quatrieſme, chapitre cinquieſme, il affirme que la Bretaigne eſtoit totalement incogneüe aux Gauloys, voire tant incongneüe, qu'il ne peut trouuer homme quelconque

qui le peuſt guider, ne ſçauoir les chemins. Et pour ne mettre contradiction aux paroles de Ceſar, il faut noter que la Bretaigne, de laquelle il parle, eſt la petite Bretaigne, diuiſee en deux, à ſçauoir en Bretõs Gaulois & Bretons tonnans, leſquels (cõme affermoit Guillaume Poſtel, hõme d'eminente literature, lors que de ſa grace vn iour deuiſois familierement auec luy) ont l'anciẽ idiome & langage Gaulois: car, diſoit-il, les Gots, VVViſigots, & Oſtrogots, vindrent en ce païs, qui firent par leur felonnie fuir les Gaulois iuſques és confins de la mer, où ils ſont encores de preſent: Meſmes que deuant le temps de Iules Ceſar, les gens doctes ſ'eſtoient pour la plus part retirez vers les quartiers de la petite Bretaigne, à fin d'eſtre quiets en leurs eſtudes: & à eux enuoyoit on les ieunes

Poſtel.

enfans abecedaires pour leur apprendre leurs rudiments de ciuilité. Ceux de la grande Bretaigne donc, n'ont point apprins les loix à noz Gaulois Druides, mais pluſtoſt les Bretons Abbions ou Anglois, ont apprins des noſtres, ainſi que confirme le Poëte ſatyrique d'Aquin, diſant.

Gallia cauſidicos docuit facunda Britannos.

Et de rechef.

Gallia, vel potius nutricula cauſidicorum.

Dauantage, poſé le cas q̃ les Gaulois euſſent eſté en Angleterre, pour apprẽdre les loix, ſ'ils en reuenoient ſçauans, ne pouuoient ils pas monſtrer & enſeigner le droict, eſtans de retour, ſans qu'il fuſt beſoin d'y enuoier d'autres? Il eſt vray que les Anglois ont eſté les premiers fondateurs & inſtructeurs de l'vniuerſité

de Paris, quãt à crier parmy les rües, ſcience à vendre: neãtmoins, ce n'eſt pas à dire qu'ilz n'ayent des pedagogues & hommes treſçauãs pour l'inſtruction de la ieuneſſe, cõme demõſtre le Pape Zozime, en ſes Epiſtres, & S. Hierome en ſa diſpute contre l'Heretique Vigilance, quand il dit, que la Gaule n'eut iamais de mõſtres, ains pluſtoſt a eu foiſon de gens vertueux & treſeloquents. D'abondant, que les Druides euſſent moyen d'eſtudier aux loix, d'enſeigner & d'ordõner des affaires de la Republique, il eſt encores aſſez probable, pour l'aſſiduel exercice qu'ils auoient de frequente conference du droict diuin & humain. Qu'il ſoit ainſi, le Sieur de Chaſſeneux en ſon Catalogue de la gloire du monde, dit que ces Cauſidiques Druides, ayant tenu leur ſiege à Dreux, durant l'hyuer, ilsſen re-

Zozime Pape.
S. Hieroſ.

tournoient à Othun, les autres six moys d'esté, & faisoient, en obseruãt ceste coustume, tout ainsi qu'Apollo, qui demouroit six moys à Pãthare cité de Lycie, & les autres six moys d'esté donnoit responce à Delon, comme escrit Seruius sur le quatriesme des Eneides. Quand ces Druides alloient dehors, ou se transportoient de lieu en autre, ils se faisoient trainer dedans des chars branlans, coches ou lictieres, qu'on appelloit en latin, *Esseda*, desquels mentionne Vergile au troisiesme des Georgiques, & Ciceron liure 6. ad Atticum. De ces chariots, coches & lictieres, Erictonius fut inuẽteur pour cacher ses pieds contrefaicts en maniere de serpent, dit Ouide. Quant est des vestemẽts & autres accoustrements du corps, Sabellic dit qu'ils portoiẽt des robes lõgues, marquetees & peintes

Seruius sur Virgille.

Higinus.

d'or, en façon de togue ou pretexte Romaine, auec le Carquan de fin or, à l'entour de leur col: & auoient longue cheuelure, tant du chef que de la barbe, qui les decoroit & ornoit en leur office, & se donnoient bien garde d'admettre aucun à leur Senat & Parlement, qu'il n'eust la barbe grise & de longueur competente, suyuant en cela les Hebrieux, qui n'admettoient que les anciés en leur republique & gouuernement d'icelle: ce que les Venitiens obseruent encores tres estroictement, car ainsi que recite Gaspar Contaren en sa Republique Venitienne, ils n'admettent iamais vn homme tant de grande maison qu'il soit, s'il n'a les cheueux & la barbe grise, qui leur soit ainsi venuë par nature, ou par art: mesmes ils se gardent bien de receuoir en leur senat des barbes mou-

G. Contarin.

ſtachees, c'eſt à dire reſeruees ſeulement ſous le nez par floquets appellez mouſtaches, ainſi qu'a annoté Celius en ſes leçons antiques. liu. 3. ca. 25. Et de faict, à la barbe, on cognoiſt l'homme ſ'il eſt ſage, ſelõ que dit Ciceron au premier de la nature des Dieux, quand il parle du barbu Iupiter, par lequel il veut entendre Dieu le createur, qui pour ſa ſageſſe & prudence, eſt dit auoir la barbe griſe, ainſi que l'ont veu par repreſentation le Prophete Ezechiel & S. Iean l'Euangeliſte en l'Apocalypſe. Cap. 1. Licurge legiſlateur des Lacedemoniens, autheur Plutarque, ordonna vn ſenat de 28. anciẽs. Romulus en fit autãt, pour forclorre la ieuneſſe lanugineuſe des affaires de la Republique: & auoiẽt ceux cy pour leur reigle ce dicton: *Vix temerè ante pilos venit ſapientia.* A grand peine de-

C. Rodiginus.

Ezechiel

Apocal.

uant le poil peut venir la sageſſe.
Vn poëte de noſtre temps, non content d'vn ieune conſeiller, a faict ces quatre vers en latin.

Deſine ſtulte puer, dubiam tractare bipennim:
Anne audes molli ſtringere tela manu?
Quàm malè conſcripti tractant arcana ſenatus
Qui nondum primas deſeruere nuces.

C'eſt à dire, ſelon q̃ i'ay peu trãſlater.

Laiſſe ieune folet, laiſſe la biſagüe
Manier à autruy, pour toy eſt trop agüe:
Es tu bien ſi hardy mettre ta molle main
Sur vn taillant qui faict virer le ſang humain?
O que moins aduiſez ſont ceux qui dans les aires
Entrent d'vn vieil ſenat, pour traicter des affaires
De la choſe publique, en leur puerile voix,
Et tout nouueaux venuz du fat ieu de la noix.

Afin donc qu'il n'y eut desordre en la police des Gaulois, dequoy on peust murmurer & mesdire, on ne mettoit aucun pour administrer iustice, qu'il ne fust aagé cõpetemmẽt & suffisammẽt lettré, peur que s'il y eust eu du vercoquin en la ceruelle & de l'asnerie en l'esprit du promeu, les autres anciens n'en deuinsent hõteux. Desçauoir proprement quelles ordonnances estoiẽt par eux instituees, pour le gouuernemẽt des estats, il ne nous est assez notoire : toutesfois, puis qu'on sçait qu'en temps de paix & de guerre le peuple & le clergé se gouuernoit par le cõseil d'iceux Druides, il est à presuppoſer, qu'ils faisoient des edicts, qu'on publioit entre le peuple, selon les tẽps & qualitez des personnes. Premierement, pour le clergé, il falloit, qu'il y eut certaines ordonnãces, ou autrement

n'y euſt pas eu republique, mais pluſtoſt confuſion. Ce qui a eſté de pres obſerué par les Romains, ainſi que recite Valere le Maxime, en ſon premier liure, où en premier lieu il traicte de l'obſeruance de religion, de l'hõneur diuin, des ceremonies qu'õ gardoit en tel exercice, des ordonnãces & loix ſur ce faict, des rigueurs de iuſtice, & punitions qu'on faiſoit de ceux qui y contreuenoient: puis apres de degré en degré il pourſuit ſon hiſtoire, par toutes les vertus morales, ſur la teneur deſquelles, y auoit des recompenſes promiſes aux obſeruateurs des loix, & des amendes punitiues pour les tranſgreſſeurs d'icelles. Ces loix Romaines, iaçoit que ſelon quelques autheurs, ayent eſté donnees par Numa Pompilius, qui ordonna la culture du feu diuin, ſes preſtres & vierges Veſtales, ſi eſt-ce qu'ils

Valere.

qu'ils auoient eu ſelon les Theologiẽs, leur premiere origine, des loix obſeruees par les Hebrieux, vrais ſeruiteurs de Dieu, qui eurent la loy eſcrite en deux tableaux, où y auoit dix commandemens, trois qui appartenoient à l'amour de Dieu, & les ſept autres, à l'amour du prochain. Ioſephe en ſes antiquitez, dit qu'au premier tableau, y auoit quatre commandemens, & ſix à l'autre, mais pour ceſte controuerſie, peu de plet, reſte que ſi quelqu'vn en veut auoir le pourtraict, on les pourra ainſi repreſenter. *Ioſephe.*

Ayme, & adore vn ſeul Dieu.
Ne iure ſon nom en vain.
Garde le iour du Sabath.

Honore tes amys.
Ne ſois Homicide.

Ne ſois Larron.
Ne ſois Paillard.
Ne ſois Menſonger.
Ne deſire la femme d'autruy.
Ne deſire le bien d'autruy iniuſtement.

Toutes les loix humaines (ſ'elles n'eſtoient cruelles & tyranniques) ſont puiſees de ces deux tableaux, eſcrits de la main de Dieu, & laiſſez à Moyſe pour les donner à la poſterité de Iacob, & les y interpreter, comme nous trouuons qu'il a fait en ſes cinq liures, Geneſe, Exode, Nombres, Leuitique & Deuteronome. Or pource que le legiſlateur ne ſçait pas les cas d'auenture, qui peuuent eſcheoir en particulier, quelquefois on eſt contraint de faire d'autres ordonnances, adiouſter & diminuer, voire abroger les premieres, & en faire d'autres du tout au contraire, ainſi

qu'õ peut le voir au libelle de Repude, que permit Moyse, outre la loy que Dieu luy auoit donnee: & multiplia tant son decalogue en preceptes moraux, iudiciaux & ceremoniaux, qu'on y trouua six cens & onze commandemens. Les Romains ayans esté querir en Grece les douze tables des loix, iaçoit, que suffisammẽt ils traictassent du bien sacré, public & priué, ainsi que dit Ausone en ce distique: *Ausone.*

Ius triplex, tabulæ quod ter sanxêre quaterue
Sacrum, priuatum, populi commune quod vsquam est:

Neantmoins par succession de tẽps, il falloit y augmenter, pour les cas nouueaux qui escheoiẽt, cõme font foy Ciceron au liure des loix & Aule Gelle en ses nuicts Attiques, Plutarque, Celius & autres, qui ont mesme

intitulé les anciennes ordonnances, du nom de loix, disant ainsi : *lex Appia, Papia, Sempronia, Aerina, Syllæa, Licinia, Popilia, Æmilia, Iulia, Faunia, Antia, Centum-viralium, decem-viralis, Æbutia, Atinia, Talionis, Stolonis, Voconia, Portia, Anseia, Hostilia, Falcidia, Anastasiana, Aquilia, Attica, Cornelia, Condicticia, Fusia, Caninia, Iustiniana, Pompeia, Zenoniana.* Toutes ces loix particulieres cy nommees, & autres en nombre infiny, (par l'opinion des Romains) prindrẽt leur fondement premier aux douze tables, que lesdix hõmes deleguez des Romains allerent querir en Grece, où elles furent escrites par Cl. Regillan, & interpretees à Rome par M. Mutius, L. Brutus, & P. Manilius, lesquels fonderent le droict ciuil. A raison qu'il est impossible de croire que les lettres, sciences & loix soient procedees de

Grece, pour les raiſons deuãt dictes, ains pluſtoſt des Gaulois, qui ont entretenu de pere en fils la religiõ vraye ou faulſe, & non comme les autres nations ramaſſees, ores de l'vn, ores de l'autre païs, ſans Roy, Foy, ne Loy (exceptee la Iudaïque qui ſ'eſt touſiours redreſſee par les Prophetes deuant la venüe du Meſſye) tout ainſi qu'il a eſté dit des ſciences, que les Grecs ſ'attribuent, quant à l'inuention : auſſi faut-il dire des loix des douze tables inuẽtees & eſcrites dedans les cabinets de nos Druides, faiſant (à la contemplatiõ d'icelles) pluſieurs ordonnãces particulieres, pour leſquelles entendre, ie mettray icy par ordre les douze tables qu'on appelle Romaines, & adiouſteray par apres quelques edicts ſpeciaux qu'õ trouue auoir eſté pratiquez ſuyuant la teneur deſdites tables, portees de

Gaule en Grece, & de Grece à Rome, & de Rome aux autres païs. Cependant ie n'entens point icy mettre, ce que les Romains ont adiousté de leur droict public ou particulier, qu'ils ont inseré dans la loy des douze tables, comme tesmoigne Denys Halicarnasse, au second & dixiesme liures des antiquitez de Rome, mais seulement de celles qu'on sçait n'auoir esté ordonnees par les Romains, desquelles font mention les iurisconsultes A. Macrobe, A. Gelle, A. d'Alexandro, G. Budee, I. Cuiacs. A. Riual, F. Hottoman, I. Oldendorpius, Platon, Pline, Ciceron & autres tant anciens que modernes.

SOMMAIRE DE LA LOY DES DOVZE TABLES, & premierement.

Le contenu des trois tables, quant au droict ſacré & diuin.

I.

Adore Dieu en pureté de cœur & de corps, en toute pieté, & ſans faſt.
Reçoy les Dieux de tes peres, & les adore és lieux accouſtumez.

2.

Garde la couſtume de la famille & du païs.
Fay cas & eſtime des choſes ſainctes, ſans rien innouer.

3.

N'enſeuely les morts dedãs la ville.
Ne te débauche ſur la mort d'autruy.
Ne mets les richeſſes aux ſepulchres.
Les oſſements des morts ne ſoient recueillis.

Les trois tables du droict public.

4.

N'ordonne point de loix pour vn homme particulier.

Ne iuge par argent ou presens.

Fuy le mensonge & faux tesmoignage.

Ne permets qu'on face assemblees de nuict.

5.

N'assaut ton ennemy en trahison, & ne trahy autruy.

Garde toy de mettre le feu à la maison de ton voisin.

Ne fay tort aux fruits ny à la moisson d'autruy.

6.

Garde le droict du reconcilié & du permanent.

La cause d'autruy ne iugeras, sãsauoir veu en presence les deux parties.

Mets fin aux procez deuant ſoleil couché.

Les ſix tables du bien particulier.

7.

Pour n'eſtre reputé meſchant, ne fay tort à ton ſubiect ou client.

Les femmes veufues ſoient laiſſees à la garde de leurs parens, freres ou couſins germains.

8.

L'homme inſenſé, ne ſoit maiſtre de ſes biens.

Ne ſoit laiſſé au prodigue l'adminiſtration de ſes biens.

9.

Pouruoye de tuteurs aux orphelins.

Ne dedie la q̃relle en choſe ſaincte.

10.

Par droict, pourras recueillir tes fruicts tombez en la terre d'autruy.

Si deux voiſins ont querelle enſem-

ble, ſoient ordonnez trois arbitres pour les accorder.

II.

Soit accomply le teſtament du pere de famille.

Tu nourriras le pauure priſonnier qui t'eſt debteur.

12.

Fay punition des larrons.

Fuy l'vſure deſordonnee.

Voyla en bref le contenu de la loy des douze tables, que les dix hommes, porterent de Grece à Rome, en laquelle furent inſerez pluſieurs articles particuliers qu'on faiſoit garder au peuple, comme ſi c'euſt eſté la loy ſacree des douze tables. Pour preſeruer les femmes d'impudicité, on leur faiſoit à croire, que par la loy des douze tables, le vin leur eſtoit deffendu. Pline au liure qua-

Pline.

torzieſme, chapitre trezieſme, dit q̃ ceſte deffence devin aux femmes, eſt de la loy des douze tables, & le teſmoigne Aule Gelle en ſes nuicts Attiques, lib. 10. ca. 23. toutefois Denys Halicarnaſſe au ſecond liure, dit que c'eſt vne loy particuliere des Romains, donnee par Romulus & depuis engrauee dedans les douze tables, comme furent auſſi les articles de repudiation, vendition des ſeruiteurs, de teſtaments, des tuteurs, des reſtitutions, des veufues & enfans orphelins, & pluſieurs autres ordonnances miſes au nombre des douze tables, par Ciceron, Aule Gelle, Pline, Caius, Martiã, Macrobe, Vlpian &c. De ces loix ainſi ramaſſees (diſent Tite-Liue, liure troiſieſme, & Corneil. Tacite liure troiſieſme de ſes Annales) tout le dioict du corps ciuil a pris ſon commencement. *T. Liue.*

Or puis q̃ nous tenons infailliblemẽt que les Gaulois ont eſté les premiers inuenteurs des lettres & ſciences, par conſequent, il fault conclure que les Grecs qui ont eu leſdites lettres & ſciences de nous par le moyen de Cadmus, qu'auſſi au preallable, ils ont receu leurs loix de nous, en y adiouſtant toutefois par ſucceſſion de temps pluſieurs articles, comme il eſt facile d'adiouſter aux choſes deſ-ia inuentees. Et pour dire à la verité, qui regardera de pres les loix Gauloyſes, on trouuera que Licurge legiſlateur des Lacedemoniens, & Dracus ou Solon des Atheniens, ont conformé, par propre exemplaire iſſu de nous, la teneur de leurs loix. Licurge premier legiſlateur des Atheniens, qui faiſoit croire à ſes ſubiets qu'il auoit parlé au grãd Dieu Apollo, pour auoir ſes loix, or-

donna, en droict ciuil, qu'on eut des maisons fondees & douees des biens de la Republique, pour retirer les pauures & y retraicter les malades. Il commanda que les petits enfans naiz simples, fols, cõtrefaicts, muets, aueugles, sourds & boiteux fussent sacrifiez par leurs peres, à cause de leur ohy. Pour abreger la prolixité, ie reciteray par table, le contenu desdites loix de Licurge.

Loix de Licurge.

Porte honneur & reuerence aux Dieux.
Soys patient en tes aduersitez.
Obey aux Censeurs.
Accoustume toy à trauailler.
Reuiens de la guerre mort ou victorieux.
Soient punis du foüet ceux, és mai-

ſons deſquels on trouuera du bien gaſté.

Fuy les bains, parfuns & onguents.

Deuant trente ans nul ſe mette à table pour manger.

Le fils deſobeiſſant au Pere ſoit chaſtié & desherité.

Qu'on ne mange qu'vnefois le iour, & en public.

N'introduis choſes nouuelles.

L'Hõme n'vſe de pluſieurs meſtiers.

Auant & apres la bataille, ſacrifie aux Dieux.

Fuy les banquets, ou n'y boy point de vin, ſi tu y veux parler, & qu'il n'y aye que neuf perſonnes.

Ne plante vignes pour boire vin en ſanté.

Aye vne ſeule robe pour te veſtir, ſans neceſſité.

Ne dors ſur licts de plume deuant trente ans.

Les anciens ayét pouuoir de reprendre les ieunes.
Puny les homicides, & nō les larrōs.
Fay reuerence aux anciens, & les accompaigne s'ils sont seuls.
Aye la pecune en horreur.
Les filles ne soient douees en leurs mariages.
Ensseuelis les morts pres des temples.
Les ieunes enfans soient enuoyez aux bastides pour trauailler, & qu'ilsn'entrent en la ville deuant l'aage de vingt ans.
La frugalité & temperance de viure, l'entretenement de la ieunesse, le viure commun, les punitions des noueautez, les gros ventres, les mariages sans douaire, les sacrifices & autres cy dessus nommez par Lycurge, sans doute ont esté pratiquez en nostre Gaule deuant que iamais Licurge fust Duc des Spartains, ny que Dracus ou Solō fussent naiz: qui

me fait dire, que telles ordonnances ſont venues des Gaulois Cauſidiques, qui ont tenu touſiours leur rang de legiſlateurs ou cõfirmateurs des loix, meſmes deuant que Moyſe donnaſt la loy de nature par eſcrit aux enfans d'Iſraël: car ce fut l'an depuis le deluge 798. & depuis la creation du monde. 2455. le deuxieſme an du regne d'Allobrox, quinzieſme Roy des Gaulois. C'eſt choſe indubitable, ſelon Beroſe, que les habitãs de Gaule auoiẽt dés le tẽps de Moyſe, vn Roy, vne Foy & vne Loy, laquelle entretenüe d'edits & ordonnances, aduoüees par les conſeillers Druides, ſ'eſt eſpanduë iuſques aux nations eſtranges quant & quant les lettres & ſciences, & principalement en Grece, où du tẽps de Licurge fut manifeſtee, en y adiouſtant ou diminuant, ſelon qu'il voyoit eſtre expedient,

pedient à ſa Republique. Ce fut enuiron l'an apres la creation du monde 3090. A Lycurge ſucceda, pour donner des loix en Grece, le legiſlateur Dracus, l'ã 3343. A Dracus, pour ce que ſes loix, à l'aduis du peuple, eſtoient rudes, ſucceda Solon, l'an 3369. & l'an 3510, apres la creation du monde, les Romains enuoierent en Grece, pour auoir des loix ordonnees par Solon, Dracus, & Lycurge qui les ont recueillies des Gaulois. Or à cauſe qu'il eſt impoſſible de pouuoir mettre toutes les loix des Gaulois en ce petit liure, ioint que toutes ne ſont à ma cognoiſſance, ie reciteray ſeulement en forme d'Edict, ce que i'ay peu recueillir des eſcrits de Ceſar, Strabo, F. Patrice, & autres qui ont fait mention des Druides & de leur maniere de viure, en leurs derniers iours.

ORDONNANCES DES DRVIDES *Iuriſconſultes.*

S. P. Q. G.

COmme ainſi ſoit, que par grace diuine ſoyons deleguez au gouuernement de tout le peuple, & que la charge totale nous en aye eſté delaiſſee, quant à l'exterieur, à fin que de noſtre part, il ne ſuruienne aucune confuſion, par faute d'auertiſſement public. Nous, par meure deliberation, auec l'aduis des Eubages, Vacies, Sarronides, nobles, & autres du tiers eſtat, auons ordonné & ordonnons les articles cy deſſous declarez, pour eſtre inuiolablement obſeruez, à l'exemple de noz deuan-

ciers & autres de noſtre maniere de viure, & ce, ſur peine des amendes y contenues, & de punition exẽplaire.

I.

Si ſur toutes choſes deuons auoir en recõmandatiõ l'hõneur de celuy qui nous a mis ſur terre, & que le deuiõs recognoiſtre par ſacrifices propitiatoires & expiatoires, à fin qu'il luy plaiſe de ſa benigne grace, pardõner les pechez & offences cõmis cõtre ſa majeſté diuine, ordõnons qu'õ continuera leſdits ſacrifices, qui ſerõt offerts par les Vacies ſacrificateurs ordonnez pour ceſt effect. Faiſons neantmoins defences & inhibitions à tous les Gaulois, de n'offrir ny preſenter aux Dieux quelque ſacrifice que ce ſoit, voire fuſt ſous eſpece de deuotion particuliere, ou qu'on voulſiſt aller en bataille, ou qu'on en retournaſt victorieux, n'eſtoit

qu'il fuſt offert par l'vn deſdits Vacies Philoſophes ſacrificateurs: car c'eſt choſe iuſte & raiſonnable que par les prieres & oraiſons de ceux qui ſe ſont mancipez au ſeruice diuin nous demandions des biens aux Dieux.

II.

Et pource que nos anceſtres dés long temps ont ordonné le ſacrifice ſolẽnel eſtre faict tous les ans le iour premier de l'an, à fin qu'il plaiſe à la majeſté des Dieux nous preſeruer de nuiſance, ains nous donner le requis de nature, tout le long de l'annee, voulons & ordonnons, que quand il aura eſté proclamé à haute voix par les Druides Vacies, que chacun ſi trouue en toute pureté & chaſteté, laquelle pureté voulons auſſi eſtre perpetuellemẽt obſeruee par leſdits Vacies, comme ont faict de toute

antiquité leurs predeceſſeurs.

III.

Si quelqu'vn par ſon obſtination auroit eſté excõmunié & chaſſé des ſacrifices, qu'il ne ſoit tant temeraire de ſi preſenter, ny meſme d'aſſiſter deuant nous, pour demander ſon droict de quelque cas, que premierement ne ſe ſoit recõcilié & ſatisfaict à partie: car tel voulons eſtre fuy de tout le peuple, tant par eau que par feu, iuſques à tant qu'il ſe recongnoiſſe.

IIII.

Nous ordonnons pareillement que chacun aſſiſte au ſermon, qui ſera faict par l'vn des Vacies, à fin d'entendre la doctrine de la religion. Et ſi durant le ſermon il ya quelqu'vn qui caquette & babille, nous voulõs que par le Bideau ou correcteur qui portera l'eſpee toute nüe en ſigne de

menaces, luy ſoit couppé vn grand lambeau de ſon manteau. Et ſi pour ſecõde & troiſieſme fois, il ne ſe veut taire, eſtãt aduerty, qu'on luy en coupe vne ſi grãde quantité, que ſon habillement en ſoit difforme, & ne ſ'en puiſſe ſeruir. Le ſemblable voulons eſtre fait en nos aſſemblees, par les ſergens, quand ils voirront quelques vns, qui ne feront ſilence.

V.

Nous deffendõs à toutes perſonnes de quelcõque qualité qu'ils ſoiẽt, de diſputer de la religion, & encores moins des affaires de la Republique, ſinõ au lieu public & determiné par ceux à qui il appartient.

VI.

Si quelque citoyẽ oit dire aux voiſins, par bruit cõmun ou autrement, par quelconque maniere que ce ſoit, quelque choſe de la Republique,

ſoit tenu ſur peine de punition & d'amende arbitraire, reporter viſtement les nouuelles aux gouuerneurs & eſcheuins des villes.

VII.

Outreplus, nous prohibõs & defendõs que nul ſoit ſi hardy de communiquer, reueler ou publier les affaires de ce Royaume aux eſtrãgers.

VIII.

Quand pour ſçauoir les choſes aduãturieres & fatales par les Eubages, pour en decider par le regard des inteſtins & autres obſeruatiõs à ce requiſes, nous n'entendõs qu'ils prennent autres corps humains q̃ celuy qui ſeroit arriué le dernier d'ẽtre eux au lieu determiné: n'eſtoit q̃ de par nous y eut eſté aduiſé autrement.

IX.

Et pour autãt q̃ nous cognoiſſons le grand proffit, qui aduiẽt en ce païs

de Gaule, par la doctrine des Eubages, Vacies, Bardes, & Sarronides, par meure deliberation les auons exemptez & exemptons de payer tributs, daces, impoſts, tributs & ſubſides quelconques, meſme d'aller en guerre.

X.

Et à raiſon que pour iouïr de ces priuileges, pluſieurs ſe vouldroient rendre au nombre des ſuſdits, nous deffendons expreſſement, que nul cy apres ſoit receu, ſans auoir eſté exactement examiné & de pres, par le recit de diuerſes leçons non eſcrites, qui contiennent plus de mil clauſes & peryodes.

XI.

Nul auſſi ſoit receu pour preſider en iuſtice, ſ'il n'a la cheuelure tant du chef que de la barbe, griſe & apparente, qui demonſtre la preud ho-

mie de cil qu'on reçoit: & qu'il ſoit veſtu de veſtemens honorables & accouſtumez, ainſi qu'il appartient: ce que voulons auſſi eſtre gardé en tous eſtats, qu'vn chacun ſoit veſtu ſelon ſa qualité.

XII.

L'eſtandue de ce Royaume ne permettãt que puiſſions aſſiſter perſonnellement en chaſque village, concedons par ces preſentes plain pouuoir & puiſſance au peuple, d'eſlire vn maire viguier pour ouir les premieres doleances des parties, leſquelles fidelement nous ſeront rapportees, pour en iuger, ſi l'inthymé & l'agent ne peuuent ſ'accorder, deuant ledit Viguier. Octroyons auſſi & permettõs pour les querelles particulieres & paroles iniurieuſes, que les femmes pourront & ſeront conſtituees iuges & arbitres, & ce qui ſe-

ra arreſté par elles, tenons & iugeons pour iugé & arreſté.

XIII.

Quant à l'eſtat de marchandiſe, duquel pluſieurs ſe meſlẽt, nous n'ẽtendons que les marchandiſes ſoient portees hors de ce Royaume, ſans congé & licẽce ſpeciale obtenüe de nous: meſme inhibons & defendons à tous marchands, tant eſtrangers que regnicoles, d'apporter par deça aucunes marchandiſes, qui puiſſent prouoquer les hommes à eſtre effeminez & delicats.

XIIII.

Pour donner ordre entre les pauures & riches, voulons qu'en toutes les villes, y aye vn hoſpital pour heberger & loger les ſouffreteux & malades, où ils ſeront nourriz du bien public. Que ſi quelqu'vn d'oreſnauant eſt accuſé & apprehendé

en quelque larrecin, ordõnons qu'il ſoit adiugé & condamné aux ſacrifices de Mercure.

XV.

Et pource que l'vſure eſt vne eſpece de larrecin, nous la prohibons & defendons eſtroittement en ce Royaume Que ſ'il eſt queſtion de preſter argent à quelque pauure indigent, nous n'entendons que ledit prenant ſ'oblige à payer pluſtoſt qu'en l'autre monde.

XVI.

Afin qu'il n'y ait plus de procez pour le douaire des femmes, nous n'entendons plus qu'ils en reçoiuẽt, n'eſtoit que l'homme en receut autant de ſa part que la femme en demanderoit. Si l'vne des parties decede, l'autre iouïra des fruicts & reuenus qui ſeroient iſſus dudit douaire.

XVII.

Iuſques à preſent on a obſerué ceſte couſtume, que les hommes ayent pleine puiſſance ſur leurs femmes, voire de les chaſtier ſi elles defaillẽt. Et pour ce qu'il eſt aduenu, que quelques vnes ont fait mourir leurs marys: à fin de mettre ordre en ces venefices, nous ordonnons que la femme accuſee d'auoir empoiſonné ſon mary, le faict bien aueré, ſoit bruſlee par les parens de ſon mary ou tourmentee d'autre peine, ſelon l'exigence du delict.

XVIII.

Pour les grands accidents qui aduiennent des ieunes enfans, qu'on nourrit en la maiſon paternelle trop delicatement, à fin de pourueoir au profit de la Republique, nous n'entendons qu'aucun qui aura eſté ainſi nourry mignardement, puiſſe auoir

quelque office publique en ladite Republique, ains par certain teſmoignage, on ſoit aſſeuré que le promeu, aye eſté nourry aux chãps, l'eſpace de vingt ans pour le moins.

XIX.

Et quand ces ieunes enfans rentrent en la maiſon de leurs peres, apprennent de viure tant ſobrement, qu'on eſtime d'eux que choſe bonne pour l'aduenir. Meſmes, ſi quelqu'vn au deſſous de l'aage de vingt cinq ans, eſt trouué auoir le ventre tant gros, qu'il excede la meſure & groſſeur accouſtumee, nous voulons & ordonnons qu'il ſoit tué & mis à mort pour l'offence de gaſtrimargie.

XX.

La couſtume eſtant en ce Royaume d'ẽſeuelir les corps des morts, & auec eux mettre en la terre ou de-

dans le feu, ce qu'ils ont le plus aymé en ce monde: nous permettons à ceux qui se voudroient mettre par deuotion dedans le feu ou en la fosse auec le corps mort, qu'ils s'y puissent mettre, secluse toute fraude & deception.

Toutes ces ordonnances sont inserees en ce liure auec leurs autheurs alleguez.

Des Cheualiers & autres gentilhommes, & de leur maniere de viure. Chapitre 7.

IAçoit qu'apres la mort de Francus fils d'Hector de Troye, & dernier Roy des Gaulois, n'y eut plus de Rois par deça, pour y presider, si est ce que les seigneurs nobles gentilshommes ne perdirent pas leur rang & grade de superiorité en la repu-

publique Gauloyſe, durant l'Ariſtocratie des Druides, ains nombrez entre eux, faiſoient vn ordre, comme en vn corps naturel, les bras ſeruent de deffence, auſſi ces nobles ſeruoient de deffenſeurs & protecteurs de la Republique Gauloyſe, commandoient à tout le peuple, obeiſſoient neantmoins aux loix & ordonnances des conſeillers, quant au faict public ſeulement, car quant au faict de la religion, ils obeiſſoient auſſi aux Vacies. Ceſar dit d'eux, que quand il eſtoit beſoin de marcher en guerre, voire fuſt-ce entre ceux du pays, pour venger & deffendre leurs torts & iniures, peur d'eſtre reputez viliaques & poltrons de vraye caſanerie, ſelon leur grandeur & puiſſance, menoient auec eux leurs ſubiets hommes & leurs alliez, & en cela cognoiſſoit on leur puiſſance, &

la biẽ-vueillãce que chacũ auoit enuers eux. Quand il falloit donner le choq en chãp de battaille, ie ne sçay pas s'ils se mettoient à genouil deuãt leurs simulachres, à fin de se recõmãder à la grace de leurs Dieux, mais, dit Cesar, qu'ils faisoient sacrifier vn hõme tout viuãt au Dieu Mars, par l'vn des Vacies qu'ils menoiẽt pour cest effect: car il leur estoit aduis que la majesté des Dieux immortels ne pouuoit estre suffisammẽt appaisee, pour leurs forfanteries & meschancetez, que de luy offrir la vie d'vn homme pour vn autre: & voüent aussi, dit Cesar, tout le pillage & butin à leurs Dieux, s'ils demeurent victorieux. En poursuiuant encores plus auant, il dit de nos Gaulois gentils-hommes, qu'ils estoient fort differents des autres, à ce qu'ils ne laissoient iamais venir leurs enfans deuant

uant eux pour y demourer continuellement, iuſques à tant qu'ils fuſſent bien grands, & qu'ils peuſſent porter les armes: car ils diſoient que c'eſtoit vraye cadaſerie laide & indague que le fils en ſon bas aage fuſt preſenté deuant ſon pere, ſans pouuoir porter les armes. Le ſemblable eſtoit obſerué entre les Lacedemoniens, par l'ordonnance de Licurge, ainſi qu'il a eſté recité cy deuant. Quand ces Cheualiers decedoient, les funerailles, ſelon leurs couſtumes, eſtoient treſſomptueuſes & de grande magnificence: car tout ce que les treſpaſſez auoient aymé leur vie durant on le mettoit au feu, meſmes les beſtes ſauuagines. Et qui plus eſt, leurs ſeruiteurs & alliez, qu'on ſçauoit au vray auoir eſté cheris & amadoüez des treſpaſſez pẽdant qu'ils eſtoient viuants, on les mettoit bruſler auec

eux dans le feu, ou dedans la fosse, si on les enterroit. Il ne faut pas qu'on trouue estrange telle coustume estrãge entre nos Gaulois, puis que nostre mesme autheur Cesar autre part recite plus que le semblable, à sçauoir, que le Roy d'Aquitaine auoit en son viuant six cens hommes auec soy, qui estoient tellement entretenus de luy, qu'ils participoient à la iouissance du Royaume, mais c'estoit à la charge que quand le Roy mourroit, ils mourroient auec luy. Ce qu'aussi ils mettoient en execution, sans s'en faire aucunemẽt prier. Les femmes de Trace, selon Herodote, s'entrebatoient quand leur mary estoit mort (car vn homme auoit plusieurs femmes) à qui mourroit auec luy par compagnie, pour ce que le mary estant mort, chacune disoit qu'elle auoit esté la mieux aymee, &

meſmes il y auoit grand' brigue des parens & amis, à fin qu'elle euſt ceſt hõneur de l'accompagner: car celle qui l'ẽportoit, eſtoit eſtimee biẽ heureuſe: les autres en receuãt grande infamie tout le reſte de leur vie. Si entre les Grecs, Euripides, & Iuuenal entre les Latins, ont fait tãt grand' eſtime d'Alceſtis fẽme du Roy des Phereens nommé Admetus, pour lequel elle voulut mourir, de Caſtor & Pollux, de Codre Athenië & autres, qui ont enduré la mort pour leurs amis: pourquoy eſt-ce qu'õ ne remarquera point l'amitié tant des femmes q̃ des ſeruiteurs Gaulois, enuers ceux qui reciproquement les aymoient? Ceſt amour des fẽmes & ſeruiteurs de Gaule, eſt à preferer à l'amitié que Artemiſia eut enuers Mãſole ſon mary, qui luy fit edifier vn ſepulchre, pour honorer ſon corps de lames, &

ceux cy de leurs propres ames . Or auec ce que Cesar a laissé par escrit des Cheualiers Gaulois , plusieurs ont encores adiousté ce que ie reciteray icy de leur maniere de viure. Ils dient qu'ils estoient vestus de vestemens dorez d'or, la chaine d'or pendüe au col, les brasselets & anneaux d'or ornez de pierreries aux doigts,à fin que selon leur estat, ils fussent tenus en plus grande reputation,par ce dés ce tẽps là, on ne tenoit pas grand conte,non plus qu'auiourd'huy, de ceux qui estoiẽt pauurement vestus & haillonnez . De leur cheuelure, quant aux cheueux & à la barbe, ils en faisoient grand cas, peur(comme il est à croire) qu'on les estimast volages & effeminez, s'ils eussent porté des barbes morpionnees,en la mode des Anglois, dit Cesar, qui ne laissoient aucunemẽt croistre leurs bar-

bes, ſinon en la leure de deſſus, & appelloient telles barbes, mouſta-ſtaches, du mot grec *mouſtaca*, μύςακα, duquel faict mention Celius en ſes leçons antiques, liure. 3. chapitre 25. Pour autres armes que portoiẽt nos gentils hommes Gaulois, ils auoient au coſté dextre l'eſpee pendante, auec la rondache, & la halebarde en la main, ou le carquois fourny de fleſches & d'arc. Apres la victoire gaignee de quelque bataille, en ſ'en retournãt chez eux, ils portoient les teſtes de leurs ennemis principaux, pẽduës aux cols de leurs cheuaux, & eſtans arriuez en leurs maiſons les pẽdoient encores au plancher contre les poultres, à fin d'en faire monſtre à leurs familiers amis. S'ils portoient des arcs en la guerre quant & eux, ils auoient d'vne herbe nommee helle-bore, de laquelle ils frottoient leurs

ſagettes, pour mieux ferir les naurez à la mort. Quãt aux prouëſſes de ces gentilshõmes, il eſt notoire aux chaſſieux & barbiers, que deuãt la venüe d'Hannibal ils paſſerent cinq fois les Alpes, dit Volateran, & furent victorieux par tout, iuſques à ce que l'Ariſtocratie fuſt tournee en factiõs, deſquelles cõme en paſſant, fait mentiõ Ceſar en ſes cõmentaires, quãd il dit, que toutes les citez de Gaule eſtoiẽt de ſon tẽps, diuiſees en deux ligues, dont ceux d'Othun eſtoiẽt chefs de l'vne des bandes, & les Sequanois de l'autre, chaſque ligue cerchãt ſes alliãces parcy par là où elle pouuoit, meſmes les eſtrãgers Romains, leſquels inuoquez à l'aide de l'vne des ligues, ſçachãts qu'il faiſoit bon peſcher en eau trouble, ſ'auancerẽt par armes de ſurprẽdre en trahiſon les païs de toutes les deux ligues. Et les Gaulois qui

n'alloient qu'à la bõne equité, se fiãt à toutes personnes qui leur mõstroiẽt bon visage, aquerãs plustost par vertu que par cauteleuses finesses, ne se donnãs garde de ceux qu'ils auoient inuoqué à leur ayde & secours, se trouuerẽt saisis & enclos de gensdarmes ramassez de toutes parts, amielez devenir en Frãce pour la douceur du païs. Qu'il soit ainsi, qu'on regarde les victoires de ces gẽtilshommes & cheualiers Gaulois du tẽps de Ptolomee & Antigonus, de Manlius & Quintus Cepius, de Lucius Emilius & Catulle, & plus, en la guerre Pharsalique contre Põpee. Bref, iamais les Romains n'eussent possedé la Frãce, n'eut esté l'intelligẽce qu'ils auoient auec quelques facteurs qui aymerẽt mieux s'assuiettir à eux, que de ceder à eux ce qu'ils vouloiẽt tenir par ambition. Ne se vantent donc point

les Romains de leurs proëſſes & vaillantiſes: car en toutes leurs expeditions ont touſiours eu quelques eſchelles au païs à gaigner, ie dis aux prouinces nouuelles: comme par les Capouans ils ſe firẽt chemin en Samnie: par les Camerins, en Toſcane: par les Mamertins en Sicile: par les Sagontins, en Eſpaigne: par Maſiniſſe, en Affrique: par les Etales, en Grece: par Eumenes, en Aſie: par ceux de Marſeille à Othun: par ceux d'Othũ en Frãce. Si d'entrer en vn païs par le moyẽ des trahiſtres n'eſt point faict heroïque mais ſeulement ſubtilité: auſſi les Romains ne ſe doiuent vanter d'auoir vaincu les Frãçois inuaincus, mais ſeulement de les auoir deceuz & trompez par les factions qui eſtoient entre eux. Au reſte pluſieurs ſe pourroient eſmerueiller des louanges que donne Ceſar à noz gen-

tils hommes vrays champions de guerre, quand il dit que ſur tous ils eſtoient fort religieux & deuots, veu qu'ẽ ceux qui hantẽt les armes & ſuyuent le drapeau, couſtumierement n'ya pas grand' deuotiõ ſelon le dire du Poëte: *Nulla fides, nulla pietas iis qui caſtra ſequuntur*: N'y a ne foy ny religion à ceux qui ſuyuẽt le camp: meſmes vn autre dit: *Exeat aula qui vult eſſe pius* celuy qui vouldra eſtre religieux, qu'il ſorte de la cour. Ces poëtes ne parlent pas des Chreſtiens genſdarmes par leſquels noſtre religion Chreſtienne a prins ſon origine & accroiſſement, quãt aux Gentils: mais de ceux qui n'auoient ne foy ne loy, vrais atheiſtes, du nombre deſquels n'eſtoient pas ces Chevaliers Gaulois qui puniſſoiẽt rigoureuſement leurs ſoldats quand ils les trouuoit defaillants, où eu les faiſant

paſſer par les piques, ou par l'effuſion de leur ſang qu'õ leur eſpandoit par l'inciſiõ de la veine Cephalique, ainſi que dit Aule Gelle en ſes nuicts Attiques. Sẽblablemẽt, quãd il eſtoit q̃ſtiõ d'aller en guerre, cõme dit eſt, ils eſtoiẽt fort diligẽs de faire offrir des ſacrifices: & apres la victoire ils faiſoient encores le ſẽblable. Pour ceſte deuotiõ, il eſt à preſuppoſer q̃ Ceſar les appelle deuots, & à bõ droict, car ſi on dit q̃ Iephté duc des Hebrieux eſtoit moult deuot de preſenter ſa ppre fille en ſacrifice, on pourra auſſi dire que ces nobles eſtoient deuots & treſgratieux enuers leurs dieux, voire plus que Camille ou Scylle qui preſenterent le butin des ennemis à leur Dieu Mars & vne fiole de leur propre ſang. Ayant deſ-ia parlé de ces ſacrifices cõgratulatoires, il n'eſt beſoin icy de les repeter.

De la maniere de viure du peuple Gaulois deuant qu'il euſt receu la foy.

Chapitre 8.

PAR le fidele rapport du ſieur Barthelemy Chaſſeneux en ſon catalogue de la gloire du mõde, la Gaule commença d'eſtre habitee dés le cinquante & huictieſme an apres le deluge, & n'a point eſté laiſſee deſerte ny vuidee de peuple (par la grace diuine) iuſques à preſent, cõme fut iadis la Iudee, de laquelle les habitans furent menez captifs en Babilone & autre part: douter il ne faut que ceſte grace n'ait eſté conferee à la Gaule, pour la bonne police & bon accord des trois membres de la Republique, & principalement pour la louable courtoyſie des Gauloys, qui ne

ſe ſont iamais prins à leurs gouuerneurs, ny eſleuez contre eux par ſeditions, ains pluſtoſt les ont reuerez & cheriz de biens & de volonté prompte à leur obeir. Quant eſt du menu peuple, dit Ceſar, il eſt comme ſerf, & n'a rien qui ſoit ſien: il n'eſt appellé en nul cõſeil: pluſieurs d'eux ſont greuez & chargez de tailles & de debtes: & pource ſouuent aduient que ceux qui ſont riches & puiſſants leur font quelque tort & iniure, ils ſ'offrent & donnent eux meſmes au ſeruice des gentilshommes, ou ſe rẽdant leurs ſerfs ou en payant tributs de cẽs & champarts de ce qu'ils poſſedent. Iceux nobles, depuis ceſte offre & donnaiſon ou ſubmiſſion, tel pouuoir ont eu ceux qui ſe ſont à eux ainſi donnez, comme le Maiſtre ſur le ſeruiteur. Dit outre-plus Ceſar, que les Gaulois ont accouſtumé

qu'autant que les marys prennent de douaire quand ils veulẽt auoir leurs femmes par mariage, elles en doibuent autant bailler de leur coſté ſelõ l'eſtimation & reuenu de leurs biẽs: & font tous les ans compte de leur argent qui vient des deux parties, & gardent les fruicts qui en procedent: & qui ſuruiura d'eux deux, iouira de la part qui eſtoit ſiẽne, & de tous les fruicts du temps precedent. Par le moyẽ de ceſt accord de mariage (dit Fulgoſe liure deuxieſme, au tiltre des inſtitutions anciennes) eſtoit entretenuë l'amitié des deux parties, à ſçauoir de l'homme & de la femme. Refere encores Fulgoſe que c'eſtoit la couſtume aſſez louable, que quand il failloit marier quelque ieune fille, on faiſoit vn banquet aſſez gras, auquel eſtoiẽt inuitez & ſemonds tous les ieunes garçõs à marier du païs de *Fulgoſe.*

la fille & de ſa cognoiſſance. Or afin que les parẽts de la fille ne reprochaſſent point que le mary n'eſtoit pas ſi riche ne ſi opulent en biens qu'elle, dés le commẽcement du banquet on donnoit choix & option à la fille d'eſlire tel que bõ luy ſembleroit de tous les ieunes garçons. On ne pouuoit ſçauoir de ceſtebiche farrouche quel luy plaiſoit, ſinon que quãd on vouloit preſenter de l'eau pour lauer les mains pour diſner: car celuy auquel elle preſentoit à lauer deuant tous les autres, eſtoit celuy qu'elle vouloit auoir en mariage. Ceſte couſtume de marier les filles eſt fort louable, pour le conſentement qu'on requeroit à la pucelle, voire plus louable que la couſtume des Babyloniens, de laquelle faict mention Herodote au premier liure. En chacune bourgade, dit-il, vne fois l'an ſaſſem-

bloient toutes les filles à marier, & les amenoient en vne place, où auſſi ſamaſſoit grand nombre d'hommes à l'entour d'elles. Là eſtoient ces filles venduës au plus offrant par vn officier: mais la plus belle de toutes eſtoit criee la premiere: & elle ayant eſté acheptee à bien haut pris, on crioit celle qui la ſecondoit en beauté: & puis ainſi les autres conſecutiuement: & les vendoit on à la charge qu'on les eſpouſeroit & auroit on pour femmes. Donc les plus riches de Babylone qui eſtoient à marier, acheptoient les plus belles, mettans l'enchere l'vn ſur l'autre: mais ceux du commun peuple qui auſſi cherchoient femmes, ſe paſſants des belles prenoyẽt des laides auec vne piece d'argẽt. Car quand l'officier auoit vendu toutes les belles, il venoit à la plus laide de toutes les autres, & meſ-

mes à celle qui estoit borgne ou boyteuse, ou auoit quelque autre telle imperfection, & crioit: Qui la veult espouser pour vne telle somme d'argent. Et en la fin elle estoit deliuree à celuy qui se vouloit contenter de moindre somme que les autres, pour l'espouser. L'argent qu'on donnoit pour le mariage des laides, estoit celuy qui estoit prouenu de la vente des belles: voila comment les belles marioient les laides & imparfaictes. Il n'estoit permis à aucun de bailler sa fille à qui bon luy sembloit, ny aussi à celuy qui l'auoit acheptee, de l'emmener deuant que bailler respõdant qu'il l'espouseroit. On pourroit loüer la coustume de marier les filles de Babylone, mais la coustume Gauloise est à preferer à toutes autres. Poursuit encores Cesar les coustumes des Gaulois, & dit que les marys

auoient

auoient telle puiſſance ſur les femmes comme ſur leurs enfans, iuſques à les pouuoir faire mourir de glaiue ſ'ils les trouuoiẽt en paillardiſe. Telle licence (dit Aule Gelle, cap. 23.) eſtoit concedee aux Romains de tuer leurs femmes ſ'ils les trouuoient en adultere. En la loy de nature, on bruſloit les adulteres. Geneſe, 19. 20. & 38. En la loy de Moyſe, on les lapidoit. Deuteronome 22. Daniel 13. Les vierges Veſtales, dit Bocace, eſtoient enfouies toutes viues dans la terre, ſi on les trouuoit en dommage. Zaleucus legiſlateur des Locroys commanda qu'on arrachaſt les yeux des adulteres. Dés le temps des Apoſtres en la vraye religion on fulminoit la ſentence d'excõmunication cõtre ceux deſquels on auoit grãde coniecture qu'ils eſtoient taxez de ce vice. 2. Corinth. 5. La loy ciuile au Code, tiltre

des adulteres, cõmande de decapiter les adulteres, ou de les tuer. Iules Capitolin en la vie d'Opilius Macrinus 23. Empereur, dit qu'il commãda de bruſler ceux qui ſeroient cõuaincus du vice d'adultere. Le Roy Tenedus les faiſoit deſchirer tout par la moitié du corps. S. Loys Roy de Frãce les faiſoit eſcorcher, en deteſtation du vice. Les Egyptiens (ſelon que dit Ieã de Boëme en ſon liure des mœurs de toutes natiõs) auoient tãt en horreur le peché d'adultere, qu'ils faiſoient couper les parties du paillard, auec cent coups de verges: & la paillarde auoit le nez couppé. Les Arabes trancheent la teſte, & les Turcs encores maintenant aſſomment de pierres leurs adulteres. Bref, il n'ya nation au monde qui n'aye ſes loix coerciues pour reſtraindre ce vice de lubricité, voire meſmes entre les Canariens,

dit Veſpuce, iaçoit qu'ils n'ayent autre loy que leur volonté. Or entre les Gaulois (ſelon Ceſar) aduenant que le chef & pere de famille meure, reſtant encore ſur les pieds ſa femme, de laquelle on auroit eu doute qu'elle n'euſt pas bien gardé fidelité à ſon mary : les amis du treſpaſſé ſaſſemblent, pour viſiter le corps du treſpaſſé : & ſil y a doubte de poiſon, on met la femme en queſtion pour la contraindre à dire la verité, & ne font non plus de cas d'elle que d'vn varlet, ſi on trouue qu'elle ſoit coulpable, on la fait mourir en tourment grief par peine de feu. Les Romains puniſſoient telles veneſices par les fourches patibulaires, ainſi que refere Fulgoſe : les Perſans (dit Plutarque, en la vie de Artaxerxes) puniſſoient les empoiſonneurs en leur eſcaſchant la te-

ſte ſur vne groſſe pierre eſleuee. Elian au cinquieſme liure des diuerſes hiſtoires dit qu'en Athenes les Areopagites ne puniſſoient les empoiſonneresſes de leurs marys ſi elles eſtoiẽt trouuees enceinctes : mais quand elles auoient enfanté, on les bruſloit. Il eſt facile à croire que le ſemblable ſe faiſoit, combien que Ceſar ne l'aye pas mis par eſcrit tout au long, non plus que quand il a parlé des funerailles des morts : car il dit ſeulement ce peu de texte qui ſ'enſuit. En faiſant funerailles d'aucũs treſpaſſez ils auoiẽt couſtume de mettre au feu quand & le corps du defunct, ou dedans la foſſe, tout ce qui luy auoit aggreé en ſon viuant, meſmes les cheuaux & autres beſtes. Et encore vn peu deuãt que Caius Ceſar euſt ſubiugué ce païs, ils bruſloient quant & le corps du treſpaſſé, ſes ſeruiteurs &

tenants de luy:& penſoient par telles cõbuſtions que les ames des treſpaſſez en fuſſent ſoulagees de peine deüe pour l'expiation pleniere de leurs pechez commis de leurs viuãs, quaſi ſemblables à ceux deſquels fait mention Tertullian au liure des ſpectacles : ſemblables diſ-ie encore à ceux de Troye qui firent tuer & offrir pluſieurs bœufs à leurs Dieux ce pendant qu'on bruſloit les corps des vaillans Cheualiers de Troye, deſquels a chanté Vergile en l'onzieſme des Eneides, commençãt en ce lieu, *Ter circum accenſos, &c.* Textor en ſõ officine, auere d'abondant que les Gaulois beuuoient dedans les teſtes des morts, quand la chair en eſtoit hors, & les ornoient par les bords d'or ou d'argẽt. Si cela ſe faiſoit pour auoir memoire des treſpaſſez, afin de ſe ſouuenir de prier Dieu pour eux,

ie le laiſſeray à iuger aux meilleurs iugemẽs, pour ne ſembler eſtre de l'opinion de ceux qui voudroient dire que nos compatriotes ne beuuoient pas dedans les teſtes de leurs amis, mais pluſtoſt de leurs ennemis, ainſi que faiſoient les Scytes qui eſcorchoient les corps de leurs ennemis apres qu'ils en auoient eu victoire en la bataille, & mettoient la peau pour couurir leurs cheuaux : des teſtes coupees en deux, ils en faiſoient des hanaps couuerts de cuir de bœuf par dehors, & par dedans dorez d'or ou d'argent, & beuuoient dedans quand quelques eſtrangers les viſitoient: diſant: Voyla la teſte d'vn tel & d'vn tel duquel i'ay eſté victorieux. Ia à Dieu ne plaiſe que les Gaulois, humains de nature, vouluſſent faire telle iniure à leurs ennemys, de boire dedans

leurs teſtes comme faiſoient les Scytes, qui tous les ans en certain iour qu'on faiſoit vn banquet public & ſolennel ſe glorifioient, de pouuoir boire en pluſieurs teſtes de leurs ennemis : mais ie croiray pluſtoſt q̃ ce que les Gaulois faiſoient eſtoit pour l'amitié qu'ils auoiẽt eu auec les treſpaſſez. De ſçauoir encores de quelle couleur les amys des treſpaſſez eſtoient veſtus, on n'en peut rien dire, ſinon que par coniecture de la façon & couſtume de ceux qui ont eſté imitateurs des Gaulois, à ſçauoir des Romains, ſinges Galliques, leſquels comme eſcrit Herodian, pour tranſporter leurs Empereurs iuſques au ciel, dedans vne ſalle tapiſſee, mettoient ſur vn lict d'yuoire orné d'or l'ymage de l'Empereur figuree aũ vray pourtraict, & eſtoit là l'eſpace de huict iours tout

le Senat veſtu de noir, & toutes les Dames & Damoiſelles de cour veſtues de blanc. La mode ſe gardãt encores en Frãce, on peut dire que c'eſt la vieille couſtume, d'eſtre ainſi veſtus. Pour venir au gouuernement des villes, il faut ſçauoir qu'en toutes les citez de ce païs les mieux reiglees, les principaux de la cité, iuſques à vn certain nõbre, auoient le gouuernement & ſuperintendence de toutes les affaires, & au commencement de l'annee ilseſliſoiẽt d'vn d'entr'eux vn chef nommé en latin Virgobretus, ie croy que c'eſt vn maieur de ville ou village qu'on appelle Voyer ou Viguier. S'il eſtoit auſſi queſtiõ de marcher en guerre, la cõmune eſliſoit vn Empereur & chef de bataille. Les eſcheuins & gouuerneurs des villes pour eſtre diſcernez des autres, portoient certains ornemens d'or, cõme

braſſelets & anneaux en leurs doigts & bras, auec le carquāt d'or pēdu au col. Outre ce ils faiſoient faire maintes broderies & ouurages d'or ſur leurs habits. Le cōmun peuple pour tous veſtemens, auoit des ſoyons & chamarres, & par deſſus quelques mā teaux ſi courts qu'à grāde peine leur pouuoiēt couurir la moitié du corps, & eſtoiēt leurs draps de groſſe laine, & non tonduz ny preſſez au foulon, ainſi qu'eſcrit Iuuenal, ſatyre 9. *Et malè percuſſas textoris pectine Galli, Accipimus.* Le ſemblable confirment Martial au quatrieſme de ſes Epygrammes, & Vergile au huictieſme des Eneides. Aucuns portoient des haubergeons ou chemiſettes faites à l'aiguille de groſſe laine. Ils portoient des chauſſemens dits en latin, *Callicæ*, galoches, deſquels faict mention Ciceron au 2. des Philipiques,

Aule Gelle liure 13. chapi. 20. de ſes nuicts Attiques, & Celius lib. 18. cha. 21. Nos Gaulois ſ'efforçoiẽt de laiſſer croiſtre leur perruque longue, car ils eſtimoient en grãd opprobre quãd on tondoit les cheueux ou la barbe à vn homme. Pour leurs giſtes, ils couchoient pres la terre: & quãd ils vouloiẽt boire & mãger, ils faiſoiẽt leurs ſiegesde boteaux de paille: auec leurs laictages, ils mangeoiẽt de diuerſes viandes, chair de porc & de mouton tant fraiſche que ſalee. Leurs logis eſtoiẽt faicts de Bardeau & charpenteries toutes envoulte, où ils faiſoiẽt maintes croiſees & lucarnes. Les femmes eſtoiẽt fertiles à merueilles, ſorte qu'en la ſeule partie des Belges, on pouuoit mettre trois cens mil hommes de guerre en armes. Iuſtin hiſtorien donne grande louange aux femmes Gauloyſes pour

leur fecondité ordinaire de porter tous les ans: & plus à loüer que Marguerite de Flandres qui en eut trois cens d'vne portee. Quant à l'accouſtrement de teſte, les femmes eſtoiẽt affulees le temps paſſé, comme ſont de preſent les femmes de Poiſſy: & les hommes portoient des bonnets ſ'ils eſtoient Peres de familles, mais ſ'ils eſtoiẽt ſeruiteurs, ils auoient des Chapeaux ou du tout ils n'en portoient point. Au moyen du cõtinuel trauail, labeur & exercice q̃ ſoigneuſement prenoient les Gaulois, ils eſtoient communemẽt fort maigres de corps, & ſe gardoient bien de deuenir ventriers, peur qu'ils ne fuſſent mis & condamnez à l'amẽde que ſur tels eſtoit ordonnee. Celius liure ſeptieſme des leçons antiques, chapitre cinquante & quatrieſme, dit que les fẽmes Gauloiſes eſtoiẽt tant vertueu

ſes qu'au milieu des armees & ciuiles ſeditions, elles ſe preſentoient pour procurer la paix entre les citoyens tãt par prieres que par larmes. Au iourd'huy on vſe encores de ce prouerbe commun, qu'on dit d'vne femme hardie, que c'eſt vne terrible Gauloyſe, & d'vn homme preux & vaillnat, que ceſt vn Gallant homme, le mot de Gallant venant de Gaulois. Ceſar, Celius & Teſtor adiouſtẽt au ſurplus des femmes Gauloyſes q̃ la couſtume fut obſeruee aſſez longuement, que toutes les fois qu'il failloit appaiſer vne querelle & procez d'iniures verbales ou paroles iniurieuſes, on y mãdoit les femmes pour en iuger, comme ſe cognoiſſant fort bien à mener tels procez & les appaiſer. Ie ne ſçay ſ'ils auoiẽt plus de iuriſdictiõ de iuger de tels differents, qu'auroiẽt maintenant en faict de couardiſe &

mõmerie les ſieurs de la Bazoche ou les cõnards de Roüen: toutefois ſi trouuons nous vn acte aſſez remarquable de leurs iuriſdictiõs, à ſçauoir quãt à vn faict particulier de l'alliãce que firẽt les Gaulois auec Hannibal, lors qu'il fut ordonné q̃ ſi quelqu'vn des Gaulois ſe cõplaignoit d'vn des Carthaginois en faict de paroles iniurieuſes, la cauſe à plaider en ſeroit deferee au magiſtrat de Carthage: & reciproquement, ſi le Carthaginois faiſoit plaincte d'vn des Caulois de luy auoir dit ou fait quelque iniure, les femmes Gauloyſes en iugeroiẽt. Ces fẽmes tãt riches qu'elles fuſſent, ne bailloient point leurs enfans à nourrice, de peur qu'ils ne degeneraſſent de la preud'homie de leurs peres & meres: & auoient ceſte opinion, auec le Philoſophe Phauorin, q̃ le laict de la mere vaut beaucoup

mieux pour la nourriture de l'enfant que le laict d'eſtrãge nourrice. Toutefois quand les enfans eſtoiẽt deſ-ia grandelets, on les ſeuroit de la fruitiõ de leurs parents pour les endurcir à endurer de la peine, & apprendre quelque art ou meſtier pour gaigner leur vie & euiter le vice d'oyſiueté. Valere le maxime aux geſtes des Romains met encores vne autre couſtume entretenüe en Gaule, qui eſt aſſez loüable pour le faict d'amitié ciuile, à ſçauoir qu'ils preſtoient abondance de pecune, or & argent les vns aux autres, ſans vouloir receuoir l'intereſt ou vſure, pris ou ſalaire pour le preſt, craignans en leurs conſciences de faire contre la loy de nature, ains ſeulement attendoient d'en eſtre recompenſez en l'autre monde. Le Philoſophe Pythagoras auoit enſeigné le meſme moyen de

preſter à ſes Pythagoriques, afin de fuir le vice d'Auarice & conuoitiſe d'auoir abondance de richeſſes & de pecune. Qui voudroit, on pourroit encores adiouſter à ces couſtumes populaires ce qui ſ'obſerue encores de preſẽt, ſans faire iniure à la religiõ, les eſtreines du premier iour de l'an, les Roys de febues, les iouſtes & batailles des coqs, les gaſteaux des bacchanales, danſes, feſtins de vendãges, paſſees d'Aouſt, & autres telles couſtumes iuſques à preſent retenuës ſãs deroger, qui veult, ny preiudicier au ſalut des ames. Tertullian au liure de l'idolatrie dit q̃ les anciens ornoiẽt & decoroiẽt leurs portes de chapeaux & bouquets de fleurs ayant receu de leurs alliez quelques bõnes nouuelles, ſi cela ſe faict en la France, c'eſt en enſuyuant leurs anceſtres, ſans faire tort à leur foy : autant en pourra

on dire des brãdons, comedies, feſtes des clercs & innocens : Mais pour auoir declairé ſõmairement ce qui eſt de principal en vne Republique, ie feray fin à ce premier liure & prieray le lecteur d'auoir eſgard à la briefueté, à laquelle ie me ſuis eſtudié, pour contenter ceux qui n'ont moyen de lire par tout, & que chacũ ſçache que la Gaule ou France a eſté touſiours ſujette aux loix, & que tout s'eſt biẽ porté ce-pendãt que les trois parties de Republique ont entẽdu l'vn l'autre: & que les deſaſtres ne ſont iamais aduenus que quand l'oreille a voulu faire l'office de l'œil, & le pied du chef. Le tout ſoit à l'hõneur du Roy des Rois, grand maiſtre des Republiques.

FIN DV PREMIER LIVRE.

LE SECOND LIVRE DE LA REPVBLIQVE DES Druides, contenant l'Hiſtoire des anciens Roys Gauloys, qui gouuernerent le païs de France, deuant l'incarnation du fils de Dieu.

De Dis Samothes premier Roy des Gaulois. Chapitre I.

SI par l'autheur de toutes choſes euſt eſté permis à l'ãtiquité de nous faire tenir à dix doigts le bouquin du premier eſcriuain Enoch, lequel plus ſerieuſement qu'és briques & tuilleaux de ſes ayeulx Adam & Seth, a

escrit choses presentes, futures & passees, assçauantez nous serions de ce que tous les hommes de ce monde, tant subtils soiēt ils, doutent & douteront, si deuant le cataclisme & deluge vniuersel, le païs de Gaule a esté habité ou frequenté par habitation d'hommes produits & issus de la generation d'Eue & d'Adam: mais la malice des temps (Helas) ce malheur a apporté entre nous desireux de sçauoir tout, par l'embrasement de la tresample bibliotheque & librairie Egyptienne, en laquelle par religieuse diligence que fit Ptolomee Philadelphe auoient esté recueillis d'entre les Iuifs les liures tant saincts q̄ prophanes, canoniques & apocryphes, & entr'autres ce liure de Enoch qui seruiroit encores assez d'asseurer les perplex & curieux de nostre temps, sur les premiers manans de ce païs

Gauloys. Eſtant ſeurez d'iceluy, rapporter ſ'en faut à l'hiſtoire ſacree eſcrite par ce grãd legiſlateur des Hebrieux Moyſe, qui fidelement rend certains les hommes du grãd rauage des eaux eſpanduës ſur la terre, par la iuſte vengeance de Dieu, ne pouuãt patir le deſordre des lubriques & mal viuants, eſgarez du ſentier de la loy naturelle, iaçoit qu'emprainte fut & inſeree en leurs cœurs: & que pour la forfanterie & meſchanceté de tels: huict perſonnes ſeulement reſterent en ce monde viuants, dedans vne arche que le Dieu tout puiſſant reſerua, afin de paracheuer ſes premiers deſſeins, ſçauoir eſt, la reparation de la ruïne Angelique, & l'amitié ineſtimable, de laquelle il daigne faire participer le Genre humain de ſa diuinité & beatitude eternelle. Plus remarque la meſme eſcriture authenti-

quee du doigt celeſte la pieté & parfaite religion du ſainct Patriarche Noë, pour laquelle il fut reſerué auec ſes trois fils & leurs femmes, deſquels Sem, Cham & Iaphet, ont eſté procrees toutes nations : l'vn tenant ſon party és lieux voiſins d'Euphrates, le ſecond vers midy, pres le fleuue du Nil: Le troiſieſme, ſe retira vers l'Occident, & de luy iſſirent en l'Europe pluſieurs illuſtres perſonnages, entre autres, Gomer Gauloys ſon fils aiſné, duquel noſtre païs natal de France, fut iadis appellé Gaule, & ce, ſelon la plus courante opinion des anciens & modernes Galliographes. Facile eſtoit au dictateur Moyſe qui non de voye naturelle, ains par l'inſtinct diuin traictoit des choſes occultes & paſſees, autant amplement eſcrire des affaires de la Gaule & de ſes premiers citadins, comme il a aſ-

ſez biẽ exageré les faits notables des deux autres lignees, à ſçauoir de Sem & Cham: mais entant que ſon intention eſtoit de mettre ſeulement deuant les yeux du peuple Iſraëlitique (ſur lequel il preſidoit à l'adueu de Dieu) la probité des patriarches ſes predeceſſeurs, les benefices & graces infinies que Dieu leur auoit eſlargies, iuſques à leur promettre que le Meſſie prendroit d'eux chair humaine au ventre d'vne de leurs vierges, promettant d'abondant qu'en obſeruant ſes ſaincts commandemens, les deliureroit des tyrannies & oppreſſions de leurs mortels ennemis les Cananeens & autres deriuez du puiſné Cham, duquel en beau diſcours deſcrit la poſterité coſte à coſte du vray ſurgeon d'où eſt iſſu le ſaueur du monde ſelon la ſubſtance du corps: ne ſ'eſt pas trop donné de

peine ledit Moyſe pour ces cauſes & autres d'enregiſtrer la poſterité de noſtre premier domicilier Iaphet fils de Noë & Pere de Gomer Gauloys, ſinon que bien peu & quaſi en paſſant par deſſus, dit que Iaphet eut trois fils, à ſçauoir *Aſcanes*, *Riphat & Togorma*. En Ezechiel chapitre trente & huictieſme eſt fait mẽtion que Gomer & Togorma ſont les coſtes d'Aquilon : du reſte de la poſterité, rien ou peu ſe trouue en l'Eſcriture ſaincte, qui cauſe qu'il faut ſuppleer le reſidu des eſcrits authentiques de Beroſe Caldeeen, de Manethon ſon ſupleent & de AmmiãMarcellin ou de M.I. Annius de Viterbe qui a cõmenté ſur ledit Beroſe. Pour donc affuter le propos declaratif de la premiere origine des Gauloys, il faut ſe ſouuenir que les hommes bien toſt apres le deluge vniuerſel en ſi petite

compagnie qu'ils eſtoient, vaquoiẽt par les champs (dit Bouchet és Annales d'Aquitaine) & n'y auoit aſſemblees ny communitez fors des familles des enfans de Noë, qui eſtoiẽt en petit nombre, auquel temps, les humains oyent ſans autre loy que celle de nature, ſans princes & ſuperieurs, fors que de leurs peres (que furent les premiers iuges) ayant ſeulement cure & ſolicitude de multiplier leurs generations & nourir leurs enfans, iceux cheminoiẽt par les chãps ſans auoir congnoiſſance ou inſtructiõ d'aucune diſcipline Ciuille, ains viuoient comme beſtes, & pour ſe defendre des vehementes froidures & bruſlantes chaleurs, pluye, greſle & tempeſte, n'auoient pour leurs retraittes que cauernes & vieils arbres creux. Mais depuis que de leur bon gré & franche volonté (& mieux à la

Annales d'Aquitaine.

perſuaſion des plus ſages, comme aucuns dient) ils eurent cõmencé d'aſſembler leurs familles en vn lieu, & faire communité, ils congneurent qu'il n'y auoit choſe plus imprudente & folle qu'vne communité ruralle ſans chef, laquelle n'auoit congnoiſſance de rien. A cette cauſe par nature ou neceſſité, cõme il eſt plus à croire, conſtituerẽt premierement vn Roy ſur eux de leur communité, qu'ils penſoient eſtre plus vertueux pour les regir, conduire & gouuerner, endoctriner, & rediger en bonne ciuilité. Ce fut le commẽcement de regner, qui ne proceda d'ambitiõ & richeſſe, mais d'innocence & moderation: car ils eſliſoient ceux qu'ils congnoiſſoient eſtre les plus vertueux: & telle fut entre eux la loy de regner, que les Roys ſe contentoient des terres de ceux qui les auoient eſ-

leuz, & moyennant qu'ils les deffendiſſent. Mais toſt apres l'inſatiable conuoitiſe d'auoir multiplication de Domaines & Seigneuries, & la douceur de gloire mondaine, vindrent entre les hommes, qui les firent conuoiter & ſurprendre ſur les terres de leurs voiſins. Pour laquelle douceur de gloire, deſireux d'immortalizer leur nom, comploterent enſemble de faire baſtir vne ville magnifique, & au milieu d'icelle eriger vne tour à haut eſtage qui paruint iuſques à la moyenne region de l'air, afin que la poſterité ſe ſouuint d'eux, & en donnaſt louange par grande admiration d'vn ſi admirable & excellent ouurage, à tels entrepreneurs. Mais Dieu qui eſt là haut qui cognoiſt les cœurs des hommes, & qui iuſques à preſent a accouſtumé en tout aage de rabaiſſer l'audace des ſuperbes & glo

rieux, lors qu'en ſeptante & deux generations ſe furent aſſemblees au champ de Sennaar, ſous la conduite de Nembrod premier tirā pour parfaire la tour encommencee, en ſi grand deſordre & confuſion par ſa diuine prouidence les fit tōber, que pour la diuerſité de langages noueaux qu'il leur inſpira, ils n'entendoient pas l'vn l'autre parler : dont aduint qu'à leur grande confuſion furent contraincts de ſeparer les familles & demeurer chacū à part ſoy. Ceſte ſeparation aduint enuiron l'an depuis la creation du mōde, mil ſept cens nonante & ſept, & apres le deluge, cent quarante ans, lors que Gomer Gauloys vint au païs de preſent nommé Italie, où il fit ſa reſidence auec ſa progenie, ſon nom, & de la region fut appellee Gaule, ſelon la commune opinion. Toutefois Phi-

lon hiſtoriographe des Iuifs duquel *Philon Iuif.* l'opinion eſt recitee par F. Iean Annius de Viterbe en ſes commentaires ſur Beroſe, aduance de beaucoup la premiere habitation des hommes en ce pays de Gaule, outre la precedente opinió qui nous remet à cent quarante ans, apres le deluge, ce qui ſe doit entendre, non quant à l'habitation, mais ſeulement quant à l'erectió de la monarchie. Il met q̃ dés le centieſme an apres le deluge, Noé auec ſes enfans & grand nombre de peuple ſ'embarqua ſur la mer Pontique & vint circuir la mer Mediterranee ſur les riuages, de laquelle en faiſant le tour qu'il parfit en dix ans, il diſtribua parmy les Prouinces certain nombre de peuple pour y habiter. A ſon fils aiſné Sem mõſtra tout le riuage Aſiatique, depuis le fleuue Tanais qui eſt en Tartarie iuſques au

Nil fleuue d'Egypte. A Cham il mõ-ſtra tóute la riue de la mer d'Affrique, depuis le Nil iuſques au deſtroit de Gilbathar où ſont ſituees les colomnes de Hercules: & à Iaphet donna tout le riuage d'Europe, depuis le deſtroit de Gilbathar en paſſant par deuant les terres d'Eſpaigne, Gaule & Italie. Il entra en ce fleuue d'Italie par le fleuue du Tybre, pour illec laiſſer certaine quantité de peuple, au lieu où depuis fut fondée Rome, du coſté de Toſcane: puis ſe retirãt vers la Grece qu'il peupla, rentra au deſtroit de Conſtãtinople & en la mer maior, paruint iuſques au fleuue de Tanais en Tartarie dont il eſtoit party premierement. Retourné en Armenie, il y ſeiourna l'eſpace de cinquante neuf ans, en laiſſant croiſtre & multiplier ſon peuple: pendant lequel temps il enuoya vne grãde par-

tie dehors pour peupler nouuelles terres, chacun en ſon endroit comme il leur auoit deſia monſtré. Car enuiron vingt & vn an apres ſon retour du voyage deſſuſdit, il commença à fonder & dreſſer les Royaumes & monarchies du mõde, dont le premier fut celuy de Babylone, l'á 139. apres le deluge. En l'Europe, quatre Royaumes particuliers furent erigez, àſçauoir celuy d'Italie, Eſpaigne, Gaule & Allemaigne: & l'an dixieſme du regne de Nembroth, Gomer Gauloys par le commandement dudit Noé, mena ſon peuple en Toſcane, qui eſt vne partie d'Italie, laquelle eſtoit lors appellee Kytim, & fit là ſa ſtation. Deux ans apres, ſon frere Tubal ou Iubal cinquieſme fils de Iaphet print poſſeſſion du Royaume d'Eſpaigne: & peu apres, Samothes ſurnommé Dis, quatrieſme

fils de Iaphet entra en Gaule pour y regner : & le vingtcinquieſme an du regne de Nēbroth, Tuiſcon le geant l'vn des fils de Noé, de ceux qui naſquirent apres le deluge, ſe ſaiſit de la domination des Allemaignes. Ceſte opinion de Philō fait beaucoup plus à l'honneur des Gauloys que la premiere qui ſemble fauoriſer aux Romains, qui nous veulēt faire à croire, que ſommes nommez Gauloys de Gomer & non de Samothes noſtre premier Roy. Diuiſent tant qu'ils voudront la Gaule en Ciſalpine & Tranſalpine, ſi ne nous feront ils point confeſſer que Gauloys nous ſoyons nōmez de Gomer & non de noſtre Roy Samothes, iaçoit que le commun ſoit abreuué de ceſte opinion, faute de ſçauoir la deriuation & vraye intelligence de ce mot Gauloys. Comment ſerions nous appel-

lez Gauloys de Gomer, veu que deuant qu'il vint en Italie, il y auoit des habitãs en ce pays de Gaule? Le Sieur de Chaſſeneux en ſon Catalogue de la gloire du monde dit que l'an cinquante & huictieſme apres le deluge, il y auoit des gens en ce pays deſia venuz long temps deuant Gomer, qui ſans luy pouuoient eſtre appellez Gauloys. Pour donc aſſeurer les douteux, il faut noter que ce mot Gauloys, ou Gallus, eſt equiuoque, & a pluſieurs ſignifications ſelon la diuerſité des langages. En etymologie Grecque, il ſignifie *blanc comme laict*: en langue Phrigienne, il ſignifie *Troyen*: il ſe prent és eſcritures d'humanité pour l'vn des preſtres de la grande deeſſe Cybeles mere des Dieux: il y a auſſi vn fleuue en Phrigie qu'on appelle Gallus duquel l'eau eſtant beüe ſobremẽt, guerit les ma-

ladies du corps: mais si intemperemment on en vse, elle cause la mort. En langue Françoyse, ce mot Gallus, signifie *vn coq*. En langage Babylonien ou Hebraïque, c'est autant à dire q̃ *que rescoux du deluge*, sur ondes, ou surmontant les ondes: & de ce nom Gallim, prennent leur denomination vne sorte de nauires qu'on appelle galeres: & ceux qui les conduisent, sont appellez Galliots. Donc selon ceste derniere interpretation, le premier d'entre les hommes qui eut ce nom Gallus, fut le bon patriarche Noé qui surmonta les ondes durãt le deluge. Tous ceux qui sont issus de luy, iusques à present, peuuẽt estre nommez Gauloys, voire & fussent ils de Cappadoce, puis que tous sont rescoux du deluge: toutefois en particulier les Françoys sont nommez Gauloys, & la France est dite Gaule,

Galleres pourquoy ainsi nommees.

Gaule, retenant l'ancien nom general, duquel fut nommé leur premier Roy Gaulois appellé Dis Samothes, qui vaut autant à dire en langue latine que *Vnilinguis*, qui ne parle qu'vne langue: car les autres nations diuersifians & changeans leur langage maternel, ceſtuy cy ne changea iamais ſon idiome, ains demeura monoglotte, cõme on lit en Moyſe du patriarche Hebert. Delà eſt venu que ceux qui reſterent du deluge, ayans ce nom Gauloys pour cognom, & tout le monde pour Gaule, tous chãgeans leurs langages, excepté Dis Samothes, ce qu'eſtoit general fut fait particulier en ce païs, retenãt le nom anciẽ de Gaule & Gauloys. Or ce Dis Samothes conſtitué Roy de Gaule par ſon ayeul Noé, ainſi que dit eſt, vint d'Armenie audit païs, l'an apres le deluge cent quarantieſme, & en

print posſeſſiõ,accõpagné de ſes femmes,enfans & grãd nõbre de gẽs ſes familiers domeſtiques,& luy fut rẽdüe obeiſſance par ces peuples qui auoiẽt deſia aſſez abondãmẽt peuplé le païs. A ſa venue on fit les ſignes de reſiouiſſance, & fut nõmé Roy, Patriarche & Saturne:car tous chefs de famille eſtoiẽt ainſi nõmez par grãde excellẽce & dignité,cõme declare Xenophõ en ſes equiuoques, diſant ainſi. *Saturni dicuntur familiarũ nobiliũ regũ qui vrbes condiderunt ſæuiſſimi. Primogeniti eorũ Ioues & Iunones, Hercules vero nepotes eorum fortiſſimi, &c.* Il eſt facile à cõiecturer que telles gens qui auoient eſté long tẽps ſans chef, viuoient rudement & ſimplement ſelon la loy de nature:neantmoins le bon Roy Samothes les laiſſa croiſtre & multiplier en telle maniere de viure,vn long temps, à ſçauoir cent & huit ans auant que leur bailler loix

& reſtrictions de liberté : auquel eſpace ils peurent biẽ par aduãture decliner de leur ſimplicité primeraine & tõber en quelque deſordre & malice, ainſi que nature eſt touſiours encline à mal. Et à cette cauſe le treſſage & treſuertueux prĩce Samothes pour moderer & refrener la fragilité de ſõ peuple, leur cõmença à dõner loix & ordõner police l'ã quatrieſme du regne de Ninus troiſieſme Roy de Babylone. Le ſemblable firẽt Tuyſcõ le geãt ſõ oncle, Roy d'Allemaigne, & Tubal ſon frere, Roy d'Eſpaigne. Auec ces loix, il leur enſeigna beaucoup de Philoſophie, & ſpecialemẽt d'Aſtrologie qu'il auoit appriſe de ſõ ayeul Noé & de ſõ pere Iaphet: & entr'autres articles deſq̃ls il imbua ſes ſujets, celuy de l'ĩmortalité des ames eſt fort remarquable. Or apres l'eſtabliſſemẽt de ſes loix droicturieres, il

veſquit encores quarãte & ſept ans, apres leſqls, il rendit le deü de nature, l'ã de ſon regne ſept vingts & quinze, & de ſon aage, peu moins de trois cens ans. Il fut de tant grande eſtime, que les Gauloys meſmes du tẽps de Iules Ceſar ne ſe glorifioient preſque d'autre choſe que d'eſtre iſſuz de luy. De luy encores proceda la premiere ſecte des Philoſophes de toute l'Europe nommez Samothees ou ſelon aucuns Semnotees, leſquels eſtoient ſçauans & expers en toutes ſciences diuines & humaines. Et qui demanderoit de quelles lettres & caracteres ils vſoient lors, Beroſe reſpond qu'ils vſoient de lettres Pheniceennes, deſquelles ils auoient vſé en Armenie: & eſtoient ſemblables à celles que Cadmus apporta long temps apres de Phenice en Grece, ſelon que dit Xenophon en ſes equi-

uoques. Que les grecs donc oſtẽt de leurs papiers l'inuention de Philoſophie & des lettres, & qu'ils reuerent auec nous les Samothees Gauloys, deſquels les caracteres, lettres & ſciẽces ſont en tous iuſques à maintenãt deriuees, ainſi que Beroſe le Caldeen, Diogenes Laerce en la vie des Philoſophes, Ceſar en ſes commẽtaires de la guerre Gauloyſe, au liure ſixieſme, chapitre quatrieſme, Polydore Vergile au liure *de inuentoribus rerum*, Caton en ſes fragments, Pictor, Annius, de Viterbe & autres autheurs.

De Magus deuxieſme Roy des Gauloys. Chapitre 2.

TROIS cens ans apres le deluge, & le huitieſme de la natiuité d'Abraam le Patriarche, commẽça à regner en Gaule Magus,

deuxieſme Roy, fils aiſné de Dis Samothes. Il fut ſage prince & grand edificateur, cõme ſon nom le declare: car Magus en langue Scytiq̃, ſignifie edificateur, & en lãgue de Perſe, c'eſt autant à dire que ſage & Philoſophe. De ceſtuy Magus dit Beroſe en ſon hiſtoire: *Nini quinquageſimo primo anno apud Celtas regnauit Samothis filius Magus, à quo illis oppida plurima poſita ſunt.* L'an cinquãtequatre & vnieſme de Ninus, entre les Celtes regna Magus fils de Samothes, lequel fit baſtir pluſieurs villes entr'eux. Par ces propos on peut entendre que ce fut le premier Roy de Gaule qui cõmença à edifier villes, citez & maiſõs: car au parauant les gens viuoient aux chãps en l'ombre des arbres. Ce terme icy Magus, cõme met frere Iean Annius de Viterbe expoſiteur de Beroſe, iadis ſignifioit en la premiere langue

Gallique, Palais, ou edifice, ou bourg. Et pource qu'ẽ la Cosmographie de Ptoloniee on trouue les nõs de plusieurs villes qui se terminent en Magus, on ne peut q̃ iuger qu'il en fut bastisseur. En la prouince Lyõnoise, *Neomagus* (c'est Niõ pres Geneue, en la Gaule Belgique, *Rothomagus* (c'est Roüẽ en Normãdie, ville & cité opulente en Marchandises) *Berthomagus*, *Vindomagus*, & plusieurs autres portãt le nom du Roy Magus, & mesmes *Noniomagus* qu'on appelle *Nimeghe* premiere ville de Cheldres. Il appert dõc par le denominatif q̃ ce fut luy qui premieremẽt reduisit son peuple de Gaule en villes & bourgades. Si aussi nous voulõs croire à Ligurin, la cité de Magẽce fut edifiee par cestuy Magus, car il dit ainsi en vers latins.

Nomẽ ab infuso recipit Mogũtia Mago,
Quæ statione sua, Renũ contingit: at inde

Prærapidam fines extendit ad vſque
Moſellam.

C'eſt à dire en Françoys.

Magence grand cité ſur le Rin eſtendue
De Magus tient le nom des Gauloys
ſecond Roy.
Qui iuſqu'à la Moſelle ou ell' eſt eſpãdue
La munit de grands murs, & miſt en
bon arroy.

Baptiſte Chandelier Senateur en la Cour de Parlement à Roüen, en vne Epiſtre qu'il a eſcrite à Barthelemy de Chaſſeneux, comme luy meſme recite au catalogue de la gloire du monde, quand il traite de Roüen, dite en latin *Rothomagus*, dit qu'elle fut premierement appellee *Maga* de ce Roy Magus: & que ce mot Magus, en lãgaige Scytique, ſignifie baſtiſſeur. I'adiouteray encores à Roüẽ, la ville de Seez, dite en latin *Sagium*, de ce mot *Saga*, qui ſignifie ſage en

Armenien: de laquelle il ne faut douter que noſtre Magus ſage & aduiſé n'ait edifié & Seez & vne infinité d'autres villes & chaſteaux. Il auoit beau baſtir puis qu'il auoit abondãce de biens & qu'il veſquit aſſez longuement, à ſçauoir cinquante & vn an, comme teſmoigne Conſtantin Phrigiõ en ſes Chroniques abregees. *Conſtant. Phrigion.* De ſon temps mourut Ninus troiſieſme Roy des Aſſyriens, auquel deuoit ſucceder ſon fils de ſa premiere femme nõmé Trebeta: mais la Royne Semyramis ſa ſeconde femme print les armes & le gouuernement pour ſon fils le ieune Ninus. Lors Trebeta craignant & non ſans cauſe la fureur de ſa maraſtre, la plus terrible femme de tout le mõde, ſ'enfuit hors de Babylone pour cercher antres à habiter: & apres auoir erré longuement vagabond parmy le mon-

de, ſarreſta finalement en la Gaule Belgique, non loing de la riuiere du Rhin, & illec fõda vne Cité qu'il nõma Treues, de ſon nom *Trebeta*, laquelle eſt encores en eſtre, combien que ce ne ſoit pas en ſi grãde magnificence qu'elle eſtoit du tẽps des Romains, & deuãt, ſelon qu'on voit en icelles pluſieurs grãdes ruïnes & antiquitez plus belles encores de beaucoup que les vieilles maſures de Rome, qui monſtrẽt combien grande, noble & puiſſante elle fut iadis. De noſtre tẽps a eſté trouuee vne pierre en laquelle eſtoient grauez les vers qui ſenſuyuent de la fondation.

Nini Semiramis quæ tanto coniuge fœlix
Plurima poßidet, ſed plura prioribus addit
Non contenta ſuis, nec totis finibus orbis

Expulit è patrio priuignum Trabeta regno
Insignem profugus nostram qui condidit urbem.

De Sarron troisiesme Roy des Gaulois. Chapitre 3.

L'An deux mil & sept depuis la creation du mõde, & depuis le deluge trois cens cinquante & vn, du regne de Zaneis fils de Ninus & Semiramis le huictiesme, regna en Gaule le fils de Magus nommé Sarron, lequel voyant que son quinquayeul le Patriarche Noé estoit trespassé l'an precedent, institua les premieres estudes publiques, qu'on appelle ordinairement vniuersitez, à fin de refrener la ferocité des hõmes encores tous cruds & tous nouueaux.

Il ne faut pas eſtimer que deuant Sarrõ il n'y euſt exercice de lettres & ſciences tant de Theologie que Philoſophie, comme ainſi ſoit que l'auons deſia cy deuant prouué par le teſmoignage de Beroſe, à ſçauoir que dés le temps de Samothes y eut des Philoſophes nommez Samothees : mais il faut entendre que les eſtudes n'eſtoient encores communes à tous hommes, & en tous païs de la Gaule: auſſi au parauant les pedagogues n'eſtoient pas ſalariez de leurs labeurs & trauaux tant comme ils commencerent à eſtre par la diligẽte emulation du Roy Sarron qui fonda villes & colleges pour heberger & entretenir ceux qui faiſoient profeſſion de Philoſophie & Theologie . En autres villes qu'il fonda pour ceſt effect *Herbipolis* ou VVircebourg cité aſſize en la France orientale qu'on ap-

pelle communement la Gaule Belgique. Othun & Dreux villes de France occidentale, ſont encores remarquees par les anciens, comme lieux d'eſtudes, ainſi qu'il ſera dit cy apres. De VVircebourg, ſe trouuent ces vers latins, qui demonſtrent la confirmation de l'opinion antique.

Herbipolis Eruidum quondam celeberrima ſedes,
Frãcigenæ eximios quos coluere viros.
Herbipolis Bacchi & Cereris pulcherrima mater
Et Mœni decus & filia pulchra ſenis.

De Sarron, la ſecte des Philoſophes fut appellee Sarronide, de laquelle fait mention Diodore Sicilié au ſixieſme des antiquitez, diſant ainſi: *Sũt apud Celtas Theologi ac Philoſophi quos vocãt Sarronidas, qui precipuè ab eis colũtur. Nam moris eſt apud eos nullum abſ-* *Diodore Sicilien.*

que Philoſopho ſacrificium facere. C'eſt à dire. Entre les Celtes, il y a des Philoſophes & Theologiens nommez Sarronides, qu'on a en grande reuerence, car on ne ſacrifie iamais, qu'il n'y ait quelqu'vn deſdits Philoſophes preſens. Quant Beroſe parle de ces eſtudes generaux erigez & rentez par Sarron, il dit vn mot digne d'eſtre notté en marques d'or: *Non erant gymnaſia, quæ ſola mitigant humanam ferociam.* Il n'y auoit point de colleges generaux, dit-il, leſquels ont ce de propre, d'adoucir la cruauté & felonnie ou rudeſſe des hõmes. La terre, dit Moyſe en Geneſe premier, ſans la lumiere du ſoleil n'eſt qu'vn chaos, vaine & vuyde, de neãt, maſſe confuſe, ſans ordre, forme ny façon: auſſi peut on dire que l'homme ſans ſcience, eſt comme vn corps ſans a-

me, tout brutal, ſuyuant ſa ſenſualité qu'il n'a apprinſe de reprimer par ſcience fondée premierement ſur raiſon, & puis ſur l'experience. Les Poëtes ont feint qu'Orpheus, Linus, Muſeus, & ſpecialement Orpheus adouciſſoit par les doux chants de ſa harpe la felonnie aggreſte des hommes, meſmes qu'il conuertiſſoit les pierres & rochers en hommes, de meilleure guiſe que Deucalion & Pyrrha ſur le mont Parnaſſe, qu'il faiſoit d'abondãt les beſtes ſauuages parler langage humain tant melodieuſement il chantoit auec ſa tortüe. Tels Poëtes outrecuidez arrogamment veulent ſattribuer l'inuention des ſciences, pource que Orpheus les auoit portees de noſtre Gaule, ou de Phenice (premiere mere nourrice des Gauloys) au pays de Grece, où il fut deifié & tranſlaté

entre les dieux, en recognoiſſance d'vn ſi grand bien qu'on auoit receu de luy. Le ſemblable euſt eſté fait à Archias entre les Romains, qui euſt voulu croire Ciceron l'orateur, non à Orpheus donc qui ne fut que trãſlateur & porte-lettres, mais à Sarrõ, duquel les colleges furẽt erigez, doit on ſçauoir gré, car de luy cõme d'vne mer, les ſciences furent eſpanduës premierement en Gaule, & apres par toute la terre, lors que Oſyris ſ'amuſoit à enſeigner en la Paleſtine, le propre moyẽ de cultiuer la terre, du tẽps meſme que Iſis ſa femme Royne d'Egypte monſtroit le moyen de cuire les pains au four, deſquels Sem Melchiſedech fit le premier ſacrifice à Dieu: lors qu'Abraam deſcendit en Egypte pour la famine, & là enſeignit les Egyptiẽs en l'Arithmetique & Aſtrologie, comme dit Ioſephe:

lors

lors qu'en Caldee on commençoit de faire reuerence au feu, comme ſi ceſte creature euſt eſté Dieu: lors que Zaneus, dit Ninias, cinquieſme Roy des Aſſyriens faiſoit baſtir des temples à ſes Dieux. Ce bon Roy ſe fuſt employé beaucoup d'augmẽter ſon Royaume n'euſt eſté qu'il fut ſurpris de la mort l'an de ſon regne ſoixante & vn, apres auoir ouy parler de ſon temps que les cinq citez auoient eſté abiſmees par feu diuin, à ſçauoir *Sodome, Gomorrhe, Adama, Seboin & Segor*, pour la puante paillardiſe qui là regnoit. Ce fut l'annee meſme que Zaneus Ninias Roy de Babylone mourut au retour de la bataille & victoire qu'il auoit eüe contre Cameſen, qui vouloit vſurper le Royaume des Aſſyriens.

De Dryis, quatrieſme Roy des Gauloys. Chapitre 4.

ASarron troiſieſme Roy de Gaule, l'an apres la creation du monde, deux mil cinquãte &quatre, & du deluge quatre cens & dix, à ſçauoir deux cens cinquante & cinq ans depuis la premiere fondatiõ du royaume Gauloys, ſucceda pour regner au quatrieſme lieu, Dryis fils de Sarron, duquel faiſant mention Beroſe en ſes antiquitez luy dõne ceſt epithete qu'il eſtoit remply de ſcience. *Apud Celtas Dryis peritiæ plenus regnabat*. Sur les Gauloys regnoit Dryis, homme plein de ſcience & doctrine. Anſelme cronographe des Heluetiens, iaçoit qu'oſeur & enuieux ſoit de la gloire des Gauloys, ſi eſt ce neantmoins qu'en parlant de ce Dryis qu'il appelle *Dryius*,

auec pluſieurs autres, luy donne ce tiltre de louange, qu'il fut le docteur des Sages & Augures. Plus expreſſemẽt eſt encores epicteté par Beroſe, quãd il dit. *A Dryo Philoſophia, Aſtrologia & augurandi ſcientia, apud Celtas inuenta fuit.* Entre les Celtes (ou Gauloys) la Philoſophie, Aſtrologie, & la ſcience de deuiner fut inuentee par Dryis, comme auoit eſté inuentee au parauant, la ſapience par Samothes, & la muſique par ſon ſucceſſeur nõmé Bardus l'ancien. Quand Diogenes Laërtius en la vie des Philoſophes parle de l'inuention de Philoſophie, il met en auant noz Druides, combien que ce ſoit à ſon grand regret, & confeſſe que les anciens deuant luy ont eu meſmes ceſte opiniõ que la Philoſophie auoit prins ſon origine & accroiſſement aux Samothees & Sarronides, qu'on nommoit

Druides. Ce Dryis donc apprint la ſcience de deuiner aux Philoſophes Samothees, leſquels pour telles ſciẽces changerent de nom, & furent nommez Druides, du nom de leur Pedagogue Dryis Roy quatrieſme de Gaule. Pluſieurs ont douté & doutent iuſques à preſent ſi Dryis, Druis, ou *Drius*, eſtoit le propre nom de ce Roy, ou ſ'il fut ainſi nommé pour l'art & ſcience de deuiner ſous les cheſnes: car Drys en langue Grecque ſignifie *Cheſne*. Pour raiſon auſſi que les Druides deuinoient ſous les Cheſnes, pluſieurs ont eſtimé qu'ils eſtoient ainſi appellez des cheſnes, & non pas de Dryis leur Roy. On peut coniecturer qu'és premiers ans de l'aage de ce Roy Dryis, deuant qu'eſtre parfait en la ſcience d'Augure faite par le guy de Cheſne, on luy auoit donné quelque nom peculier,

autre que ceſtuy cy: mais à cauſe qu'a pres la mort de ſon pere il luy conuenoit regner en ſon lieu, ſelon l'ordonnãce de la loy de nature, luy qui eſtoit fort expert en la Philoſophie & ſcience de deuiner par le cheſne, fut appellé Dryis, & les Philoſophes qu'il imbua en telles ſciences, de luy furent nommez Druides: & eſtoient grand deuins, augures, magiciens & ſacrificateurs. Quelques vns opinent (comme il eſt vray ſemblable) que la ville de Dreux en Beauſſe a pris ſa denomination des Druides, deſquels on voit encores les cellules & maiſonnettes, dedans leſquelles ils ſe retiroient: mais il ſ'en trouue auſſi d'autres qui affermẽt qu'ainſi n'eſt pas, ains que la ville eſt dite Dreux, à raiſon de la foreſt qui luy eſt contigüe, remplie & toute pleine de grands cheſnes: & que tout ainſi que la cité

de Chartres eſt dite en latin *Carnutum à Karia*, pour l'abondance des noyers qui croiſſent és enuirons, cõme font les Lauriers ſur le mont de Parnaſſe, qu'auſſi Dreux eſt ainſi appellé, pour la grande multitude des cheſnes qui entourẽt la ville, & non des Druides. Puis qu'on voit encores à l'œil les veſtiges tant de l'vn que de l'autre, on receura lequel des deux on voudra. Du temps de ce Roy qui regna l'eſpace de quatorze ans ſeulement, Dieu ſ'apparut à Abraam luy commandant de luy offrir par ſacrifice ſon fils aymé Iſaac ſur vne certaine montaigne qu'il luy monſtra. Voy Geneſe.

Du cinquieſme Roy de Gaule nommé Bardus. *Chapitre* 5.

QVAND le Roy Dryis euſt eſté ſaiſi de la mort au grand regret

de ſes regnicoles & ſpecialement des Druides Philoſophes qu'il auoit, non pas ſeulement inſtruits profondement en la Philoſophie & ſciences diuines & humaines, ains d'abondant leur auoit fait eriger lieux pour y ſ'exercer & enſeigner, auec fondations & rentes annuelles ſuffiſantes pour l'entretenement de vie corporelle à tous ceux qui eſtoient pour lors. Il laiſſa auſſi apres luy vn fils nõmé Bardus, ieune d'aage, mais ancien de meurs, auquel il recommanda ce que plus auoit eu en recommandation, ſçauoir eſt l'entretenement des profeſſeurs de Philoſophie, par leſquels la Republique eſtoit bien deüment inſtruite & gouuernee. Le fils Bardus cinquieſme Roy de Gaule, commençant à regner, l'an apres la creation du monde deux mil ſoixãte & huit, ne mit en nonchalloir la der-

niere & prime volonté de ſon Pere Dryis: car dés le commencement de ſon regne taſcha d'augmenter de plus en plus & faire d'auantage qu'il n'auoit en charge. On n'auoit pas encores de ſon temps ouy parler de la muſique, chanter en rithmes Phenicennes ou Gauloyſes, pour eſmouuoir ou pour appaiſer le cœur des hommes: il en trouua l'art & l'enſeignit aux Philoſophes ſes diſciples, afin que par apres ils en fiſſent exercice és vniuerſitez qu'il fit inſtituer pour tel affaire. Il ne faut douter qu'entre les ſiens il ne fuſt le treſbien venu & careſſé d'eux, pour l'inuention de tels vers en rithme enrichis de diuerſes couleurs de Rhetorique & de melodieuſe Muſique, puis que naturellement les hommes ſ'eſiouiſſent en l'ouye de telles melodies harmonieuſes: meſmes noſtre acteur

Beroſe l'a ainſi laiſſé par eſcrit, diſant ſelon la tranſlation latine: *Apud Celtas, inuentione carminum & muſicæ apud illos inclitus.* Entre les Celtes Bardus fut bien eſtimé, tãt pour l'inuention des carmes que de la Muſique. Les diſciples qu'il auoit inſtruits en telles ſciences eurent encores le bruit & renom plus de mil & huit cens ans apres ſa mort, & furent nommez de ſon nom Bardes, poëtes & Philoſophes qui ſeruoient de chãter les louanges des preux & vaillants, deſquels dit le Poëte Lucan en ſes poëmes.

Plurima ſecuri fudiſtis carmina Bardi.

Selon qu'eſcrit Diodore Sicilien au ſixieſme liure des antiquitez, ces Bardes chantoient ſi melodieuſement leurs rithmes auec inſtrumẽs de Muſique, qu'ils adoulciſſoient la cruauté & collere des long tẽps enracinée és cœurs des hõmes, les eſmouuãt à re-

conciliation & ſincere amitié les vns enuers les autres. S'il falloit par cõtumelie blaſmer autruy, on ſ'adreſſoit à eux, afin q̃ par leurs chanſons ils prouocaſſent le peuple à deteſter celuy qu'õ vouloit eſtre de tous reputé cẽdrier, vilain, infame, caſanier & poltron. La teneur des paroles de Diodore eſt telle. *Sunt apud Celtas melodiarũ Poëtæ, quos appellãt Bardos. Hi cũ organis, veluti cũ lyra cantãt, hos laudãtes, & alios vituperantes. Et paulò poſt. Sunt hi poëtæ tanti apud eos, vt cũ extructa acie, exercitus eductis enſibus, coniectíſque iaculis propinquant, nõ ſolum amici, ſed hoſtes quoque eorum interuentu, à pugna cõquieſcant. Ita apud agreſtiores barbaros ira cedit ſapientiæ, & Mars reueretur muſas.* C'eſt à dire. Entre les Celtes (ainſi appelle il les Gauloys) il y a des poëtes de melodie, qu'ils nomment Bardes, leſquels chantẽt, auec des or-

gues, comme d'vne lyre, en louant les vns & blasmant les autres. Et peu apres. Tels Poëtes sont tant estimez & bien venuz entre eux, que quand deux armees ennemyes sont iointes ensemble prestes à donner le choc, auec les armes au poing, si les Poëtes se mettent entre deux au milieu de la bataille, ils font tant par leurs douces chansons, qu'ils moderent & font cesser la bataille, faisans les combatans ennemis deuenir amis. Par tel moyen entre les plus agrestes & sauuages barbares, l'ire donne lieu à sapiẽce, & Mars reuere les Muses. Ce tesmoignage de Diodore est tres remarquable pour l'antiquité de nostre Gaule: mais en ce qu'il appelle les Gauloys aggrestes & sauuages barbares, il n'est à receuoir pour par emulation suyure la faulseté Grecque qui attribue l'inuention des let-

tres & chants poëtiques à Linus où Orpheus nobles harpins de Grece, lesquels ayant frequenté l'escole de noz Sarronides, Druides, & Bardes, se retirerent en l'Asie où ils apprindrent aux autres ce qu'ils auoient apprins des nostres. Du regne du Roy Bardus fut fait le mariage d'Isaac auec la belle Rebeca. Sarra femme d'Abraam alla de vie à trespas : apres lequel ledit Abraã espousa Cethura, finalement rendit son esprit à Dieu, du temps mesme de ce Roy Bardus qui regna l'espace de 75. ans.

De Longho, Bardus, & Lucus Roys des Gauloys. Chapitre 6.

L'An apres la creation du mõde deux mil cent quarante & trois, Longho sixiesme Roy de Gaule fils de Bardus, cõmença à regner, & re-

gna vingt & huit ans. Annius de Viterbe en ſes commentaires ſur Beroſe dit qu'on peut coniecturer que ce fut luy qui fonda la cité de Langres appellee en latin *Lingonenſis* où *Lingonum*, qui ne va pas loing de *Longonenſis*, en changeant vne lettre pour vne autre, laquelle cité de Langres, ſelon Ptolomee & autres Geographes, eſt ſituee dedans les Gaules, & eſt encores iuſques à preſent l'Eueſque dudit lieu, l'vn des pairs de France. Noſtre Roy Longho ioignit pluſieurs terres & ſeigneuries à ſon domaine royal, qu'il print par conqueſte, cõme enſeigne ſon nom Longho, qui eſt vn mot preſſé, laiſſãt deux lettres, comme ſouuẽt il aduient par corruption de langage, ou par la faute des eſcriuains, qui ont eſcrit Longho pour Lomnigo : & vaut autant à dire (ſelon Annius de Viterbe) que

princes coaceruans, prince embraſſant ou conquerant. On ne trouue point par eſcrit les conqueſtes qu'il a faittes, ſinon qu'on peut cõiecturer qu'il conqueſta vn certain païs de la Germanie, lequel tant de ſon nom que de ſon fils Bardus le ieune, print ſa denomination, & fut nommé *Longhobardia* & les habitans *Longhobardi*, Lombars : leſquels combien qu'ils fuſſent extraicts des confins d'Allemagne, depuis toutefois dominerent en Italie par plus de deux cens ans, à ſçauoir iuſques au tẽps de Charlemagne Roy de France, Empereur & Monarque, qui leur en tollit la denomination, & à bon droict. Quand dõc Longho eut regné vingt & huit ans, ſon fils Bardus le ieune ſeptieſme Roy de France luy ſucceda & regna trẽte ſept ans. Du temps de ces deux Roys viuoient les deux

enfans d'Iſaac, Iacob & Eſaü. Au meſme temps l'iſle de Rhodes appellee premierement *Ophiuſſa*, commença d'eſtre habitee & frequentee de gens par Telchiſes, Carpathie & les leurs qui ſ'en eſtoiẽt fuiz des Argiues, apres auoir perdu la bataille contre le Roy Phorronee ſecõd Roy des Argiues, ſelon qu'eſcrit Oroſe liure premier chapitre ſeptieſme de ſes hiſtoires. Bardus le ieune eut vn fils nõmé Lucus qui fut huictieſme Roy de Gaule, & commença à regner, l'an de la creation du monde deux mil deux cens & huict, & regna ſeleme onze ans. De ce Roy (dit Annius) il ſemble bien à veoir que furent fondez quelques peuples dits en latin *Luces* ou *Lucenſes*, & les ſitue pres de Paris. Prolomee en ſa coſmographie en fait auſſi mẽtion. Ie croy que ceſt ce peuple qui habite tout le

long de la riuiere d'Oyſe, en circuit depuis Luſarche iuſques à Loucianes & Marly pres ſainct Germain en Laye: car les dictions reuiennent à ce mot Luces ou Lucus, quaſi en diſant, Luciarx, Luſarche: Lucianes, fins des luces: *Sanctus Germanus in luco* ſainct Germain en laye: *Lucipetra*, pierre-laye: *Luci arbor*, Arbelay, Luces, lieux. Ie laiſſe le reſte au meilleur iugemẽt. Autre choſe n'auons du Roy Lucus, ſinon qu'il laiſſa vn fils nommé Celte, de grande expectation à tous les Gauloys. De ſon temps, à ſçauoir l'an huictieſme de ſon regne, Ioſeph le Patriarche fut vendu aux Iſmaëlites qui le reuẽdirẽt à Putiphar Egyptiẽ.

Du Roy Celte, neufieſme Roy des Gauloys. *Chapitre 7.*

L'An deux mil deux cens dix neuf d'apres la creation du monde, Iupiter

piter Celte fils de Lucus commença de regner en Gaule. De luy, selõ qu'escrit Berose, les monts Pyrenees ont prins leur denomination, pour l'embrasement des forests desdites montaignes, qui aduint de son temps, dequoy fait mention Diodore Sicilien en son sixiesme liure, auec F. Ieã Annius de Viterbe & Iean le Maire és illustrations de Gaule. Les monts qu'on appelle Pyrenees (dient ils) tãt en longueur qu'en grandeur, sans doute excedent toutes autres montaignes, & diuisẽt la Gaule d'auec l'Espaigne par son estendue qui est de plus de trois mil stades communes, remplies de boys & forests desertes. Du temps du Roy Celte tresriche en bestiail & en pasturages (car lors l'auoir des princes ne gisoit en daces & imposts, or & argent n'estoient pas encores en vsage en ce païs, ains seule

ment l'abondance consistoit en bercails de bestes à laine & autres troupeaux desquels on faisoit cõmerce autant biẽ qu'on feroit au iourd'huy d'or & d'argent) aduint en ces forests vne chose admirable & memorable, à sçauoir q̃ les pasteurs & bergers repaissant leurs troupeaux parmy les montaignes, mirent le feu dedans les boys desdites montaignes, tellement qu'elles bruslerent par merueilleuse inflammation, & par longue espace de temps, voire que le feu penetrant le profond des roches minieres, fit par sa force ruisseler grands ruisseaux d'argent pur qui couloient iusques aux vallees. Les rudes pasteurs de ce temps là, non sçachans que c'estoit, n'en faisoient autre conte sinõ qu'ils s'en esmerueilloient. Aduint d'auanture que quelques marchãds de Phenice passerent par là, lesquels con-

gneurent bien toſt la valeur du metal: ſi firent eſchange auec leſdits paſteurs d'aucunes marchandiſes de petite valeur, & emporterent l'argent en maſſe au païs de Grece, en l'Aſie & autres nations, leſquelles deſia ſçauoient le pris & valeur des metaux cendrez d'or & d'argent, & en telle quantité qu'apres auoir chargé leurs nauires à comble ils en firent des ancres de meſmes minieres, afin d'eſtre moins chargez & plus precieuſement qu'ils n'eſtoient. Du feu de telle inflammation portent le nom leſdites montaignes Pyrenees: car *pyr* en Grec, vaut autant à dire que feu, en noſtre langue Frãçoiſe. On troue en ceſte hiſtoire pluſieurs choſes remarquables & dignes de memoire, ainſi que dit Annius de Viterbe. Premierement le païs d'Iberie tirant depuis le Biſcaye vers l'Ocean iuſques

en Eſpaigne n'auoit pour ſes richeſſes aucune eſtime d'argent, vray inſtrument du diable, pour faire damner les hommes qui par trop ſi adonnent le cœur. Quoy ſçachant Licurge, deffendit aux Lacedemoniens l'vſage d'or & d'argent, diſant que les hommes ceſſoient de l'operation propre de l'entendement pour telles mouſches, qui ſont engendrees dedans les entrailles de la terre. Auſſi de vray, il ya bon moyen de pouuoir viure & trafiquer en marchandiſe ſans l'vſage de pecune, comme il ſe fait encores au iourd'huy en Hybernie entre le peuple où peu ſe trouue d'or & argent. Les Canariens, deſquels à eſcrit Americ Veſpuce, iaçoit qu'ils ayent les mines d'or à commandement, ſi eſt ce qu'ils n'en tiennent conte, pource que ce metail eſt plus commũ entr'eux, que le platre à Pa-

ris. Boëce Seuerin se complaignant de ceux qui inuenterent premierement la monnoye d'or, dit ainsi au second de consolation.

Heu, primus quis fuit ille
Auri qui pondera tecti
Gemmasque latere volentes
Pretiosa pericula fodit?

O Dieu, qui fut celuy qui premier apporta
Le prix de l'or caché en terre sablonneuse?
Quels perils, quels dangers en son ventre porta
Et si porte encor' Ops, ô chose perilleuse.

Pour la deffaute de monnoye qu'auoient iadis les Iberiens & pour l'ignorance de la valeur d'icelle, ils furent appellez Nomades, par le Poëte Homere, & Nomades vaut autant à dire que pastoreaux, à raison que tou

tes leurs richeſſes cõſiſtoiẽt en paſturages & trouppeaux, ainſi qu'eſcrit Strabo au premier liure de ſa Geographie: meſmes les Poëtes feignent que toutes les richeſſes de Gerion rauies par Hercules, furent des troupeaux de bœufs & vaches, qu'autrefois Cacus auoit taſché d'embler, les tirant par la queüe en arriere dedans ſa cauerne. Il y a encores vne difficulté ſur ce poinct à vuider qui eſt du nom de ce Roy Celte, duquel vne partie de la Gaule a pris ſa denomination, meſmes les monts Pyrenees, contre l'opinion d'Appian qui veut que la Gaule ſoit dite Celtique du fils de Polypheme appellé Celte, & que les montaignes Pyrenees ont prins leur nom de Pyrene fille de Bebrix, laquelle fut rauie par le grand Hercules, ſur leſdites montaignes, là où elle fut eſtranglee des beſtes, &

enſeuelie en ce lieu, ainſi que le Poëte Italien Silius, Gaudence Merula vray hiſtorien, remarqué & ſignallé par M. R. Cenalis en ſon liure *de re Gallica* dit que ce mot Celte vient du Grec κελιται, qui ſignifie Cheualiers : comme voulant dire que la Gaule Celtique eſt ainſi nommee pour l'abondance des cheualiers & nobles qui ſont où ont eſté en ce païs. Pour mettre ordre en ceſte controuerſie, il conuient noter qu'en langue Pheniceenne de laquelle vſoient iadis les Gauloys, ce mot Celte, ou Celitæ, ſignifie autant comme ſi nous diſions embraſemẽt de Iupiter, en latin, *Iouis conflagratio*, ſelon l'aduis des plus ſçauãs Talmudiſtes. Sainct Hierome auſſi dit que ceſte diction Cœlion, eſt interpretee embraſemẽt : & ſi auec ce mot, nous ioignons *Itus*, qui eſt le nom que les *Itus*.

Toſcans ont attribué à Iupiter, comme dit Macrobe, on y trouuera Cœlion Itus, dictions Pheniceennes, & par ſyncope Celtus, qui eſt le nom de noſtre Roy Gauloys, du temps duquel aduint la conflagration & embraſement des monts Pyrenees par le moyen deuant dit. Aillent arriere donc les Grecs & ceux de leur calibre latins qui diẽt que les monts Pyrenees ſont ainſi dits de Pyrene fils d'Hercules de Grece: car deuant que Hercules de Troye la grande, Pyrene, Cadmus, Orpheus & ſemblables vantars fuſſent au monde, le nom de Celte & Pyrenee eſtoient en vſage, en tant qu'en Gaule on vſoit du langage Grec, d'où eſt iſſu ceſte diction Pyrenee. De ceſte opinion derniere ſont Beroſe & Pline liure troiſieſme de ſon hiſtoire naturelle, & Iean le Maire és illuſtrations de

Gaule. Ce noble Roy Iupiter Celte, (ſelon que rapporte fidelemẽt Diodore Sicilien au ſixieſme liure, Iean le Maire & R. Cenalis) auoit vne ſeule fille laquelle excedoit en grandeur, force & beauté naturelle toutes les autres dames de ce mõde. Or cõme ſouuent il aduient qu'au lieu que les hõmes ſe deuroient humilier deuant Dieu, & le remercier des dons & graces qu'il leur communique, grãdeur, force, beauté corporelle & abondance de biens, d'autant plus qu'ils ſont enrichis de telles graces, d'autant ſ'en glorifiẽt ils, ce qu'ils ne deuroiẽt pas faire, ainſi eſt il aduenu enuers ceſte fille tant hautaine, qu'en ſoy confiãt & en ſes valeurs, luy ſembloit qu'il n'y auoit prince au monde qui meritaſt l'auoir en mariage, cõbien qu'elle en fut requiſe & ſollicitee par pluſieurs grands perſonnages, dequoy

ſon pere n'en eſtoit pas trop content, ains bien deſplaiſant, attendu qu'elle luy eſtoit vnique. Or aduint que Hercules de Lybie, vainqueur des Gerions, reuint auec grand' gloire & triomphe du païs de Celtiberie dit à preſent Eſpaigne, & paſſa en Gaule où il fut receu en grand appareil, par le Roy Iupiter Celte: duquel triomphe les nouuelles eſtãt venues iuſques aux oreilles de la belle Galathee fille geante & vnique de Gaule, propre pour lors de ſucceder à la couronne, fut grandement reſioüie, & pria ſon pere qu'elle peuſt meriter enuers ſa Majeſté de pouuoir veoir vn ſi excellent perſonnage tel comme eſtoit ce grãd Hercules qui auoit fait tant de merueilles en ce monde, & de recente memoire en Eſpaigne. Le pere deſireux que ſa fille peuſt trouuer homme à ſa fantaſie pour ſe

marier, luy permiſt d'aller baiſer les mains dudit Hercules & le gratifier par dons & preſents mutuels. Galathee donc ayant veu la hauteſſe, corpulence, force & beauté d'Hercules geant, & informee que fut de ſon tres noble parentage, accorda à ſon pere & autres ſes fauoris par grand & affectiõné deſir ce qu'elle auoit touſiours refuſé de tout autre homme, ceſt à ſçauoir d'eſtre alliee par mariage auec le preux & vaillant Hercules, comme ayant trouué bille pareille. Aduint donc que du conſentement du Roy Iupiter Celte, & de tout ſon parẽtage noble ſang Royal, furent celebrees les nopces triomphantes & ſolẽnelles du grand Hercules de Lybie & de la belle geante Galathee. Sur ces entrefaites, mourut le Roy Iupiter Celte, lequel en ſon temps fut de ſi grande eſtime entre

les ſiens, que iuſques à preſent la tierce partie de Gaule porte ſon nom, & eſt ditte Celtique. Selon M. R. Gaguin, Aymond le Moyne, Luytprandus és Croniques de France, Raymond Marlian ſur les commentaires de Iules Ceſar, Paul Emile, Froiſſart, Bouchet, Monſtrelet, du Haillan, de Commines, Belleforeſt, Sabellic, Monſter, Theuet, Poſtel & pluſieurs autres qui ont eſcrit les actes des Gauloys, la Gaule Celtique eſt ſituee entre quatre grands fleuues renommez, à ſçauoir, le Rhoſne, Garonne, Seine & Marne: & courent parmy iceux pluſieurs autres riuieres, comme Vienne, Lyſete, Dure, Aube, Sorgue, Durance, Loire, &c. Les principales citez & villes d'icelle ſont Lyõ, Othun, Maſcon, Auxerre, Troyes, Sens, Paris, Meaux, Orleans, Chartres, Eureux, Lyſieux, Auranches,

Conſtances, Bayeux, le Mans, Nantes, Vannes, Rennes, Angers, Neuers, Vienne, Grenoble, Ambrun, Gap, Siſteron, Carpentras, Orenge, Viuiers, Arles, Auignon, Marſeilles, Aix en Prouence, Cauaillon, Salon, Tolon, Eres, Dragnignam, Freins, Grace, Dye, & Nice. Iupiter Celte regna treize ans du temps de Baleus onzieſme Roy des Aſſyriens, & de Typhon Egyptien qui à la perſuaſion des geás occit ſon frere Iupiter le iuſte dit Oſyris, lequel auoit fait eriger vne colomne contenant ſes prouëſſes & hauts faits, laquelle ſe voit encores pour le preſent au païs d'Egypte. Ce fut du temps meſme que le Patriarche Ioſeph ſortit de priſon, & conſtitué en apres gouuerneur de toute l'Egypte: lors que Apis troiſieſme Roy des Argiues ſe tranſporta en Egypte auec vne grande

partie de ſon peuple, pour ſ'accommoder de victuailles (ainſi qu'eſcrit Euſebe) ayãt ſon frere Ægialeus gouuerneur de ſon Royaume.

Du grand Roy Hercules de Lybie, dixieſme Roy de Gaule, & de ſon eſpouſe Galathee Royne des Gaules, & de leur fils Galatheus, onzieſme Roy de Gaule. Chapitre 8.

APres dõc le treſpas du bon Roy Iupiter Celte, duquel les Celtiberes en Eſpaigne, & les Celtoſcytes en Tartarie ont prins leur denomination & ceux de la Gaule Celtique, le grand Hercules de Lybie regna en Gaule pour le dixieſme Roy auec ſon eſpouſe la belle Galathee, de laquelle bien toſt il eut vn fils qu'il nõma Galathes. Ce fut enuiron l'an apres la

creation du monde deux mil deux cens trente deux que ce Hercules de Lybie fut eſpouſé à la fille de Gaule. Mais pourautant qu'on trouue és eſcritures prophanes pluſieursqui ont eu ce nom de Hercules, il ſera conuenable de mettre icy la genealogie de celuy duquel il eſt queſtion : car Ciceron au troiſieſme liure de la nature des Dieux fait mẽtion de ſix grands perſonnages qui furent appellez de ce nom Hercules, au nõbre deſquels le noſtre n'eſt point nommé. Varrõ par ſes eſcrits en nombre iuſques à quarãte & trois qui ont eu nom Hercules: & tous ont eſté vaillãts perſonnages & de grandes proüeſſes, ainſi que cõfirme Diodore Sicilié quãd il exagere les trẽte & quatre proüeſſes de ce grãd Hercules, auquel on doit attribuer ce que diuiſement on a attribué à chacun en particulier ſelon

les proprietez des choſes, & non les choſes meſmes. Macrobe au premier des Saturnales chapitre vingtieſme, voyant que les anciens auoient mis en auant tant de preux hommes du nom Hercules, eſt tombé en ceſt erreur qu'il affirme que d'autre Hercules ne ſe doit admettre ſinõ le ſoleil, attendu que ce nom *Iraclis* ou Hercules vaut autant comme ſi nous diſions la gloire de l'air. Et qu'eſt ce la gloire de l'air, dit-il, ſinon le Soleil, par l'abſence duquel l'air eſt rendu obſcur & tenebreux? Il dit au ſurplus que les labeurs qu'on donne à Hercules, ſont les effects du ſoleil, diſcourant tout le long de l'annee par les douze ſignes du Zodiaque. Ce que Macrobe allegorie, il ſe doit tenir literalement qu'il y a eu vn Hercules preux & vaillant de vertus Heroïques, deſquels les Grecs pour obſcurcir

cir la gloire des Gauloys se sont vendiquez & attribuez le nom, à fin qu'on estimast d'eux qu'ils eussent eu des hommes signalez plus forts & puissants que nulles autres nations. Cestuy donc Hercules de Lybie Ataue de Dardanus fondateur de Troye la grande, quand à sa genealogie estoit descendu de Cham (selon que dit Berose) troisiesme fils de Noé. De Chā & de Rhea sa femme issit vne lumiere de vertu, à sçauoir le tresnoble Osyris, lequel aagé de soixante ans fut donné en mariage à la plus belle & plus vertueuse Dame du monde nommee Isis, auec le Royaume d'Egypte. Ensemble conioincts par mariage s'estudierent par ensemble de faire autant de bien au monde comme y auoit fait de maux leur pere Cham surnōmé Zoroaste Saturne des Egyptiens Magi-

cien & de tres meſchãte vie. Ils trouuerent premierement au païs de Lybie, qu'on dit maintenant Affrique, ou Barbarie, l'vſage de ſemer & cueillir le froment, dont Oſyris l'alla premierement enſeigner à ſes voiſins les habitans de Paleſtine, & de là vint en Egypte & puis en pluſieurs autres contrees eſquelles il fut fort bien venu & appellé Iupiter le Iuſte: car la couſtume eſtoit d'ainſi nommer les grands perſonnages comme princes & Roys & autres hommes qui trouuoient quelque art & ſcience neceſſaire à la vie humaine: auſſi Ariſtote en ſes Politiques liure troiſieſme, chapitre dix & onzieſme & au liure quatrieſme, chapitre troiſieſme, met au nombre des nobles ceux qui ſont inuẽteurs des meſtiers neceſſaires pour la vie des hommes. Ce Iupiter le iuſte Oſyris eut de ſa femme & ſœur Iſis

surnommee Iuno, plusieurs beaux enfans, entr'autres le grand Hercules de Lybie, des victoires duquel, comme de son Pere, qui les voudroit rechercher on en feroit vn ample & riche volume. En tant de triomphes il ne faut douter que l'enuie d'aucũs emulateurs ne se soit apparuë par dehors, puis que l'enuie espionne tousiours l'hõneur de pres. Ce qui se peut voir en Osyris qui auoit fait dresser en vne colõne ses victoires, Typhõ son emulateur non content, par le consentement & adueu de tous les geants qui estoient sur la terre, à fin de dominer à son ayse au païs d'Egypte tua ledit Osyris, dequoy Isis sa femme non contente persuada à son fils Hercules ia venu en aage de venger ceste cruelle mort, ce qu'il fit en peu de temps, & tua non seulement les deux Typhons, Busiride, Miline

& Antee qui auoit enuahy la Lybie, mais auſſi ſe tranſporta en Celtiberie coſte d'Eſpaigne pour r'atteindre les Lomnins qui auoient conſenty à la mort d'Oſyris, & au lieu d'eux il ordonna ſon fils Hiſpalus pour regner en Eſpaigne. Quoy ayant fait, reuint en Gaule, & fut bien honorablement receu de Iupiter Celte, lequel luy donna ſa fille en mariage, comme dit eſt. Diodore Sicilien en ſon cinquieſme liure dit, qu'il circuit & tournoya toutes les Prouinces de Gaule, & enſeigna aux peuples la mode de noblement & ciuilement viure, leur faiſant laiſſer leur cruelle & horrible couſtume qu'ils auoient d'eſgorger les eſtrangers & de les ſacrifier à leurs dieux. Suiuy qu'il eſtoit de peuple innõbrable, ſe miſt à faire baſtir vne forte & puiſſãte cité ſur le ſommet d'vne haute montaigne, en

la Gaule Celtique, entre Othun & Langres, & la nomma Alexia, qui ſignifie en noſtre idyome, conionctiue ou copulatiue, pour ce que le treſnoble ſang de deux diuerſes nations fut conioint par le mariage & alliance nuptiale entre luy d'vne part, & de Galathee d'autre part: & peupla cette cité ſi amplement que iuſques au temps de Iules Ceſar elle ſ'entretint en ſa grãdeur, ainſi que luy meſme a laiſſé par eſcrit au ſeptieſme de ſes commentaires quand il traite de l'aſſiette & du ſiege qu'il fit deuant ladite cité d'Aleſie, qui n'eſt maintenant qu'vn petit bourgade pres Flauigny en Lauxois, iadis chef du Royaume dudit Hercules. Or apres auoir mis ordre tel qu'il appartenoit à ſes affaires, ſe propoſa & delibera d'aller conqueſter l'Italie: & ayant aſſemblé ſes compaignies en groſſe armee,

print congé de ſa femme Galathee, & de ſon ieune fils Galathes aagé d'ẽuiron cinq ans, puis ſortit du païs & entra en la region des Allobroges qu'on appelle de preſent Sauoye, où il rompit les durs rochers à force de gens, par ce qu'ils eſtoient trop difficiles à paſſer & quaſi inacceſſibles: & y ayant fait ouuerture pour paſſer ſes Cheuaux & bagãges, mit en vãu de route les bandoliers & brigands qui guettoient les paſſans eſdites montaignes, rendant le chemin pour paſſer de là les monts, tres-aſſeuré. Deſcendu que fut en Italie en grande force & puiſſance pour ſe venger des Geants Leſtrigons qui auoient conſenty à la mort de ſon pere Oſyris Iupiter le iuſte, les ayãt deffiez, commença de les guerroier fort & ferme & de ſi grande viteſſe, que ces Leſtrigons oppreſſez de famine, eſtoient

contraints de manger chair humaine, & estoient bien ayses quand ils pouuoient attraper des Herculistes & Gauloys pour en mãger leur saoul & en bonbance: mais nostre Hercules ne peut auoir tant de forces qu'il ne fust dix ans à les desconfire, tant trouua il grande & fiere resistance en eux de plusieurs combats. Toutefois au bout des dix ans, ils furẽt tous desfaits & desconfits au lieu appellé encores pour le iourd'huy la vallee des geants, pres la cité Toscanelle en Toscane: & lors le grand Hercules Roy de Gaule de par sa femme, fut paisible possesseur d'Italie, en laquelle depuis il regna pacifiquement l'espace de vingt ans, comme son pere Osyris y auoit regné, & son ayeul Cham & son bisaieul Noé. Desirant finir ses iours en Espaigne, pensa dés à lors establir deux de ses enfans succes-

seurs esdits Royaumes, si manda à la Royne Galathee sa femme, qu'elle luy enuoyast son fils Galatheus en Italie, car il estoit desia grand & suffisant pour porter les armes. D'autre part, il enuoya en Scythie, que maintenant on dit Tartarie, pour querir son fils aisné nommé Tuscus. Au mandement du grand Roy Hercules, Galatheus alla en Italie triomphamment accompaigné de la noblesse Gauloise, & fut receu en grande ioye par son pere qui luy monstra signe de grande amitié: car ledit fils estoit grand & beau à merueilles, comme deuoit estre celuy qui estoit nay des deux plus beaux & plus nobles personnages de tout le monde. Non long temps apres arriua de Tartarie le fils aisné d'Hercules nommé Tuscus, qui estoit desia de grand aage, car il l'auoit engendré en sa pri-

me ieuneſſe auec Arax la ieune Royne de Scythie, de laquelle en paſſant par là ſ'eſtoit enamouré. Ce fils Tuſcus eſtoit grand, corpulent, ſage, vaillant & attrempé, & fut Hercules biẽ ioyeux de le voir tel. Pour la reſiouiſſance qu'il en eut, tint cour ouuerte en la preſence de tous ſes Barons de diuerſes cõtrees, à ſçauoir d'Egypte, Lybie, Gaule, Eſpaigne, Italie, & Tartarie, & deuant eux par grãde ſolennité crea ſon fils aiſné Tuſcus Roy d'Italie, & en la dignité de Corythe, c'eſt à dire Iupiter couronné, ou autrement dit, patriarche de Toſcane: & ſon puiſné le bel adoleſcent Galathes aagé de trente cinq ans, couronna Roy de Gaule en treſgrãd & merueilleux triõphe. Fut fait ce glorieux acte (ſelon que dit Annius) dedans la cité de Viterbe, capitale pour lors de la Toſcane. Ces choſes ainſi noble-

ment acheuees par le grand & magnanime Hercules volontairement despouillé de deux grandes couronnes Royales (mais de ce non moins glorifié) delibera d'aller finir ses iours en Espaigne autresfois par luy conquise. Or auant que partir admonnesta ses deux Roys de bien viure tousiours en paix & amitié l'vn auec l'autre : puis leur ayant dit à Dieu, monta sur mer pour aller veoir son fils Hispalus en Espagne, pour acheuer le reste de sa vie auec luy, ce qu'il fit. Les deux Roys enfans d'Hercules Tuscus & Galatheus, s'entre-aymerent fraternellement, & festoyerent l'vn l'autre quelque temps le departement de leur pere. Puis quand Galatheus voulut s'en retourner, en signe d'amour & de liberalité luy donna Tuscus l'isle de Sicile & gens pour la peupler, en laquelle ayãt demouré

assez long temps le peuple se voulut nommer pour l'amour de luy Galathenes, & la cité qu'il y bastit fut dite, *Cenegalatha*, de laquelle fait mẽtion Pline liure troisiesme de l'Histoire naturelle. L'isle repeuplee de gens suffisamment, Galatheus s'en retourna par mer en son Royaume de Gaule, l'an apres la creation du monde deux mil deux cens soixante & cinq. De luy iusques à present le païs de deça les monts Alpins, est appellé Gaule selon Berose, Diodore, Monster & autres Historiographes, iaçoit que sa principale residence fut vers le païs d'Aquitaine, ainsi nommee, à cause des eaux qui sont en ce païs abondãtes, & pour la difference des autres parties de Gaule, à sçauoir Celtique & Belgique, lesquelles portent chasque le nom de leur Roy. Les citez & seigneuries principales de la

Gaule d'Aquitaine, ſur laquelle regna Galatheus fils d'Hercules ſont à preſent Narbonne, Toulouſe, Cahors, Rhodez, Limoges, Angouleſme, Bayonne, Clermont, le Puy en Auuergne, Bourges, Tours, Carcaſſonne, Foix, Leſtore, Auſch, Alebret, Saintpont, Lodeue, Nantes, Rhenes, Sainct Malo, & pluſieurs autres, les fleuues renommez, ſont la Gironde, Dordonne, Garonne, Loire, Lalier, Chier, Charente & autres.

De Harbon douzieſme Roy de Gaule, & de ſon fils Lugdus.
Chapitre 9.

L'An deux mil trois cens quatorze depuis la creatiõ du monde apres Galathes prince treſrenõmé regna ſon fils Harbon douzieſme Roy de Gaule, il fit baſtir la cité de Narbon-

ne, ainſi nommee de ſon nom, en changeant ſeulement la premiere lettre, & l'edifia de telle grandeur qu'elle ſurpaſſoit la grande ville de Lyon ſur le Rhoſne, ſelon qu'eſcrit Strabo au liure quatrieſme de ſa Geographie : & de fait les Romains en faiſoient grand cas quand ils la tenoient en leurs poſſeſſions : car ils la changerent de nom & l'appellerent Mars: le païs meſmes des enuirons ils l'appellerent Prouince ou Prouence des Romains, & encores auiourd'huy eſtãt ſous le domaine du Roy de France, on l'appelle Prouence. De ceſte cité de Narbonne comme edifiee par le fils de Galathes fait mention Annius de Viterbe en ſes commentaires ſur Beroſe, & au lieu d'appeller ce Roy Harbon il le nomme Narbon, pour la vicinité qu'il y a en lettres Romaines entre vne H & vne

N. Ciceró en l'oraiſon pour Fóteius fait mẽtion de Narbonne, cõme de l'vne des plus nobles & riches citez qui fuſſent en la dominatiõ des Romains: auſſi en pouuoit il biẽ parler, puis que c'eſtoit le lieu de ſa natiuité. Son Pere Tullesvenu là de Tulles ou d'Anchs & là receu citoyen auec ſa femme Olaia natifue d'Auignõ. On ne trouue autre choſe du Roy Harbon ſinon qu'apres auoir regné dix-huit ans, laiſſa vn fils nommé Lugdus qui fut trezieſme Roy de Gaule, lequel fonda la noble cité nommee en latin *Lugdunum*, & en noſtre vulgaire, Lyon ſur le Rhoſne cité treſnoble & treſ-antique, auiourd'huy le ſecond œil de France, & de tout temps eſleuee en grãde prerogatiue, car d'elle vne partie de Gaule Celtique a prins ſa denomination, & eſt appellee la Gaule Lyonneſe: meſmes

comme dient Beroſe & ſon commentateur Annius de Viterbe, ceſte diction latine *Lugdunicus*, qui eſt le nom familier de pluſieurs Roys de France nommez Louys, eſt extraict de ce mot *Lugdus & Lugdunum*, comme il eſt vray ſemblable. Euſebe au liure *de ratione temporum*, eſt bien d'opinion que cette cité de Lyon fut edifiee par L. Plancus Munatius grand orateur, diſciple de Cicerõ, lors qu'il eſtoit gouuerneur en Gaule ſoubs les Romains. De meſme opinion eſt Plutarque, & dit outreplus ce mot *Lugdunum* vient de *Lugda*, qui ſignifie en Vualon eſclair, & eſtoit le nom de la bande de Iules Ceſar ainſi appellee *Lugda*, pour l'eſpouuantemẽt qu'elle donnoit aux hommes, comme font les eſclairs, tonnerres & tempeſtes : toutefois ſi on regarde en la vie de ce grand orateur Plotinus,

maiſtre & pedagogue de Cicerõ, on trouuera qu'il eſtoit natif de Lyon, & parainſi Lyon eſtoit conſtruit deuant que *Plancus Munatius* fut nay. Ce Roy Lugdus commẽça à regner l'an apres la creation du monde deux mil trois cens trente deux, & regna cinquante & vn an. De ſon temps Pharaon Amenophis Roy des Egyptiens, ordonna qu'on fiſt mourir les enfans des Hebrieux : ce fut du temps meſme que Moyſe fut nay. Exode premier chapitre.

De Belgius quatorzieſme Roy de Gaule. Chapitre 10.

DEpuis la creatiõ du monde l'an deux mil trois cens quatre vingt & deux, commença à regner en Gaule le fils de *Lugdus* quatorzieſme Roy des

des Gauloys, appellé *Beligius* ou *Belgius*, duquel le nom (dit Beroſe) declare aſſez que de luy eſt nommee la grande, noble & populeuſe prouince de Gaule Belgique, en laquelle il fonda la grande cité de Belges, de laquelle apparoiſſent encores les traſſes & ruïnes en la conté de Haynaut ſelon Iean le Maire en ſes illuſtratiõs de Gaule: & d'icelle pareillement fait mention Ceſar au ſixieſme de ſes commentaires: neantmoins quelques vns de meilleure opinion eſtiment que c'eſt Beauuais dit en latin *Belgium* ou *Belgiuicus*, c'eſt à dire, retraite ou demeure de *Belgius*, par ce que là demoura la plus part de ſa vie: duquel les plus grãdes richeſſes qu'il peuſt poſſeder, ſortoient du païs dit de luy *Belcaßinus pagus*, ou païs de Vequeſin, qui tient depuis la petite riuiere de Valmõdois en l'iſle Adam

iuſques à la riuiere de fleury ſur Andelle, à cinq lieuës de Roüen. En ce païs de Vequecin y auoit iadis vn Comte tres riche & opulent qui auoit la ſeigneurie & domination de tout le païs, ſãs reſſort, à qui les Roys de France, faicts Chreſtiens, firent cette faueur que quand ils ſ'acheminoient en bataille, bailloient leur eſtendart & banniere entre les mains dudit Cõte de Vequecin : & n'eſtoit à autre ſeigneur permis de deſploier cette auriflamme ſinon à luy, ainſi qu'a remarqué le Sieur du Tillet en ſon memorial de France. Le dernier des Comtes de ce païs Belcaſſinoys iſſant de ce monde ſans hoirs venuz de luy, la Comté eſcheut par droict d'heritage au Roy de Frãce, dequoy Raoul duc de Normandie non content, fit guerre au Roy de France Charles le ſimple pour en auoir ſa

part : & fut le Vequecin party en deux , le Roy ſ'en reſerua la partie qu'on appelle le Vequecin François, & l'autre partie il donna au Duc Raoul pour le mariage de ſa fille nommee Gille qu'il luy donna pour ſon eſpouſe. Or combien qu'à ce païs (dit en latin *Belgaſſinum* , comme & auſſi le païs d'aupres de Troyes dit *Trecaſſinum*) le nom ſoit demouré expreſſement, ſi eſt-ce qu'encores toute la region eſt dite Gaule Belgique, qui eſt encloſe par les riuieres de l'Eſcault, Sambre, le Lis, le Rhin, Meuſe, Moſelle, Oyſe, Aiſnes, Seine, Marne, Sõme, le Doux, la Saone , Epte, Andelle & autres , contenãt en ſoy les foreſts de Mormoult & Ardenne, les monts ſainct Claude, les faucilles & les Voges, & pluſieurs citez de renom , cõme Pontoiſe, Senlis, Laon , Noyon, Soiſſons , Meaux, Roüen , Giſors,

Reims, Chalons, Mets, Langres, Toul, Verdun, Besançon, Salins, Dole, Losanne, Geneue, Chambery, Strasbourg, Conflans, Vtrech, Treues, Nayenne, Aix la chapelle, Basle, Constance, Liege, Tournay, Arras, Cologne, Cambray, Valentiennes, Amyens & Beauuais. Les seigneuries principales sont les duchez de Iuliers, Cleues, & Gueldres, Brabant, Lorraine & Bar, Lembourg & Luxẽbourg & les comtez Palatines, de Haynaut, & Bourgoigne, Montbeliard, Ferretes, Flandres, Artoys & Champaigne, Holande, Zelande, Namurc & le marquisat d'Anuers.

De Iasius quinzieſme Roy des Gauloys. *Chapitre* II.

APRES la creation du monde l'an deux mil quatre cens & trois, le Roy Belge mou-

rut ſans hoirs, & faillit en luy la lignee de Galathes fils du grand Hercules de Lybie, ce qui cauſa le peuple de Gaule de recourir au plus prochain du ſang Herculien, ſçauoir eſt à *Iaſius Ianigena* nouuellement couronné Patriarche de Toſcane, & fut ledit Iaſius eſleu par eux quinzieſme Roy de Gaule, la meſme annee que le Royaume d'Athenes commença en Grece. Cecy eſt prins de Beroſe & de ſon expoſiteur Annius quand ils font mention du ſucceſſeur de Belgius. Beroſe dit ainſi ſelon la verſion latine : *Apud Ianigenas tandem à patre Iaſius creatus eſt Corytus, & anno ſequẽte cœperunt ſimul duo reges, videlicet, primus* Rex *Athenienſium* Cecrops *Priſcus, & Iaſius Ianigena apud Celtas.* C'eſt à dire, Iaſius fut creé Corythe par ſon Pere pour regir les Ianigenes : & l'an ſuyuant cõmencerent à regner deux

Roys enſẽble, Cecrops premier Roy des Atheniens, & Iaſius Ianigene ſur les Celtes. Ce fut enuiron 80. ans deuant la fondatiõ de Troye la grande, & fait cette remarque de tẽps contre les eſcrits des Grecs qui mettent vn Iaſius plus de deux cens ans apres, ne pouuãs pas diſcerner qu'il ya eu pluſieurs perſonnages de meſme nom. Ce Iaſius Ianigene fils de Iupiter Cãboblaſcon ainſi glorieuſemẽt eſleué en Roy de Gaule & Patriarche de Toſcane, dés la fleur de ſon aage, à ſçauoir dés trẽte huit ans, fit alliance de mariage auec vne haute & noble pucelle nommee Ypitis Cibeles aagee de quinze ans: Les nopces furent faites & ſolenniſees en la cité de Viterbe chef du Royaume de Toſcane l'an deuant la fondation de Troye 77. ans, preſent Dardanus, qui fut fõdateur de Troye, & frere dudit Ia-

sius. Les nopces furent si triõphantes & somptueuses (dit Annius) que plusieurs anciẽs autheurs en ont fait mẽtion comme dignes de memoire, attendu q̃ toute la noblesse du monde y fut inuitee, & pour la plus part assẽblee. Ledit Iasius en tesmoignage de la grãdeur desdites nopces & de son couronnement, là où le peuple Herculien tant de Gaule que d'Italie l'auoit salué pour Roy & Patriarche, fit faire les statuës & ymages trouuees à Viterbe du temps dudit Annius: & en la sous-basse de la sienne estoit graué ce qui s'ensuit *Iasio acclamauit populus Herculeus. Dux inuicte, inuicta corona.* Bien tost apres les nopces mourut son pere Iupiter Camboblascon, duquel coheritier, ioignit le Royaume d'Italie auec celuy de Gaule, & fut le plus puissant prince de son temps. Il eut de sa femme Ci-

beles vn beau fils nommé Corybantus. Or comme ſouuent il aduient qu'en ce monde de tant plus que les proſperitez des hommes ſont hautement eſleuees, auſſi d'autant tombent elles en plus grande ruïne, comme il appert en ce Roy cy: Car quād Dardanus ſon frere puiſnay, homme de cœur, eut veu Iaſius conſtitué Roy de deux grands Royaumes, il en eut dueil & enuie à merueilles, attendu qu'il n'auoit ne tiltre ne Royaume, ny grand eſtat aſſez à ſon gré; pour laquelle cauſe demāda partage à ſon frere. Ne ſaccordāt Iaſius à luy octroier ſelō ſon appetit, il luy dreſſa vne guerre ciuile & inteſtiné, aſpre & cruelle à outrance, à fin de l'expulſer hors de ſes Royaumes. Tous les peuples, villes & citez d'outre le Tybre, à ſçauoir les Latins, que nous appellons maintenant la Campaigne,

païs de Naples, la Pouille, Calabre & Terre de labeur, du party eſtoient de Dardanus : ceux de deça le Tybre, Toſcans & Gauloys, tenoient le party de Iaſius leur Roy. En ce temps là par le monde aduindrent pluſieurs merueilles, comme tremblemẽts de terre, monſtres & cometes. En Theſſalie y eut vn grand deluge d'eaux, en Grece grande inflammation de feu, du temps meſme qu'vn Pharaõ Roy d'Egypte nommé Aceneris perit en la mer auec ſon armee, pourſuiuant Moyſe & le peuple des Hebrieux. Toutes ces diuerſitez ſignifioient mutation de Royaume, car tout le monde fut eſmeu. Enflammee donc que fut la terrible guerre entre les deux freres, apres pluſieurs choqs, Dardanus eut du pire pour ce que Siceleus Roy de Sicile (qui depuis auſſi fut ſixieſme Roy d'Eſpaigne) vint de

renfort à l'aide du Roy Iasius son parent. Adonc Dardanus soy sentãt de beaucoup trop foible, se retira arriere, & pensa en soy mesme, que puis qu'il n'auoit peu auoir raison de son frere par amour ne par force de guerre, il s'en vengeroit par trahison: pour laquelle chose effectuer, fit secrettement son preparatif d'aucunes nauires au plus prochain port & riuage de la mer, non loing de Viterbe, & mit dedans ce qu'il peut finer de tresors, & les plus feaux de ses gens & seruiteurs alliez. Puis espia tant les allans & venans du Roy Iasius son frere, qui de luy ne se donnoit garde pour l'heure, possible à cause des treues qu'ils auoient fait ensemble, ou quelque maniere de paix fourree, que finalement ledit Dardanus le trouua au despourueu qu'il se baignoit aux thermes Iasinelles & bains

chauds ſulphurez, en la plaine de Viterbe, & le tua de ſa main : puis cheuaucha haſtiuement iuſques à ſes nauires, tout chaud enſanglanté iuſques au coulde du ſang fraternel, duquel toute l'eau de la mer ne l'euſt peu lauer tãt horrible eſtoit le crime. Ainſi piteuſement mourut par les propres & cruelles mains homicides de ſon frere le treſnoble & treſ-puiſſant Roy de Gaule & d'Italie Iaſius Ianigene, l'an de ſes regnes cinquantieſme, & de ſon aage quatre vingts & quatre ans, deuant la fondatiõ de Troye vingt & neuf ans. De ceſte mort eſtrange & ſcandaleuſe non ſeulement l'Italie & Gaule furẽt troublees, mais auſſi preſque toute la terre, attendu que le deffunct auoit eu paix & alliance auec tous les autres princes du monde ſes parens ou cõfederez: mais ſur tous en fut dolente

la noble Royne Cibeles deuenüe veufue. Toutefois ſon fils Corybantus ſucceda au Royaume d'Italie & y regna quarante & huit ans, apres lequel temps il changea ſondit Royaume à ſon couſin Athus Roy de Phrygie, & y alla auec Dardanus ſon oncle, qui là ſeſtoit refugié, ayant demouré en Samos quelque eſpace de temps, & auoit ia fondé la grande cité de Troye qu'il appella premierement de ſon nom Dardanie, l'an vingt neufieſme apres la mort de Iaſius, & ſix ans apres la mort de Moyſe duc des Iſraëlites.

De Allobrox ſeixieſme Roy de Gaule. Chapitre 12.

APRES la mort de Iaſius Roy de Gaule, deſirans les Gauloys à l'exemple de leurs predeceſſeurs d'entre-

tenir leur Monarchie eſleurent vn autre Roy de la lignee meſme de Hercules, par ce qu'ils aymoient ce tres noble ſang Royal, & eut à nom le ſeixieſme *R*oy Allobrox, lequel domina depuis le pied des mõts Appennins affrontans l'Italie, iuſques aux monts Pyrenees qui ſeparent la Gaule d'auec l'Eſpaigne, & depuis la mer Mediterranee iuſques à la grand mer Oceane & au fleuue du Rhin. Il fonda pluſieurs citez & peupla les païs qu'on dit maintenant, Piedmõt, Sauoye, Prouence & Dauphiné, leſquels peuples de ſon nom furent nõmez Allobroges. Le vingt-neufieſme de ſon regne, la cité de Troye la grande fut fondee en Phrigie par Dardanus. Le temps de ſon regne fut d'enuiron ſoixante & huit ans, comme on peut recueillir par les eſcrits de Beroſe: & ſelon Conſtantin Phri-

gion en ſa Chronologie, il cõmença à regner l'an depuis la creatiõ du mõde deux mil quatre cens cinquante& trois, & regna en l'an deux mil cinq cẽs & quinze. Sur le nom d'Allobrox Annius a voulu etymologiſer & dire qu'õ a abuſé du mot Allobrox pour Allodrox, & que cette diction vaut autant que ſi nous diſions *commixtio verſus Auſtrum*, coniõction vers Midy, & que ce Roy fut ainſi nommé pour auoir peuplé Viẽne, Geneue & Auignon villes citez principales des Allobroges ſituees vers le païs meridional au regard de la Gaule Belgique. Qu'il preuue l'interpretation du mot comme il voudra, ſi eſt-ce neãtmoins qu'õ ne peut nier qu'il n'y aye eu vn Roy en Gaule qui a eu le nom d'Allobrox, mis en auant par Beroſe, Annius, Iean le maire, Paul, Conſtantin Phrigion, Raphael, Volaterã, Ro-

bert Cenalis & autres. Du temps de ce Roy (dit Beroſe) regnoit en Celtiberie vn Roy nommé *Luſus*, duquel le païs dit Portugal fut appellé *Luſitania*. S. Hierome dit que le nom en langue Arameenne eſt interpreté ſauueur, & ſelõ Annius, ce nom luy fut donné pour auoir trouué quelque païs gay & ſalubre pour ſes regnicoles, ou pour les auoir deliurez de la pate de leurs ennemis. En ce temps meſme eſtoient encores les enfans d'Iſraël parmy les deſerts, mais bien toſt apres ſoubs la banniere de Ioſué, fournie d'vn perroquet, dit le Sieur de Chaſſeneux au Catalogue de la gloire du mõde, le peuple print de la terre promiſe poſſeſſion, ayant vaincu trente & vn Roys, ainſi que referent Moyſe, Ioſephe lib. 5. ca. 1. & Euſebe en ſes Chroniques, Sabellic & autres.

De Romus dixſeptieſme Roy de Gaule. Chapitre 13.

APRES la creation du monde l'an enuirõ deux mil cinq cens & quinze, ſucceda au Royaume de Gaule, Romus fils d'Allobrox dixſeptieſme Roy de Gaule, lequel fonda vn peuple nommé de ſon nom Romand, ſelon qu'on trouue par eſcrit au ſupplement & appendice de Beroſe fait par Manethon Egyptien, tranſlaté en langue latine, où il y a ainſi, *Anno eiuſdem (ſcilicet Aſterij regis Cretæ) triceſimo quinto, apud Celtas Romus, à quo Romandi.* c'eſt à dire, l'an trente cinquieſme du regne d'Aſterius Roy de Crete, ſur les Celtes regnoit Romus, duquel les Romãs ont print leur denomination. Ptolomee en ſa Coſmographie met le peuple

Romand

Romand en Gaule Belgique, & eſtime que c'eſt celuy qu'on appelle auiourd'huy Normand, par interpoſition de lettres, & dire Normād pour Romand, & coniecture encores que le pays de Vermandois (dit en latin *Veromandui*) eſt celuy qu'on doit appeller Romands. R. Volateran liure troiſieſme de ſa Geographie eſt de meſme opinion. Nous diſons encores de preſent que la ville de Niuelle eſt ſituee au Romanbrabāt, ainſi appellé à cauſe de la difference du langage: car les Brabançons parlent le langage Thiois ou Theutonique, c'eſt à dire bas alemand, & ceux cy parlent le vieil langage Gaulois que nous appellons Vualon ou Romād: & les vieux liures eſcrits en ladite langue nous les appellons Romands, comme le Romād de la roſe. On vſe encore de ceſte langue Romande ou

Vualonne en la Gaule Belgique, & principalement en Haynaut, Cambresis, Arthois, Namurc, Liege, Lorraine, Ardenne & au Rommaubrabrant. Ce langage Vvalon est beaucoup different du langage François duquel on vse pour le temps present, à cause de la curiosité des hommes qui ont poly & fardé leurs propos de dictions recueillies ores du Grec ores du Latin, ores de l'Italien, afin de rendre leur langue plus douce que n'est le vieil Romand. Qui de ce langage fardé voudroit abbatre le verd & le sec, & en faire profession, il conuiendroit baiser les mains de quelque courtisan & entrer en vn coin de l'vn des petits cabinets de son chasteau & salüer l'ombre des pulces de ses chiens pour en sçauoir le court & le lõg, de ce nouueau Romand. Il est donc facile à cõclure que

ladite langue Romande a prins sa denomination du Roy Romus, ou de ses courtisans, ausquels il peut dõner charge de polir & nettoyer la langue maternelle beaucoup dez lors possible endommagee pour les voyages des Gauloys au pays d'Italie, & autres regions circonuoisines. Au pays de Dauphiné y a vne bonne ville qu'on appelle Romans, sur le fleuue de Lisere, qu'on doit estimer estre de la fondation dudit Roy Romus. On en peut autant dire de Valence en Dauphiné, car Valence selon l'interpretatiõ des Rabins Talmudistes (dit Annius) n'est autre chose que Roma: & Romus signifieroit vaillant: toutefois selon S. Hierome en l'interpretatiõ des noms Hebraiques, Romus vaut autant à dire que tournãt haut, sublime & esleué. Du temps de ce Roy de Gaule en Phrigie commen-

ça à regner Erictonius fils de Dardanus & de la Royne Candania sa femme & sœur, selon Berose, iaçoit que Diodore Sicilien eust dit que la femme de Dardanus fust Athea fille du prince Teucrus. Pour mettre d'accord ces deux autheurs, on peut dire qu'Erictonius eut deux femmes. En ce temps aussi estoit Phinees souuerain sacrificateur des Hebrieux, & peu apres Octoniel iuge d'iceux.

Diodo. Sicilien
Iginus
Berosius.

De Paris dixhuictiesme Roy des Gauloys Chapitre 14.

DEvx mil cinq cens cinquante ans apres la creatiõ du monde commença à regner sur les Gauloys, le fils de Romus nommé Paris, dixhuictiesme Roy, duquel (comme dit Annius) porte le nom iusques au iour-

d'huy la tres noble & royale cité de Paris, assise sur le fleuue de Seine, qui conioint les Celtes auec les Belges. Toutefois Baptiste Mantuan au liure qu'il a escrit des gestes de Sainct Denis, dit que quand Hercules voulut aller en Espaigne, il passa par le pays de Gaule, & arriuant en vne isle assise en bel air sur le fleuue de Seine, y print grand plaisir pour son assiette delectable, qu'il y fit bastir plusieurs maisons: & voulãt passer outre pour parfaire ses entreprinses & conquestes, laissa en ceste isle vne cõpagnie de ses gens nommez *Parrasiens*, selon le nom de leur pays en Grece, du costé d'Asie dit *Parrasia*. Ces Parrasiens (cõme il dit) ont laissé leur nom en ce lieu, & par mutation d'A en I, les habitans de l'isle furent dits Parisiens. Raoul de Preses commẽtateur en François des liures de la Cité de

Dieu compoſez par S. Auguſtin, l'autheur du miroir hiſtorial de France, Froiſſart, Bouchet, Hugues de S. Victor, Nicole Gilles & autres, dient qu'apres la deſtruction de Troye, Francus ou Frãcion ſe retira en Hongrie où il edifia vne grãde cité nommee Sicambre, & que deux cens trente ans apres (pour le grand nombre du peuple qui ne ſe pouuoit plus cõtenir en elle) de là ſe partirent enuirõ vingt & deux mil hommes ſous le drapeau du Duc Ibros, pour cercher nouuelles terres: & paſſant la Germanie & le Rhin, penetrerent les Gaules iuſques au lieu où ils edifierent vne cité qu'ils appellerent *Luteſſe, à Luto*, ceſt à dire, boueuſe, fãgeuſe ou graſſe, à cauſe de la fertilité du lieu: & ſe nommerent Pariſiens, ou pour memoire de Paris fils du Roy Priam de Troye, ou pource qu'ils eſtoient har-

dis: car *Pariſea*, biẽ interpreté, ſignifie hardieſſe, ſelõ q̃ dit Guillaume d'Armorique en la Chroniq̃ qu'il fait de Philippe le Hardy Roy de France, diſant ainſi: *Et ſe Pariſios dixerunt nomine Franci, quod ſonat audaces*. Boëce Seuerin eſtime q̃ la cité de Paris fut premierement edifiee par Iules Ceſar, & de luy nommee *Iulia*: le contraire eſt facile à voir au 6. & 7. liures des cõment. dudit Ceſar. Fut donc Paris edifiee par Paris 18. Roy de Gaule, dés ce tẽps là petite en edifices, mais pour le preſent grãde & ample ville, cité & vniuerſité, capitale du Royaume de Frãce, mere & maiſtreſſe ſouueraine des eſtudes de tout le monde, plus q̃ ne fut iamais Athenes ny Heliopolis ou Rome. Ce fut enuirõ ſoixante & 15. ans apres la fondation de Troye, du temps que Tros fils d'Erictonius, duquel Troye a prins ſa denomina-

tion (car deuant elle s'appelloit Dardanie) regnoit en icelle : Lors que Cadmus porta en Grece les lettres Pheniceennes , desquelles vsoient pour lors les Gauloys. De ceste cité de Paris, bastie par le susdit Roy Paris, dit quelque Poëte de nostre tẽps.

---Vrbem dicemus an orbem
Parrisiæ gentis vastum mare? commode vtrumque
Dixeris. Vrbis enim nomen & orbis habet.
Quis nõ miretur, quam totus suscipit orbis
Vrbem vnam assiduè terraque marique potentem.

De Lemanus dixneufiesme Roy de Gaule, & de son fils Olbius qui regna apres luy. *Chapitre 15.*

RENDIT le deu de nature le noble Roy Paris l'ã depuis la creation du monde deux mil cinq cens

quatre vingts & neuf, & laiſſa vn fils pour ſon heritier & ſucceſſeur à la couronne appellé *Lemanus*, qui fut le dixneufieſme Roy des Gauloys. De luy le lac qui eſt pres de Loſanne & Geneue, a prins ſon nom, & eſt dit *Lemanus*: partant on peut dire que ledit Roy frequẽta ce pays là: meſmes quelques vns ont eſtimé que de ce Roy *Lemanus* les Alemans ſont ainſi appellez, combien que n'ignorans pas qu'il ya eu vn Roy de Germanie qui auoit à nom Hercules *Lemanus*, duquel les vrays Allemans pourroiẽt eſtre iſſus & appellez: toutefois attendu que Loſanne & Geneue & le lac *Lemanus* qui les voiſine, ſont de la Gaule Belgique, il ne faut douter de ceſte partie là & de ſes habitans Berniens & Suiſſes. Cenalis en ſon liure *de re Gallica* ſemble eſtre d'opinion que les Allemans ſont dits en latin

Vvalliemanì, id eſt, Galliæ homines, c'eſt à dire hommes du païs de Gaule. Ie reſerueray l'accord à d'autres. Ce Roy Lemanus regna ſoixante & ſept ans, du temps que Tros regnoit à Troye, & que Aiod iugeoit ſur le peuple d'Iſraël. A luy ſucceda ſon fils Olbius, qui fut le vingtieſme Roy de Gaule. Anſelme croniqueur des Heluetiens au catalogue des Roys de Gaule, ne fait aucune mention de ce Roy Olbius, ains de Lemanus vient à Galathes le ieune. Phrigion en ſes croniques renge Galathes deuant Olbius: toutefois, ſuyuant Manethon & ſon commentateur Annius, on ne peut faillir de teſmoignage, Manethō dit ainſi: *Olbius regnat apud Celtas, &c.* Sur les Celtes regne Olbius, du tēps que Ranſes dominoit ſur les Egyptiens, Paunias ſur les Aſſiriens, & Egee ſur les Atheniens. Quant aux

Anſelmus in Croni-cam Hel-uetiorum Conſt. Phrig.

prouëſſes de ce Roy Olbius, il ne faut douter qu'elles ne fuſſent tres grandes par conqueſtes, car Ptolomee en ſa Coſmographie d'eſcrit pluſieurs citez de ſon nom tant en Gaule qu'en Sardaigne, & en Sarmatie. Strabo au quatrieſme liure de ſa Geographie met vne cité nommee Olbia entre Nice & Marſeilles en Prouence, de laquelle auſſi fait mention Ptolomee liure deuxieſme, chapitre dixieſme. Il y a encores vne autre Olbia en Tartarie à la bouche du fleuue Boryſtenes, de laquelle parlent Strabo liure huictieſme, Pline liure quatrieſme, chapitre onzieſme, & Ptolomee en la table huictieſme d'Europe. De ſçauoir proprement ſi le Roy Olbius fut fondateur de toutes ces villes, qui ſemblẽt eſtre nommees de ſon nom, on ne peut, toutefois quelques vns ne veullent dou-

Ptolomee.

Strabo 1.

ter de celle qui eſt aſſize au païs de Prouence, qu'on dit maintenant Eres ou Aires, Cenalis dit que c'eſt Riez (en latin dit *Regium*) & affirmẽt qu'il en fut fondateur, ou bien ſon fils Galathes là fit edifier du nom de ſõ Pere Olbia. Ie croiroys pluſtoſt le dernier qu'autrement, car il n'eſt pas poſſible qu'en ſi peu de tẽps que regna Olbius, à ſçauoir cinq ans ſeulement, il peuſt faire edifier vne ſi belle ville q̃ fut iadis Aires en Prouence ditte Olbia, laquelle encores de preſent eſt aſſez gaillarde, & y a vn iardin de plaiſance qui ſecõde le *Tyuoly*, apres Liãcour. Des autres de meſme nom, on en pourroit autant dire que ce fut le fils d'Olbius qui fut le baſtiſſeur, comme il eſt vray ſemblable qu'il ſe tranſporta és païs ou ſont ſituees leſdites citez.

Il ſe treuue vn autre Aire ſituee en Artoys 5. lieues de Calais.

De Galathes le ieune, vingt & vnieſme Roy de Gaule & de ſon fils Namnes qui regna apres luy. Chapitre 16.

SVCCEDA au Royaume de Gaule apres Olbius, ſon fils Galathes ou Galatas le ieune, vingt & vnieſme Roy des Gauloys, l'an depuis la creation du mõde, deux mil ſix cens ſoixante & onze, il floriſſoit en grandes vertus, tant de ſciences de lettres que de conqueſtes loingtaines deſquelles fait mention Manethon au ſupplement de Beroſe, en briefues paroles, dignes toutefois d'eſtre remarquees en creon d'or, pour la louange des Gauloys. Il dit ainſi : *Apud Celtas Galathas iunior, qui vicit Sarmatas & condidit Galathas Aſiæ*. C'eſt à dire, Entre les Celtes regnoit Galathas le ieune qui ſurmonta les Sarmates, &

fonda les Galathes d'Asie. En peu de paroles de grand effect & substance il denote que ledit Galathes par sa grãde hauteſſe cheualereuſe partant de ſon Royaume de Gaule auec grãde armee eſtandit ſes conqueſtes iuſques au païs des Sarmates Polonoys, & plus outre, au païs d'Asie fonda le peuple des Galathes, auſquels par apres eſcriuoit S. Paul vne Epiſtre pour les faire renger à la foy Chreſtienne. Long temps deuant S. Paul, ces Galathes auoient eſté enſeignez par le Roy Galathes, qui leur donna la cognoiſſance des lettres & la Philoſophie de Gaule. Vrayement c'eſt grand hõneur & gloire à tout le peuple Gauloys que leur Roy Galathes non ſeulement vainquit à force d'armes les eſtranges & loingtaines nations de Sarmatie, Poloigne, Ruſſie, Pruſſie, Moſcouie & Tartarie, mais

auſſi que pluſtoſt les dõpta par vertu de lettres de Philoſophie, par leſquel les il fit reſplendir ſon nom par tout le monde. Et outre dit Annius de Viterbe, qu'il porta tãt d'honneur à ſon Pere Olbius qu'en toutes leſdites cõtrees par luy cõquiſes & ſubiuguees, il fonda citez auſquelles il donna le nom de ſondit Pere Olbius. Il eſt donc bien manifeſte que ce fut vn prince digne de memoire perpetuelle: & toutefois ſes hauts geſtes eſtoient enſeuelis au gouffre d'oubliance par longueur de temps, ſi l'authentique hiſtoriographe Manethõ d'Egypte ne nous euſt remis en memoire ce peu d'eſcripture cy deuant allegué. Frere Ieã Annius de Viterbe en ſes commentaires ſur Manethon, dit que ſ'il y a quelque curieux qui deſire ſçauoir d'auantage des vertus heroïques & prouëſſes de ce Roy

Galathes, des labeurs qu'il print en conqueſtant Sarmatie & la plus grãde partie d'Aſie, qu'il aye recours, dit il, au ſixieſme liure de Diodore Sicilien, là où il en traicte aſſez amplement. Ce Roy eut vn fils nommé Namnes, lequel ſucceda au Royaume, l'an apres la creation du monde deux mil ſept cens & neuf, & regna quarante & quatre ans. Autre choſe de luy nous n'auons ſinon qu'il fonda la cité de Nantes en Bretaigne, & peupla les regions circonuoiſines dittes de luy en latin *Nannetenſes*, deſquelles parle Ptolomee en ſa Coſmographie liure ſecond, chapitre huitieſme. Ce fut du temps que Laomedon fils du Roy Ilion, & Pere de Priam regnoit à Troye la grande, lors que Gedeon iugeoit les enfans d'Iſrael, auquel Abimelech & Thola ſuccederẽt: du temps que la fameuſe cité

Namnes fõdateur de la ville de Nãtes.

cité de Carthage fut baſtie, & que les Argonautes ſ'acheminerẽt pour cõqueſter la toyſon d'or en l'iſle de Colchos.

De Remus & Francus Roys des Gauloys. Chapitre 17.

REMVS fils de Namnes ſucceda au Royaume de Gaule, l'ã depuis la creation du mõde deux mil ſept cens cinquante & trois, & fut le vingt & troiſieſme Roy. Il edifia la cité de Reims en Champaigne, aſſiſe en la Gaule Belgique, en laquelle les treſ-Chreſtiens Roys de France ſont ſacrez & benis, & y prennent leur couronne. Il regna quarãte ans, à ſçauoir iuſques à huit ou dix ans apres la deſtruction de Troye la grande, & ne laiſſa autres hoirs pour ſucceder

Reims quand & diſtee.

apres luy en ce Royaume, forsvne fille vnique qu'il dõna en mariage, deuant que mourir, à Frãcus fils de Hector prince Troien, issu du sang de Hercules de Lybie : & fut ledit Francus couronné vingt & quatriesme Roy des Gauloys, l'an d'apres la creation du monde deux mil sept cens quatre vingts & treize. Vincẽt en son miroir historial allegué par l'expositeur de Manethon, dit q̃ pour la dexterité, grandeur de courage & vertu qu'estoit en ce vaillant prince Francus, tant fut aymé de Remus qu'il luy dõna sa fille & son Royaume en mariage. De luy les Gauloys retiennent encores leur denomination, & s'appellent Frãçois. On pourroit icy douter commẽt ce prince Frãcus fut posé Roy des Gauloys, veu la distance qu'il y a entre cy & le païs de Phrigie où il demeuroit. A ceste obiectiõ

Vincent Historial.

peut on reſpondre ſelon les autheurs prealleguez & autres, q̃ ledit Francus ſans doute vint en ce païs de Gaule pour auoir ayde & ſecours cõtre ceux qui auoient aſſiegé la cité de Troye. Remus le cherit tant qu'il luy donna dés lors ſa fille en mariage, & grande compagnie de genſdarmes Gaulois pour l'accompagner en Phrigie, & pour le ſecourir au ſiege de Troye: mais arriuant trop tard & trouuant la cité bruſlee & miſe en ruïne, reuindrent les genſdarmes, laiſſant ledit Francus & la Royne de France au païs de Hongrie ou Pãnonie, où Frãcus edifia vne cité qu'il nomma Sicambre, & y eſtablit ſon ſiege royal, où il regna ſoixante deux ans. Quelques vns ont eſtimé que la cité fut nommee Sicambre, en memoire de ſon fils aiſné appellé Sicãber, ou de ſa tante Sicambria ſœur du Roy Priam.

Pour raiſon que de ſi loing, il ne pouuoit pas mettre ordre par toute la Gaule, il en laiſſa le gouuernement aux Druides, ſur leſquels il conſtitua preuoſt & preſident ſon couſin Bauo Roy de la haute Phrigie, qui là ſe-ſtoit refugié, apres la deſtruction de Troye la grande.

Du Roy Bauo, couſin germain de Priam, qui regna en la Gaule Belgique.
Chapitre 18.

IE Reuerend Pere frere Iaques de Guyſe docteur en Theologie de l'ordre des freres mineurs, en ſes hiſtoires de Henaut, dit qu'au temps de Labdõ iuge d'Iſraël, à ſçauoir l'an apres la creation du monde, deux mil huit cens & dix, vn prince nommé Bauo Roy en la haute Phrygie cou-

ſin germain de Priam, du coſté maternel (car les deux meres eſtoient ſœurs) ayant donné ſecours & aide à ſon couſin le Roy Priam, & que tout ce n'auoit de rien ſeruy, ſe douta que la noble lignee des Troyens ſeroit bien toſt extirpee d'Aſie, pour eſtre plantee autre part, & que pour neant on ſe cuidoit reuenger cõtre le vouloir de Dieu, delibera de laiſſer & abandonner ſon Royaume de la haute Phrigie, deſia tout gaſté par Achilles, Aiax, & autres enuieux de la proſperité des Troyens. Tout ce qu'il peut recueillir de ſon peuple & de ſa famille, de ſes nobles & adherẽts, les mena auec ſoy: entre autres, y auoit quatre cens Ducs qui ſe ioignirent auec luy, ſi que la compagnie fut equippee de deux cens Nauires, auec leſquelles le Roy Bauo & les ſiens entrerent en la mer Helleſpont, naui-

geãt toute la mer mediterranee, paſſerent les deſtroits de Maroche, circuirent les Eſpagnes & les riuages de Gaule, à ſçauoir Bretagne, Normandie & Picardie, puis prindrẽt terre ſur les ſables Haynaut, cõté imperiale & Palatine, & là ſ'arreſta par la guide d'ũ loup blanc qui le guida ſelon la reſponce des oracles diuins, & y fonda vne belle & grãde cité, qu'il nomma Belges, en memoire, comme ie croy, du Roy Belgius treizieſme Roy de Gaule. Les Chroniques de Belges dient que ce fut en l'honneur du Dieu Belus Pere de Ninus, Roy des Aſſyriens. Cette cité de Belges eſt autre que celle que fonda le Roy Belgius: car la premiere eſt Beauuais en Picardie, cité epiſcopale & comté, dõt l'Eueſque eſt comte & l'vn des douze pairs de Frãce: mais ceſte cy eſt Beauuais en Haynaut, qui n'eſt à preſent

qu'vne petite ville deserte & desamparee, de laquelle les ruïnes monstrent assez qu'elle fut iadis de merueilleuse estenduë. Quelque versificateur du temps passé a mis par escrit ces vers latins, pour tesmoigner du fondateur d'icelle, ainsi qu'il s'ensuit.

Rex fuit immensus quondam sic nomine dictus
Bauo, de genere regis Priami fuit ille,
Troiæ post miseros luctus igneſque secundos
Per mare cum sociis, Asiæ transuectus ab oris,
Venit in extremas vbi sol se mergit in vndas
Vrbem tunc magnam Rex Bauo condidit vnam,
Quæ minis immensa Belgis fuit illa vocata.

Quelque temps apres que ceſte cité eut eſté edifiee, ceux de Treues qui ſattribuoient le domaine de tout le territoire de celle cõtree, comme les premiers venus, enuoierent ſignifier au Roy Bauo & à ſon peuple qu'ils euſſent à vuider le païs, ou qu'ils payaſſent le tribut à la ſeigneurie de Treues, cõme ſouueraine, mil ſangliers, & autant de cerfs, auec quinze cens beſtes à corne, ou autrement que dedans peu de iours on leur liureroit la guerre, pour les faire tous paſſer au fil de l'eſpee. Telles orgueilleuſes menaces entenduës de ce Roy, Bauo reſpondit que iamais les Troyens n'auoient eſté iamais tributaires, & ne feroient encores ſ'il pouuoit : mais pluſtoſt que luy demourant franc, feroit tant par armes, qu'eux meſmes luy payeroient tribut. De paroles on vint aux mains, & fut bien toſt la

guerre enflammee, tellement que de fait & de force la treſpuiſſante cité de Treues fut prinſe par les Troyens, qui la pillerent, bruſlerent & deſmolirent de fons en comble: puis reporterent en la nouuelle cité de Belges vn treſor infiny de richeſſes de proye & de butin, & cõme victorieux menerent pour priſonniers les idoles de Treues, auec les riches vaiſſeaux, meubles & ornemens qui ſeruoient à leurs autels & ſacrifices. Des deſpouilles par luy conquiſes, il fit faire ſept merueilleux temples en ſa cité, en laquelle y auoit ſept portes ſelon les ſept planetes, & mille tours, chaſque de cent couldees de haut & dixhuit d'eſpeſſeur. Puis edifia ſon Palais par amplitude & magnificence incroyable. Ainſi creut ſoudainement en merueilleuſe hauteſſe la grande cité de Belges par la ruïne de Treues: car

cõme dit le Philosophe, *Corruptio vnius est generatio alterius*: la corruption d'vne chose est la generatiõ ou aquisition d'vne autre. Si fut le Roy Bauo craint & redouté de ses voisins: & estendit sa seigneurie iusques sur le fleuue du Rhin. Et pour mieux fortifier son alliance, il bailla aux quatre Ducs de la haute Phrigie qui l'auoiẽt accompagne à chacun vne de ses filles en mariage, leur donna auec ce franchise & liberté de pouuoir edifier chacun vne cité sur les confins & extremitez de la Gaule Belgique. Par ainsi le premier d'iceux Ducs nommé Turgũtius auec sa femme & son peuple alla fonder la cité de Tongres, de laquelle cité long tẽps apres, fut Eueſque Sainct Seruais. Le secõd Duc nommé Mosellan passant la foreſt d'Ardenne, fonda & edifia la cité de Mets en Lorraine, sur la riuiere de

Mets quand edifiee.

Moſelle. Le tiers Duc qui auoit nom Morineus fonda la cité qu'on dit en latin *Morinum*, ce fut la belle cité de Terouenne ruinee de noſtre temps & raſee de fons en comble, voire tant ruinee qu'on n'apperçoit en la place aucune marque ny veſtige de ville, ſinon ſeulement vne croix de pierre enciſe, où il y a en eſcrit. Icy fut Terouenne. Le quatrieſme Duc nommé Carineus ou Clarineus fonda vne autre cité nommee Carinee. Aucuns tiennẽt que c'eſt la grand cité de Gand en Flandres : les autres dient que ce fut la belle ville de Clermont en Beauuoiſis.

Terouẽne quand eſt edifiee.

Le Roy Bauo ayant donné ordre à ſes affaires ſe nomma & intitula Archidruide, qui vaut autant à dire que prince des Druides Philoſophes, & à bon droit ſ'attribua ce nom, car il fut le plus ſage prince de

ſon tẽps, docte & ſçauant en la ſciẽce magiq̃, dequoy il ne ſe faut eſbahir, puis que les grands de ce temps là auoient en recommandation telles ſciences comprinſes en trois, ſçauoir eſt, Religion, Medecine & Aſtrologie. En ces trois ſciences fut parfait & accomply le ſage Roy Salomon, comme auſſi furent les Roys & Princes d'Orient, & ſpecialement ceux de Perſe, leſquels, comme met Philippe Beroal au commencement des commentaires de l'aſne doré, ne pouuoient regner ſur les Perſes s'ils n'eſtoient imbuz en ladite ſcience, qu'ils auoient en ſi grande reuerence & dignité, que les enfans des Roys & autres de bonne maiſon y eſtoient endoctrinez de leur prime ieuneſſe.

De Bauo Belgineus Roy de la Gaule Belgique, & autres de ſa poſterité. Chapitre 19.

APRES le treſpas du Roy Bauo Archidruide qui fut l'ā depuis la creation du mōde deux mil huit cens & trente, ſucceda ſon fils nommé Bauo Belgineus, du temps meſme que dominoit ſur les latins en Italie Iulius Aſcanius, fils d'Eneas & de Creuſa fille de Priam, de laquelle lignee deſcendit Iules Ceſar premier Monarque des Romains. Ledit Roy Bauo Belgineus regna quarante & quatre ans en ſa cité de Belges: & fit vne loy que tout ſon peuple mengeaſt en public, (ce qu'apres luy ordonnerent les Lacedemoniens par l'aduis de Licurge leur legiſlateur) afin que chacun fuſt egal & l'vn n'euſt

point d'ẽuie ſur l'autre. Du tẽps de ce Bauo Belgineus, vn prince nõmé Brutus fils de Poſtumus 3. Roy des Latins & de Lauinia ſeconde fẽme d'Eneas, cerchant nouuelles terres à habiter, vint par mer en la Gaule Armoriq̃, & y entra par la bouche de Loyre, fonda Troifix ou Croifix du nõ de Troye, puis ſe retirant outre, arriua à Nãtes, & monta contremont la riuiere, iuſques au lieu où maintenant eſt aſſize la cité de Tours, en memoire de ſon neueu *Turnus*. Depuis il rentra en mer, & alla conquerir ſur les geans l'iſle d'Albion & la nõma Bretaigne, & eſt pour le preſent dite Angleterre, & là fonda encores vne fort belle cité qu'il appella la nouuelle Troye, on l'appelle maintenant Londres, ſur le fleuue de Thamiſe. Vn de la compagnie de ce *Brutus* nommé *Toloſus* ſ'eſcarta vers le païs de Gaſcogne, où

il fit edifier la cité de Toulose. Lesſuc ceſſeurs du Roy Bauo Belgineus eſtandirent leurs ſeigneuries à force d'armes ſur toutes les Gaules & Allemaigne, ainſi qu'elles ſ'eſloignẽt. Le 6. de ceſte lignee nõmé Brunechaut, qui fut cõtemporain du Roy Dauid, fils de Ieſſé, prince magnifique & de grãd cœur, fit faire les chauſſees, deſquelles iuſq̃s à preſent on voit encores les traſſes en beaucoup de lieux de la baſſe Allemaigne & de Gaule. Ce fut luy qui fit redifier la cité de Teroüenne, dite Morine, laquelle auoit eſté pillee & bruſlee par Obancus Roy de la grãd' Bretaigne, du tẽps de ſon predeceſſeur Aganipus & ayma tant ceſte cité qu'il y fiſt ſa reſidence commune, cõme auſſi firẽt ſes ſucceſſeurs Suarde & Theophus fils de Suarde. La lignee de ces Belgiens dura iuſques au temps de Iules Ceſar, qui

occupa les Gaules, apres occis en champ de bataille, ſur le fleuue de Sambre, le dernier Roy des Belgiens nommé Andromadas, duquel les treſors furent pillez à Terouenne, & la cité raſee & appellee, *Terra vana*, au lieu de Morinum.

De la poſterité de Francus fils de Hector, depuis l'Ariſtocratie des Druides, iuſques à la fondation de Rome. *Chapitre* 20.

A Francus fils de Hector, (lequel auoit fondé en Hongrie la belle cité de Sicambre, qu'on appelle maintenant Bude, pour les raiſons que met Monſter en ſa Coſmographie) ſucceda ſon fils Sicamber qui regna ſoixante ans. Il ſuyuit de pres la preud'homie & vertu de ſon pere Frãcus, & de

& de ſon ayeul Hector. Ainſi comme il fut terrible & redoutable aux mal viuans ſes ennemis, auſſi fut il doux & amiable à ſes ſujets, & debõnaire prince à ceux qu'il auoit ſubiuguez & vaincus par grandes prouëſſes d'armes. Il ſe fit tant aymer des ſiens, qu'eux meſmes (qui au parauãt en l'honneur de ſon pere ſ'eſtoient nommez François) aymerent mieux dés lors eſtre appellez Sicambriẽs. A Sicamber ſucceda Priam deuxieſme de ce nom, l'an depuis la creation du monde, deux mil neuf cens & quinze: & regna vingt & trois ans. L'an deuxieſme de ſon regne furent edifiees les fameuſes citez de Cartage, d'Epheſe & le temple de Salomon. A Priam deuxieſme du nom, ſucceda Hector ſon fils deuxieſme du nom, l'an deux mil neuf cens trẽte huit d'apres la creation du monde, & regna

vingt huit ans, tellement que Sesach Roy d'Egypte commença de regner à la fin de son regne, Il eut trois fils, à sçauoir Troyrus, Polydamas & Brabon le cadet, duquel en la vingtiesme ligne, vn autre Brabon donna le nom aux Brabançons, & à la duché de Brabant. Ce Brabon eut deux enfans, Priam qui regna apres luy, & Brabon lequel print à femme vne dame tresnoble d'Arcadie qui auoit en ses armoiries trois merlettes de gueules en champs d'argent. La posterité & noble lignee dudit Brabõ fut audit païs d'Arcadie iusques en la vingt & deuxiesme generation, de laquelle fut Saluius Brabon vaillant cauallier de Iules Cesar. Pour reuenir aux successeurs de Hector second fils de Priam second, nous disons que l'an deux mil neuf cens soixante & six apres la creation du monde, qu'audit Hector

ſucceda Troyrus, qui regna vingt & deux ans. De ſon temps regnoient Adad Roy de Syrie, Roboam & Hieroboam. A Troyrus ſucceda Torgotus au Royaume des Sicambriens, l'an deux mil neuf cens quatre vingts & huit, & regna trente ans. Ce fut luy qui accompagné de grand nombre de Sicambriens partit de Hongrie, & vint deſcendre ſur le Rhin, & fonda la ville de Bonne pres Coloigne, & Zanthes, en la Duché de Cleues, laquelle ſappelle ainſi en memoire du fleuue Zanthus qui paſſoit parmy Troye. Ces Sicambriens par ſucceſſion de temps reprindrent poſſeſſion des païs de Cleues, Gueldres, & Iuliers. Du temps de ce Duc Torgotus Roy des Sicambriens, regnerent Abia & Aſa Roys de Iuda. A Torgotus ſucceda ſon fils nõmé Tõgris l'an depuis la creatiõ du monde,

trois mil vingt & deuxieſme: & gouuerna ſon peuple trẽte & quatre ans. Ceux de Tongres pres le Liege dient qu'ils ſont nommez Tongroys de ce Tõgris. Le quatrieſme an de ſon gouuernement commença de regner ſur Iſraël le Roy Acab, & apres luy Ochoſias ſõ fils. Parquoy il ne faut douter q̃ la famine ne fuſt grande de ſon temps, puis qu'elle dura trois ans en Sirie, apres lequel tẽps finiſt aux prieres du prophete Helie. A Tõgris ſucceda ſon fils Theuto, qui domina ſur ſon peuple trente & deux ans, & cõmença à dominer l'an apres la creatiõ du monde trois mil cinquante & ſix. De luy portent le nom iuſques auiourd'huy les Theutoniques, que les Italiens appellent Tudeſques, les Vvallons les nomment Thiois, & les François les appellent bas Alemans. Ce furent proprement iadis ceux qui

habiterent deçà & delà le fleuue de Eunoë en Soaue, Auſtriche & Bauiere. Ceux qui y demeurent pour le temps preſent ſont vrays Normãds. Du tẽps de ce Duc Theuto regnoit Iehu ſur Iſraël, lors que prophetiſoient Heliſee, Ioiadas & Zacharie Prophetes. A Theuto ſucceda ſon fils Agrippa, duquel la cité de Coloigne ſur le Rhin fut premieremẽt appellee Agrippine: il regna vingthuit ans, durant lequel temps regnoient Ioas Roy d'Iſraël & Amaſias Roy de Iuda, lors meſme que Licurge donna les loix aux Lacedemoniẽs. L'an trois mil cent & ſeize apres la creation du monde, Ambro ſucceda à ſon Pere Agrippa, & regna trẽte & troys ans. De luy porta iadis le nom le peuple des Ambrons, habitans ſur le Rhin, duquel font aſſez mention les hiſtoires Romaines. De ſon temps regna

Ozias Roy d'Iſraël & Sardanapalus Roy des Aſſyriens, auquel finiſt la premiere Monarchie du monde, & commença celle des Medes. A Ambro ſucceda ſon fils Turingus duquel le païs de Turinge print ſa denomination, & regna quarante & deux ans, du temps meſme que Zacharie, Sallon, Manahem, & Phacea regnerent ſur Iſraël, l'vn apres l'autre. A Turingus ſucceda ſon fils Cimber, duquel le Cimbres nation odieuſe aux Romains, ſont deſcendus. Il commença de regner l'an apres l'origine du monde trois mil cent quatre vingts & treize, l'an meſme que Remus & Romulus naſquirent en ce monde. Il auoit ſa domination depuis la riuiere de Meuſe iuſques à l'eſcaut, & depuis la foreſt charbonniere qu'on appelle maintenant Flandres, iuſques à la riuiere de Friſe, de

Dannemarche & de Norueghe. Il regna trente & vn an, durant lequel temps il obtint le pays de Bauieres en Allemaigne, & la grande cité de Ratisbonne assize sur le fleuue de Dunoë, augmentee depuis par Charlemaigne.

Le dixhuitiesme an de son regne, la ville de Rome fut bastie, de laquelle Romulus fut premier Roy.

De la posterité de Francus Roy des Gauloys, & de plusieurs autres Roys qui regnerent en Gaule, depuis la fondation de Rome iusques à la descente des Sicambriens.

Chapitre 21.

DE la creatiõ du monde, l'an trois mil deux cens vingt cinq, ſucceda à Cimber ſon fils nommé Camber, duquel la ville de Cambray, le païs de Cambreſis & Cambron en Haynaut ont eu leur nom. Il fut Roy des Cimbres, des Tongrois & des Belgiens, & regna trente deux ans, ce pendant qu'Ezechias Roy de Iuda paracheua le reſte de ſa vie, & que Manaſſes luy ſucceda. Il laiſſa deux enfans en ce monde qui ſuccederent à ſes ſeigneuries & Royaumes, à ſçauoir Melbrād & Seruius, leſquels regnerent l'vn apres l'autre par ſucceſſion, iuſques en l'an de la creation du mõde trois mil trois cens & trente, apres leſquels ne ſe trouuent autres noms de Roys iuſques à Magius Roy des Cimbres, lequel regna l'an trois mil ſept cens quatre vingts & dixhuit. Toutefois

afin qu'on n'eſtime pas que les Gaules fuſſent ſans Roys ou gouuerneurs guerriers pour effectuer les ordonnances des Druides, ie mettray icy ceux qui ont eu le tiltre de Roy ou de Ducs ſelon le temps qu'ils ont veſcu. L'an depuis la creation du monde trois mil trois cens & trente, vn Ambigatus Roy des Celtes regnoit au païs de Bourges en Berry. Il aſſembla vne grande gendarmerie pour aller conqueſter le païs d'Italie, où apres pluſieurs cõqueſtes, il fit edifier la cité de Milan du temps que Tarquin le Priſque regnoit à Rome, ſelon qu'a remarqué Tite Liue liure cinquieſme en la premiere decade. A Ambigatus ſucceda Belonesus ſon fils l'an trois mil trois cens ſeptante & cinq d'apres la creation du monde, & regna trente & trois ans. Par le ſuffrage & ſecours de pluſieurs Rois

circonuoiſins de ſon païs de Berry, delibera de faire conqueſte en la Gaule Ciſalpine, en laquelle ſon predeceſſeur auoit deſ-ia fait grande ouuerture: & print pour conduire ſon armee Celitonius Duc du Mans, qui l'accompaigna d'vne belle ligue amaſſee des Boiens ou Bourbonnois, Auuergnats, Bourgeens, Chartrois, Manceaux, Perchiens, Beſſins, Vennois & Senonois. Les ſoldats qu'Abigatus auoit laiſſez à Milan pour peupler & garder la ville, que nouuellement auoit fait edifier, furent tres ioyeux de la venuë des gens de leur nation en nombre plus de trois cens mil hommes, & donnerent conſeil de faire encores d'autres villes & fortereſſes pour l'aſſeurance du pays, non encores bien peuplé, peur qu'il n'aduint que les Romains mal contens de leurs conqueſtes, les aſſailliſ-

ſent, & qu'ils n'euſſent moyen de ſe fortifier quand il en ſeroit beſoin: car les peuples qu'ils conqueſtoient à force d'armes, les menaçoient ſouuent des Romains.

La deliberation faite entre les nations, ſ'eſcarterent l'vne de l'autre, & print Celitonius auec les Manceaux, la Marche Treuiſine où il fit baſtir de belles citez à ſçauoir, ſelon Iuſtin hiſtorien, Trente, Vincence, Brixie, Come, Bergome & Veronne.

Les Boiens edifierent Pauie & Boloigne, dite en latin *Boionia ou Bononia*. Ceux de Vennes ſe retirerent auec leur Colonel, ſur le bord de la mer Adriatique, & là edifierent la ville de Padouë (ainſi appellee pour la riuiere du Po, dit en latin *Padus*) auec la belle & riche Cité de Veniſe, ainſi que dit Gaudence

Merula, ſuyuant l'opinion de Strabo au liure premier, chapitre onzieſme. Les Senonoys (teſmoin Polybius) edifierent vne belle cité ſur le riuage meſme de ceſte mer, appellee encores de preſent, *Senogallia*. Paſſans plus outre au païs de la Pouille, baſtirent *Galliopolis*. Or pource qu'ils eſtoient deſtournez du vray ſeruice de Dieu & adoroient la pluralité des Dieux, de peur d'eſtre reprins d'ingratitude enuers leurs dieux pour tant de bonnes fortunes qui leur eſtoient aduenuës, ils firent conſtruire vn beau temple, ſur le riuage de la mer Adriatique, & eſt encores le lieu, où i'ay eſté, appellé Phauo, & la ville a retenu le nom du tẽple. A Beloneſus ſucceda Sigoneſus qui regna vingt cinq ans en la cité de Milan, comme teſmoignent *Donatus, Boſſius & Tite Liue*. A Sigoneſus ſuc-

ceda Bruſinandus ſon fils qui regna dés ſon ieune aage l'eſpace de ſoixãte & dixſept ans. A luy ſucceda Bruſinandus ſon fils aiſné, & regna ſoixãte & cinq ans, ainſi que dit Boſſius. Mais pour-autant qu'il ſe diſoit Roy de la Gaule Celtique, & ne tenoit conte d'y faire ſa reſidence non plus que ſon Pere, les Gauloys mal contents eſleurent vn autre Roy nommé Brenno natif de Sens, lequel armé de ſoixante & dix mil hommes alla contre ledit *Bruſinandus* qui le repouſa ſi rudement, que Brenno fut contraint de ſe retirer pour ſe fortifier d'auantage. En ſon ſecond voyage, il deſconfit ledit Bruſinandus, pilla & demolit Milan, Pauie, Bergame, & Rome auec ſon Capitole: toutefois Torellus dit que Brenno redifia en apres ce que par guerre il auoit au parauant gaſté, & principalement

Veronne, ainſi appellee de ſon nom *Brennona*, ou pour memoire de Venus *Venerea*. Quand Brenno commença à regner, c'eſtoit l'an de la creation du monde trois mil cinq cens ſoixante & & quinze.

De la deſcente des Sicambriens du pays de Scythie, iuſques à la guerre de Delphes.

Chapitre 22.

VN peu deuant que Brenno regnaſt, à ſcauoir, l'an trois mil cinq cens vingt & deux, depuis la creatiõ du monde, Marcomire Roy des Sicambriens laiſſa le pays de Scythie & ſe retira ſur le Rhin auec ceux qui eſtoient iſſus de ſon parentage & là ſeſtoient campez pour y regner,

long temps y auoit. Il auoit en ſa ſuitte Sunon, Antenor & Priam, ſes freres auec leur gendarmerie ceinte de ſoixante cinq mil ſix cens cinquante & huit hommes braues caualiers tant à pied qu'à cheual, conduits de trente & quatre Ducs. De la lignee de ces trois Roys qui ſuccederent l'vn apres l'autre, eſt iſſu le premier Roy de France nommé Pharamond. Marcomire donc regna ſur le Rhin vingt & vn an. Antenor qui luy ſucceda, regna quarante & huit ans. A Antenor ſucceda Priam, qui regna vingt & ſix ans. De ſon temps, ainſi que referẽt Bouchet & Trithemius, il ordõna que ſes ſujets apprinſent le langage des Saxons, auec lequel ils meſlerẽt la phraſe & maniere de parler des Grecs, deſquels ils ſçauoient fort bien la lãgue. Apres Priam regna Helenus premier du nom, l'an de la

creation du monde trois mil ſix cens & quatorze: il regna dix neuf ans. A Helenus ſucceda Diocles qui regna trente & neuf ans. Trithemius dit de luy qu'il fut Gothique en victoires, Saxon d'alliance, Turingiẽ & Theutonique, de grandeur corporelle geant, noble de force & d'armes. A Diocles, ſucceda Helenus deuxieſme de ce nom, qui regna ſeulement quatorze ans pour ſa mieureté, lubricité & pareſſe, pour laq̃lle il fut contraint de ceder ſa place à ſon frere Baſan, le plus ieune de tous, & le plus habille, hardy, ſage en ſes affaires, tres belliqueux & grand entrepreneur, amateur neantmoins du droict & raiſon, & regna apres luy trente & ſix ans. Durant ce temps de Diocles y auoit en la Gaule Belgique vn vaillant Duc & gouuerneur du païs nommé Belgius, lequel auec grand' armee ſe trãſporta

porta en Italie pour ſecourir les Gaulois qui y auoient deſia demouré aſſez long temps, depuis l'entree de Brenno Roy des Celtes, auec toutes ſortes de nations qu'il auoit aſſemblees du païs de Gaule, paſſez cent ans & plus: meſmes les Senonoys qui auoient mis leur ſiege (comme dit eſt) ſur le riuage du Pont Euxin, qu'on dit la mer Adriatique, requerans ayde & ſoulas de leurs amis Senonois demeurãs en Gaule, pour reſiſter aux pattes griſes des montaignes qui les moleſtoiẽt: voyans que ledit Belgius n'eſtoit aſſez robuſte pour reſiſter aux Romains que les montaignats auoiẽt prins pour leur auant-mur, les Senonoys creerent vn Duc nommé Brenno, pour amaſſer la gendarmerie Gauloyſe, & ſe ioindre audit Belgius deſ-ia party, & fort aduancé ſur le chemin. Toutefois les

deux compagnies par accord ſe ioignirent enſemble pour choquer les montaignes, & leurs alliez Romains qui eſtoient ſortiz de la ville pour les ſecourir, & fut la rencõtre tãt furieuſe de la part des Gaulois, qu'auec leurs trois cens hommes, depuis Senogal n'arreſterent que trois iours à prendre Rome & ſon Capitole. A la fin, la paix fut accordee par la remonſtrance des ambaſſadeurs qui donnerent à entendre que c'eſtoit grande cruauté quand les loups ſ'entre-mangeoient, & qu'eux eſtans iſſus d'vne meſme race que les Gaulois, deuoient eſtre receuz & traictez plus humainement. La paix fut faite par le moyen de quelque ſomme de deniers qui fut donnee pour les ſoldats Gaulois, deſquels bien toſt apres vne partie ſe retira en l'Aſie au pays de Grece, ſous le drappeau de Brenno:

l'autre bande ſoubs Belgius d'enuiron vingt mil hommes alla au ſecours du Roy de Bythinie, que les Macedoniens vouloient chaſſer hors de ſon Royaume. Quand le Roy Ptolomee ſurnommé Cerannus en ouit parler, fit aſſembler ſõ oſt pour reſiſter & empeſcher le voyage aux Gauloys, & dõna la charge du camp à ſon mignon Soſtenes: mais toſt apres le choq donné des deux battailles l'vne contre l'autre, ſelon que refere Iuſtin hiſtorien, Le Roy Ptolomee fut prins nauré, bleſſé & remply de playes, puis eut la teſte trẽchee, & fut portee ſur vne lance par tout ce camp en grand eſpouuantement des genſdarmes Macedoniens, leſquels toutefois ſe rallierẽt & renforcerent tant qu'ils peurent, & eſleurent pour leur Roy vn payſant (mignon neantmoins & aduancé du Roy treſpaſſé)

nõmé Soſtenes, leql auec ſa dexterité fit tant qu'accõpaigné de la petilante iueneſſe de Macedoine, fit rebaiſſer les cornes aux Belgiens, dequoy ayant ouy parler Brenno qui tenoit la Grece, vint au ſecours, & mit en proye tout le Royaume de Macedoine. Ceſte guerre finie, aduint encores que Brenno fut ſupplié pour aller mener guerre en Delphes, où eſtant arriué en ſang bouillant, fit bruſler le temple d'Apollo qui là eſtoit tres ſomptueuſement baſty. Or aduint dés lors ſi grand tremblement de terre, qu'vne partie de ſes gens (dit Valere le grand) fut enſeuelie dedans le ſable, luy meſme fut tué, par le deſordre qui aduint à cauſe du ſable volãt qui eſtoufoit la veuë, ſi que les ſoldats & les braues caualiers ſ'entremaſſacroient, pour ne recognoiſtre les vns les autres. De cette grãde com

pagnie resterent encores quinze mil hõmes de pied & trẽte mil de cheual, lesquels appellez comme au secours du Roy de Bithinie & des Grecs, tindrent vne partie du Royaume, & furẽt appellez *Gallogreci*. Quelques vns de la cõpagnie qu'auoit menee Brenno reuindrẽt en Gaule, & habiterent vne partie és enuirons de Dreux où estoient les Druides, lesquels leur assignerẽt lieux certains pour faire leur demeure, à fin que quand on auroit affaire d'eux pour le fait des armes, on les trouuast tout prests. Les villes où ils firent leur seiour, furẽt nõmees Vernon & Verneuil au Perche, lesquelles portent le nom de Brenno ou Brennon. Ceux qui demourerent plus haut en la franche-conté, furent appellez *Brennonici*, ou Briançonnois, ainsi que raporte Cenalis au liure *de re Gallica*.

De Clodomir & autres Ducs Sicãbriens, desquels eſt iſſu Pharamond premier Roy de France. Chapitre 23.

PEv de Royṡ, Ducs & Gouuerneurs ſont trouuez par eſcrit qui ayent gouuerné la Gaule depuis que le regime en fut laiſſé aux Druides, & de ce ne ſe faut eſbahir, puis qu'il eſtoit prohibé & deffendu de ne rien eſcrire des geſtes des Gaulois, peur qu'on n'ẽ print vaine gloire, ou pour autres raiſons mentionnees autre part: toutefois il eſt à preſupoſer que quand il falloit marcher en bataille, il y auoit vn Duc ordõné pour cõmander & conduire la gendarmerie, cõme il eſt patent d'Ambigatus, Beloneſus, Sigoneſius, Bruſinãdus premier & ſecond, des deux Brénons & d'vn Belgius en la Celtique, toutefois depuis l'ã trois mil 88. apres

la creatiõ du mõde, on ne trouue aucun nom ny de Roy ny de Duc de la Gaule Celtique, ce qu'õ peut eſtimer auoir eſté obmis par nos anceſtres pour ne ſembler cercher leur propre gloire, cõme dit eſt. Il eſt vray ſemblable q̃ les Gaules Belgique, Celtique & d'Aquitaine ont eu pluſieurs batailles cõtre ceux qui les aſſailloient, deſquelles neãtmoins les Roys & gouuerneurs ne ſõt point remarquez par ceux qui ont eſcrit des geſtes de ce temps là, cõme vn Tite Liue, Lucius Florus, Iuſtin, Troge, Halicarnaſſe, Tacite, Polybius, Ciceron, Sabellic, Eutrope, Oroſe, Anthonin & autres qui ont pluſtoſt fait mention des eſtrangers que des Gauloys, ainſi qu'il ſera manifeſté cy apres. Quãd Trithemius fait mentiõ de Marchomire, qui fut couroñé Roy & Duc des Sicambriẽs ſur le Rhin, par ſon pere Baſan,

dit qu'il eut vne guerre tres cruelle contre les Gauloys, qu'il mit en fuite : mais de ſçauoir en quel lieu où fut donnee cette bataille, on n'en peut rien ſçauoir, n'eſtoit qu'on voulut dire que les Gaulois taſchant d'auoir raiſon des Romains, qui auoient enfouy tout viuants en la place de Boar, vn homme & vne femme du païs de Gaule, deſquels Oroſe fait memoire au liure quatrieſme chapitre trezieſme, ſ'acheminerẽt iuſques en Lombardie, où Emile Pol accompagné des ſiens & ſoulagé des Sicambriens, & là ſe fuſſent rencontrez à l'improuiſt: tãt y a que ceſte deſconfiture des Gauloys eſt aſſignee l'ã d'apres la creation du monde trois mil ſept cens trente neuf. L'an d'apres, Nicanor Roy des Sicambriens, ſucceda au Royaume, & regna trente & quatre ans en guerres & tourmens

contre les Gaulois. Apres Nicanor, regna Marcomire ſecond du nom, qui fut homme pieux, clement, modeſte & bien aduiſé, inſtruit aux bonnes ſciences & principalement en l'Aſtrologie : il regna vingt & huit ans. A Marcomire, ſucceda Clodius ſon fils aiſné, qui fut tué en la guerre contre les Gaulois, il ne regna que l'eſpace d'onze ans. A Clodius, ſucceda Antenor qui regna ſeize ans. Il defendit de ne plus eſpandre le ſang humain aux ſacrifices : il fit trefues auec les Gaulois pour l'eſpace de cinq ans. A Antenor ſucceda Clodomire qui regna ſeize ans, & eſtandit durant ce temps ſon domaine iuſques ſur les bords de Meuſe. A luy ſucceda Merodac, qui regna vingt & ſix ans: il eut de grandes guerres contre les Italiens, iuſques à piller la belle cité de Rauenne, de laquelle il emporta de

grandes & belles richeſſes, qui reſterent à ſon fils Caſſander qui regna apres luy, l'an trois mil huit cens ſoixante & dixſept. A Caſſander ſucceda Antarius qui fut occis en la bataille contre les Gaulois. Et l'an ſixieſme de ſon regne, Iules Ceſar conqueſta les Gaules. Ce fut enuiron ſoixante ans deuant l'incarnation de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, lors que l'Ariſtocratie ſ'eſtoit tournee en ſi cruelles & ſanglantes factions que ceux d'vne meſme Prouince liuroient les vns les autres à la gueule des ennemis, & tout pour leurs grandeurs, dequoy aduerty Iules Ceſar qui ſçauoit bien peſcher en eau trouble, vint és Gaules, & y entra comme Seigneur, ſans beaucoup de reſiſtance, chacun ſe ſouciant ſeulement de garder ſon païs, & ne voulant l'vn ſecourir l'autre. Les Allemans ſur ceſte opinion

content leur bon & diēt qu'Arioniſtus leurDuc vouloit auoir la ſeigneurie des Gaulois, tombee(diſoit il)de regne en Ariſtocratie par la nonchalance de ſes predeceſſeurs: & à fin de paruenir à ſes deſſeins & entrepriſes,print le Duc des Sicambriēs à ſon ayde. Les Gaulois d'autre part, à leur ſecours inuoquerēt les Romains qui meirēt Antharius: auquel ſuccedant Francus (lequel dōna le nom aux Sicambriens deſ-ia pour la 3.fois)gaſta tout le païs de Gaule auec l'intelligēce des Romains, qui ne cerchoient que cape cheute, & ne pēſoient qu'à leur profit, ainſi que Iules Ceſar luy meſme teſmoigne au liure ſeptieſme de ſes commentaires,quand il parle de Labienus ſon preuoſt de cāp qui gaigna la ville de Paris par la debilité & foibleſſe de Camulogenus gouuerneur du Pariſis, qui ſattendoit à

deux Roys d'Auuergne Vercingẽtorix & Comius, leſquels de peur qu'il ne leur aduint cõme à Cõgolitanus, Acreſtes & Virtuitus leurs predeceſſeurs vaincus par les Romains, n'oſerent ſ'enhazarder de ſe mettre en chemin, pour les diſſentiõs meſmes qu'eſtoient entre les nations de Gaule: les Auuergnats ſe bendant contre les Belgiẽs & ceux de Neuſtrie: ceux de Berry, contre les Pariſiens & les Chartrains, il ne ſe pouuoit faire que tout ne baſtaſt mal. Mais ie vous prie, quelle gloire ſe peuuẽt attribuer les Romains ayant ſaiſy les Gaules, faignant les vouloir defendre? Ils doiuent pluſtoſt eſtre notez de trahiſon cauteleuſe que de proüeſſe, plus de caſanerie que de nobleſſe. Ie diray encore vne fois que ces Romains en leurs expeditions ont touſiours eu quelques eſchelles au païs à gagner

prouinces nouuelles: comme par les Capoüans ils ſe firent chemin en Sãnie: par les Cameriẽs, en Toſcane, par les Mamertins, en Sicile: par les Sagontins, en Eſpagne, par Maſiniſſe, en Afrique: par les Etales, en Grece: par Eumenes, en Aſie: par ceux de Marſeilles, à Otun en noſtre Gaule. Qui voudra dreſſer ſes penſees au niueau, & regarder de pres la ruſe des Romains, il trouuera que leur argent a plus fait que leur nobleſſe & leur eſpee. Ioints que quaſi tous leurs ſoldats eſtoient gens ramaſſez de diuerſes contrees, indignes de regarder les mouſcaderes Gaulois, ſ'ils euſſent eſté d'accord. Or à Francus qui regna 28. ans, ſucceda Clogio ſon fils, lequel reſiſta virilemẽt à Tibere Ceſar, l'an premier de ſon regne, auquel temps Ieſus Chriſt ſauueur de tout le monde, fut nay en Bethleem.

De Menapius Roy des Cimbres, & autres ses successeurs, desquels est venu le Roy Pepin, Pere de Charlemagne Roy de France & Empereur.

Chapitre 24.

POVR ne laisser rien arriere touchãt la genealogie des Sicambriens, desquels par succession de temps sont procedez les Roys de France tant de Pharamõd que de Pepin & Hue Capet, il ne sera impertinẽt de coucher icy par escrit, & en peu de propos, ce que Iean le maire en ses illustrations de Gaule mentionne de la lignee de Cimber Roy des Cimbres, ou Zelandes, lequel estoit sorty par succession de Frãcus fils d'Hector Roy de Gaule de par sa femme, & de par luy Roy des Sicambriens: duquel Cimber, de

pere en fils sortit Magius qui cõmença à regner sur les Cimbres, l'ã apres la creatiõ du monde trois mil sept cens 98. & regna vingt deux ans. A Magi⁹ succeda son fils Menapius, lequel nõ content de ce que ceux de Treues s'estoiẽt alliez auec les Romains les assaillit tãt rudemẽt qu'il en resortit victorieux, ayant tué les principaux de la gẽdarmerie Romaine, à sçauoir L. Cassius, & L. Priscus. Trefues furent faites auec Menapius, moyẽnant cẽt hommes Romains qu'on luy laissa en ostage: mais l'accord fut bien tost rompu par l'aduis du Senat qui luy manda que ce leur seroit trop grande vergongne de se rendre obeissans à vn si petit Roy tel qu'il estoit selon leur estime. Aduerty que fut Menapius du conseil & aduis des Romains, delibera auec ses enfans du moyen comment il pourroit venir

à chef de ces Romains qui le brauoient. L'aduis fut prins, mais non executé: car Menapius fut saisy d'vne griefue maladie, de laquelle il mourut apres auoir regné trẽte ans: & laissa Leon le quart, son fils aisné pour regner apres luy, auquel il dõna charge d'auoir raison des Romains, ce qu'il entreprint bien tost apres auec ses alliez Bolus ou Beleus, Lucius, Baiorix, Claude, Cesorix & Theutobocus geant, tous Roys preux & vaillans: & de fait il gaigna trois batailles contre lesdits Romains qui luy vouloient couper le chemin d'Italie. En ces batailles selon le rapport mesmes des Romains, moururent quatre vingts mil hommes nobles, & soixante mil valets, desquels rechaperent seulement deux qui en reporterent les nouuelles. Marius ordonné Consul pour la quatriesme fois, fut

viſtement depeſché pour obuier aux Cimbres, & les vint trouuer au pays de Vienne en Dauphiné, où il aſſiſt ſon camp. Les Cimbres furent fort eſtonnez de la diligẽce des Romains, neantmoins ne laiſſerent de les aſſaillir par trois iours cõtinuels, apres leſquels voyans qu'ils ne pouuoient tirer aux champs pour dõner bataille, leur demanderent par moquerie, ſ'ils vouloient rien mander à leurs femmes, tant ſe monſtroient ils courageux & hardis iuſques à vouloir aller de preſt prendre Rome, ſi ſe diuiſerent en trois bandes bien deliberez de ce faire. Theutobocus Roy geant, chef de l'vne des bandes, fut d'opiniõ que la gendarmerie, qui eſtoit d'enuiron trois cens mil hommes, deſcẽdiſt en Prouence, mais à la malheure, car ils furent deſconfits par Marius Conſul Romain qui en tua enuiron-

cẽt mil hommes. Pol Oroſe & ſainct Hierome racontent que les femmes des occis, peur d'eſtre miſes en ſeruitude & concubinage, ſe tuerent elles meſmes, apres auoir tué leurs petits enfans, ayans premierement ſupplié, ſans octroy, qu'on leur fit ceſte grace de les rendre auec les nonnes de Ceres ou Venus. Les deux autres bãdes, conduites par Theutonius & Cloadic freres de Leon le quart fils de Menapius Roys des Cimbres, malgré les Romains entrerẽt en Italie, enuiron deux cents mil hommes, & paruindrent iuſques à la plaine de Lombardie, où ils furent mis à ſac par la diligence de Marius Conſul & de ſon collateral Catulle. Là moururent pluſieurs Roys, à ſçauoir Theutonius fils de Menapius, Bolus, Lucius, Boiorix & ſept vingts mil hommes. Le Roy Cloadic fut prins priſonnier a-

uec deux autres Roys ſes confederez & bons amis, Claude & Ceſorix, & quarante mil de leurs gens menez captifs à Rome. En perpetuelle memoire de ceſte victoire, le Senat fiſt faire vn temple d'ouurage merueilleux qu'on appelle iuſques au iourd'huy le temple des Cimbres, ſitué pres de ſaincte Marie Maior à Rome. Quant aux femmes des captifs, ne pouuant impetrer d'eſtre recluſes auec les Veſtales, apres ſ'eſtre defenduës vertueuſement, tuerent premierement leur petits enfans, & puis elles meſmes, en diuerſes ſortes & manieres de tourmens. Si la troiſieſme bande du camp des Cimbres eut eſté ioincte à celle cy, les Romains n'euſſent pas remporté la victoire: car ſ'eſtant retardee ſur les frontieres de Bauiere, ne peut venir au ſecours: & entendant la fortune, tourna bri-

de vers les paluds Meotides, & y demoura long temps. De ceſte bande qui ſe multiplia en grand nombre, par ſucceſſion de temps vindrent les Gots, VVViſigots & Oſtrogots qui ſe vengerent des Romains. Le reſte des princes Cimbriens demourez en Belge furent encores aſſailliz par Anſonarix Roy des Saxons pour quelque ancienne querelle qu'il y auoit entre eux. Le Roy Leon fut tué en bataille, & à luy ſucceda ſon frere Godefroy ſurnommé Charles. Godefroy eut vn fils nommé Charles Inach qu'il chaſſa de ſa cour, pour ſ'eſtre voulu iouër auec vne ieune fille: & eſtant chaſſé, ſe retira à Rome auec ſon oncle Cloadic, duquel on auoit deſ-ia payé la rançon (mais retenu en oſtage de peur de reuolte) qui le receut treſ-honorablement, & le fit loger chez vn noble Senateur nommé

Gneus Octauius, pour luy faire apprendre les honneſtetez & ciuilitez de la nobleſſe Romaine, & bien vſer du cure-dent de Fenoil. Or en ce temps là, qu'eſtoit l'an depuis la creation du monde, trois mil huit cens quatre vingts & dix, Mitridates Roy du Pont faiſoit guerre contre les Romains, qui dura plus de quarante ans (iaçoit que quelquefois fut intermiſe) pour y dõner ordre, Lucius Iulius pere de Iules Ceſar y fut enuoyé, & mena auec luy celuy qu'il aymoit ſur tous, à ſçauoir Charles Inach, ieune prince tant adextre & deliberé que pour ſa courtoiſie on le cheriſſoit de tous coſtez. Or Lucius Iulius auoit deux belles filles, de l'vne deſquelles, nõmee Germaine ſ'enamoura Charles Inach eſtant en Achaye où elle ſ'eſtoit retiree pendant la ſedition eſmeüe entre Marius & Sylla: & pour-

ce qu'on estimoit que ce n'estoit pas vin versé pour luy, de se prendre à vn si haut colet qu'à la fille du Consul, il luy donna à entendre qu'il estoit fils de Roy, exilé de son païs pour vn cas tel quel : & fit tant par son entregent qu'il flechit la dame Germaine fille de Lucius Iules, & sœur de Iules Cesar, à venir par deça les monts : ce qui fut fait en vne belle nuict, & sans dire mot à personne, il paruint au païs des Belges, au lieu où est de present la ville de Valentiennes, & autres païs, tirans vers le North, & y regna apres son pere Godefroy. Ce pendãt mourut en ostage à Rome son oncle Cloadic. De son temps, le Roy des Saxons dit Ambiorix, cuidant se rebeller contre les Romains & faire le ruste auec quelques soixante mil hommes, print pour son ayde Charles Inach, lequel fut tué par Iules Cesar

commandeur ou Empereur de la gendarmerie Romaine, & ne ſçauoit pas Iules Ceſar, que ledit Charles Inach fut ſon beau frere, iuſques à tant que ſa femme qui ſ'eſtoit retiree au Chaſteau de Megue auec ſes deux enfans Octauian & Sunaue, fuſt recogneüe par Saluius Brabon, qui par apres le ſignifia audit Ceſar, lequel donna à Octauian ſon neueu, le Royaume des Agrippins, où il regna iuſques au vingtieſme an de l'Empire de ſon couſin Germain Octauiã Auguſte Empereur Romain, qui fut l'an que la vierge Marie naſquit en ce monde. A Octauian ſurnommé Germain, par faute d'autres hoirs, ſucceda Charles Brabon à cauſe de Sunaue fille de Charles Inach, qu'il auoit prinſe en mariage. Le quinzieſme an de ſon regne, Ieſus Chriſt fils de Dieu naſquiſt en ce

monde: & l'an quinzieſme de ſa natiuité, les Druides, Eubages & Vacies ſacrificateurs furent mis à mort par le commandement de l'Empereur Romain, qui commãdoit pour lors ſur les Gauloys, pour autant que ces Druides cruellement eſpandoient le ſang humain en leurs ſacrifices.

Fin du ſecond Liure.

In re parum nota coniectare licet.

PVBLIQVE D
quinzies

54Y15